

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

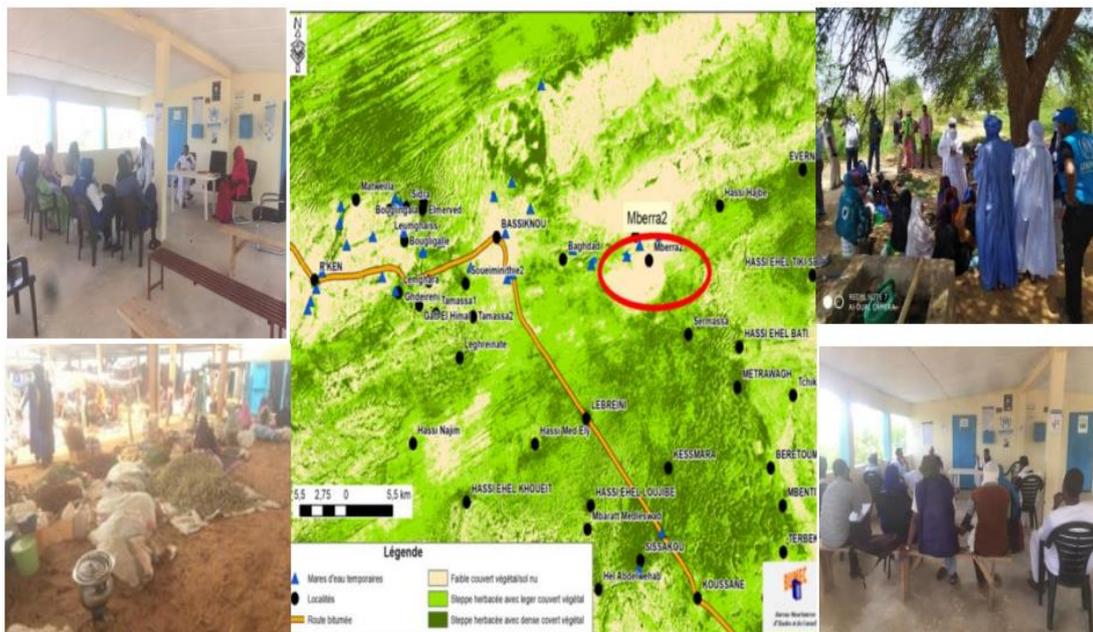
Honneur –Fraternité–Justice



Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de la Promotion des Secteurs Productifs

Cellule de Coordination du Projet MOUDOUN d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires résilientes et productives

Plan de Développement Local (PDL) de la localité de MBerra



RAPPORT FINAL

Réalisé par :

BUMEC-BECT-TENMIYA



Décembre 2020

Sommaire

ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....	5
Introduction	7
i. Contexte du Projet :	7
ii. Situation Spécifique des réfugiés maliens du Camp de Mberra	8
iii. Rappel de l'objectif et du contenu de la Mission	10
iv. Étapes de la Mission	11
I. Présentation Générale du Camp de M'berra	16
I.1. Situation Géographique et Organisation du Camp	16
I.2. Statut de la localité de M'Berra et des réfugiés	17
I.3. Milieu humain	18
I.4. Milieu physique et ressources naturelles.....	19
I.4.1. Relief et sol	19
I.4.2. Climat.....	20
I.4.3. Ressources en eau	20
I.4.4. Végétation, Flore	21
I.4.5. Faune	23
I.4.6. Risques environnementaux et Moyens d'existence.....	23
II. Diagnostic participatif du Camp et de son arrière-pays	26
II.1. Dynamique des secteurs productifs :	26
II.1.1. Agriculture	26
II.1.2. Élevage.....	28
II.1.3. Commerce,	30
II.1.4. Ressources Environnementales :	32
II.1.5. Artisanat et Services	34
II.1.6. Les Services financiers :	35
II.2. État des Infrastructures et Services de base	36
II.2.1. Santé	36
II.2.2. Éducation.....	40
II.2.3. Hydraulique	44
II.2.4. Assainissement	45
II.2.5. Hygiène	45
II.2.6. Énergie.....	46
II.2.7. Habitat et urbanisme.....	46
II.2.8. Désenclavement	47
II.2.9. Infrastructures culturelles et sportives	49
II.2.10. Communication	50
II.2.11. Télécommunications et TIC	51
II.3. Gouvernance du Territoire du Camp.....	52

II.3.1. Les Pouvoirs locaux	52
II.3.1.1. Les Autorités déconcentrées :	52
II.3.1.2. La Région	52
II.3.1.3. Les Communes du Voisinage :	53
II.3.2. Le Rôle de l'UNHCR dans la coordination des interventions au niveau du Camp:.....	53
II.3.3. Regards croisé sur l'Avenir du Camp	64
III. Planification	67
III.1. Enjeux et défis du Plan de Développement Local de Mbera	67
III.1.1. L'enjeu sociodémographique	67
III.1.2. Le défi environnemental	69
III.1.3. L'enjeu économique :	69
III.1.4. L'enjeu urbanistique.....	70
III.2. Vision et axes stratégiques du Plan de Développement de Mberra et de son arrière-pays.....	70
III.2.1. Déclinaison des Objectifs Généraux et spécifiques des instruments de planification.....	73
III.3. Programmation quinquennale des actions du PDL du Camp de M'berra 2021-2025 par axe stratégique	75
III.4. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation	92
III.5. Modalités et Opportunités de financement offertes	94
III.6. Programme d'investissements annuel :	95
ANNEXES (Fiches de collecte et de dépouillement des données)	97

Tableaux

Tableau 1 : Planning du diagnostic préliminaire et recueil des orientations générales	12
Tableau 2 : Plan de travail pour la Conduite des Diagnostics participatifs et des Visites des localités	13
Tableau 3 : Évolution de la population du HC selon la Moughataa de 1988, 2000 et 2013	67
Tableau 4 : Plan D'actions Prioritaires par axes stratégiques 2021 - 2025 de M'Berra	75
Tableau 5 : Programmation quinquennale des actions prioritaires du Camp de M'Berra pour 2021-2025.....	82

Cartes

Carte 1: Relief, localités, points d'eau et routes	19
Carte 2: Situation du Couvert Végétal du territoire, (Dégradation visible autour de M'berra)	22
Carte 3 : Carte : Périmètre des pôles d'Intervention Prioritaires 1 et 2 de la Stratégie Multisectorielle de l'UN-HCR.....	71

Photos

Photo 1 : vue aérienne du camp de M'Berra	16
Photo 2: Marre de Valalla 1.5 km ²	20
Photo 3: Château d'eau Sud du Camp	20
Photo 4: Marre de Kombegdi	20
Photo 5:Pépinère SOS Désert pour le reboisement de la haie vive du camp	21
Photo 6: Ferme intégrée de Koussana réalisée par l'OIM (Non fonctionnelle)	23
Photo 7 : exposition des quelques produits maraichers (périmètre n°2 au camp de M'Berra).....	26
Photo 8: Périmètres abandonnés faute d'eau à Aghor et M'Berra I.....	26

<i>Photos 9:Parcours pastoral - Destination Marre d"Oum adreini" pas loin de El Meimoune.....</i>	28
Photo 10: Élevage des bovins au niveau de la Commune de Vassala (BUMEC-Septembre 2020)	29
<i>Photo 11: Élevage des Camelins au niveau de la Commune de Vassala (BUMEC-Septembre 2020)....</i>	29
<i>Photo 12:le grand marché de M'Berra</i>	30
Photo 13: Ressources forestières de l'arrière-pays du Camp (Photo BUMEC -2020).....	32
Photo 14 : Activité artisanales et de Services au niveau du Camp de Mberra.....	34
Photo 15: Unité de fabrique de grillage du Camp de M'berra	34
Photo 16 :Centre de Santé M'berra	36
Photo 17 : Poste de santé N°1 (Poste gouvernement) Mberra	37
Photo 18 : Poste de santé 2, Mbera	38
Photo 19: Poste de santé 3, Mberra	38
Photo 20 : Poste de santé Eghor (Commune de Megve)	39
Photo 21: Poste de santé de Coussana (Commune de Vassale)	40
Photo 22 :Ecole 6 Mberra.....	40
Photo 23 : Château d'eau au sud du Camp. Mberra	44
Photo 24 : Prolifération des "Four" à charbon à Aghor et Valalla	45
Photo 25: Installations d'énergie solaire au Camp de Mberra (BUMEC-2020).....	46
Photo 26 : Type d'Habitat dominant au camp de Mberra. BUMEC. 2020.....	46
Photo 27: Constructions réalisées par les jeunes maçons formés par le BIT (Chantier école)	49
Photo 28 : Station de radio.....	50

ACRONYMES ETABREVIATIONS

ACF:	Action Contre la Faim
ADICOR	Agir pour le Développement Intégré des Communautés Rurales
AED	Action pour l'Éducation, ONG mauritanienne
AFD	Agence Française de Développement
AGLC	Association de Gestion Locale Conventionnée
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMAD	Association Mauritanienne pour l'Auto-Développement
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BID	Banque Islamique de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BM:	Banque Mondiale
CAC	Cellule d'Appui aux Communes
CCC	Comité de Concertation Communal
CDD	Caisse de dépôt et de développement
BPRM	Bureau de la Population, des Réfugiés et de la Migration (du Département d'Etat Américain)
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
COOPI	Cooperazione Internazionale, ONG italienne
DEL	Développement Economique Local
CDR	Comité de Développement Régional
CM	Conseil Municipal
CS	Centre de Santé
CSE	Cellule de Suivi-Évaluation du PDC.
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DECLIC	Le Projet d'appui au développement économique local et aux initiatives communales
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DREN	Direction Régionale de l'Éducation Nationale
FFOM	Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces
GTD	Groupe de travail départemental
GTR	Groupe de travail régional
RIM	République Islamique de Mauritanie
RIMDIR	Renforcement des Investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le Développement durables des zones rurales
RIMRAP	Renforcement Institutionnel en Mauritanie pour la Résilience Agricole et Pastorale
RP	Réserve Pastorale
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de prospérité Partagée
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SIMB	Système d'Information de Marché pour le Bétail

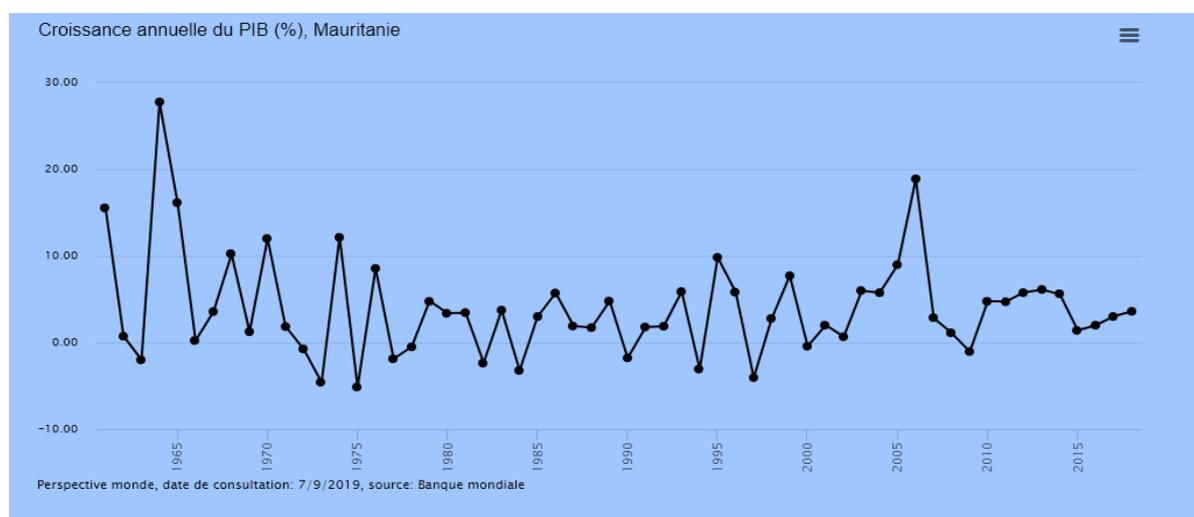
SNDE	Société Nationale d'Eau
SOS Désert	ONG mauritanienne active dans le secteur de l'élevage
UEP	Unité Eco-Pastorale
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HA	Hectare
MDR	Ministère du Développement Rural (Ministère Agriculture & Elevage)
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Industrie
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
INAP-FTP	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle
INTERSOS	Organisation Non Gouvernementale Internationale Italienne
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement
LWF	Luther an World Foundation (Fondation Luthérienne Mondiale)
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
OIM	Organisation Internationale des Migrations
ONS	Office National des Statistiques
ONSER	Office National mauritanien des Services d'Eau en milieu Rural
PAM	Programme Alimentaire Mondial
ML	Mètre Linéaire
ONG	Organisation non Gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDC	plan de développement communal
PDL	Plan de développement local
PDU	Programme de Développement Urbain
PIP	Plan d'Investissements Prioritaire
PNDDLE	Programme National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'Emploi des Jeunes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAPS	Le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
PRODEFI	Le Projet de développement des filières inclusives
RGPH	recensement général de la population et des habitants
SDE	Services Déconcentrés de l'État
SNDDL	Stratégie nationale de développement local
STD	Services Techniques Déconcentrés de l'État
SWEDD	Projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel
TDR	Termes de référence
UICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Introduction

i. Contexte du Projet :

L'économie mauritanienne, en dépit des turbulences politiques et climatiques cycliques, a réalisé une croissance moyenne annuelle à prix constants de 3.97% sur la période 1961-2018. Mais l'effort de transformation des fruits de la croissance en actifs économiques et sociaux durables par le développement humain, l'aménagement et l'équipement équilibré du territoire a souffert de faiblesses notoires dont notamment, l'absence de vision globale de développement intégré du territoire, l'insuffisance des approches de développement stratégiquement planifié, le délaissement de l'échelon rural, l'inadéquation des choix de dimensionnement et de qualité des investissements en plus des inefficacités liées au déficit systémique en matière de Gouvernance.

Graphique 1: Croissance annuelle du PIB 1961-2018 en pourcentage, Mauritanie



En dépit des efforts indéniables maintenus sur les dix dernières années sur le chemin du rééquilibrage territorial, il reste beaucoup à faire notamment au plan de la qualité des politiques territoriales et l'arrimage des politiques publiques au service du développement local.

A ce niveau les villes émergentes, notamment au niveau des Zones à potentiel économique et démographique pourraient jouer un rôle d'entraînement essentiel, si les potentialités de ces Villes sont judicieusement exploitées et si les articulations Villes et leurs arrière territoire sont suffisamment prises en compte dans la planification stratégique.

En effet, au vingt et unième siècle, les Villes sont devenues les principaux centres de création de la richesse et de valorisation des sources de croissance, elles agglomèrent les dynamiques économiques, les processus productifs d'intensification des échanges et de stimulation de l'investissement et de la Consommation, améliorant ainsi la productivité des facteurs et du travail.

Les Villes, notamment dans les pays en voie de développement, peuvent être aussi les promotrices des synergies entre l'économie rurale et urbaine jouant le rôle de vraies locomotives de tractation des dynamiques de développement territorial, à travers la prestation de services commerciaux, techniques, financiers et viaires au bénéfice de la valorisation des potentialités de leurs arrière-pays et la création d'emplois stables et de revenus.

Mais pour jouer ce rôle stratégique, les villes se doivent d'abord de gagner le pari de relever le défi de la maîtrise de leur propre développement stratégique ainsi que celui de la gestion urbaine opérationnelle et dynamique.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement mauritanien et le Groupe Banque Mondiale préparent un nouveau Projet d'appui à la décentralisation au niveau des Villes intermédiaires (MOUDOUN) couvrant les Villes de Rosso, Kiffa, Sélibabi, Aioun, Néma, Basiknou, Adel Begrou et **le Camp de M'berra**.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des appuis antérieurs de la Banque mondiale aux collectivités locales, notamment les Projets du PDU et du PNIDDLE, mais comporte aussi des ressources allouées au renforcement de la dynamique de réponse à la pression démographique, institutionnelle et environnementale exercée par la présence des réfugiés sur le territoire du département de Bassiknou à l'extrême Sud-Est du Pays.

Le projet, en cours de finalisation, aura pour objectif global « de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes intermédiaires ciblées et pour principaux objectifs spécifiques : (a) d'améliorer la productivité des villes intermédiaires et (b) de renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie. Cet objectif serait réalisé à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local. »¹

En vue d'un démarrage prompt du Projet MOUDOUN, l'État mauritanien et la Banque Mondiale à travers le PNIDDLE ont engagé les études relatives à l'actualisation ou l'élaboration des plans de développement des Communes bénéficiaires en vue de doter ces villes de référentiels stratégiques de programmation en adéquation avec la Vision de MOUDOUN inspirée des approches de la Banque Mondiale axées sur l'amélioration de la productivité des Villes et la qualification de leur cadre Urbain.

ii. Situation Spécifique des réfugiés maliens du Camp de Mberra

La Moughataa de Bassiknou a connu un afflux épisodique de réfugiés depuis le début des années 90 en rapport direct avec l'insécurité et les problèmes internes au Mali voisin.

Entre 90 et 91, les premières installations informelles de populations maliennes qui fuient l'insécurité grandissante au Mali commencent à s'installer. Une année plus tard la zone connaît une arrivée massive de populations, essentiellement Touareg, Arabes, Bambaras et Haratines. Elles sont alors accueillies dans le camp de Fassala. Par la suite, d'autres vagues avaient suivies et sont installées dans 3 camps, Aghor, Bassiknou et Fassala. En 1996, suite au retour éphémère à la stabilité, plusieurs groupes de réfugiés étaient rentrés au Mali, les camps de réfugiés sont démantelés et les réfugiés restant sont regroupés dans un camp à M'berra désormais connu sous le nom du Village de Mberra 2.

Mais une deuxième grande vague de réfugiés va déferler en 2012, après la reprise des hostilités au Nord et au centre du Mali. Ces nouveaux réfugiés sont rapidement orientés vers le camp de M'berra qui comptait en juin 2019 près de 56.000 réfugiés enregistrés contre un peu plus de 61.000 en Juin

¹ Eude sur le montage institutionnel, TDR.

2020. Au 15 Septembre 2020, 13 826 réfugiés se sont nouvellement enregistrés dans le camp de réfugiés de Mberra depuis le 1er janvier 2020 contre 4 557 en 2019.

Néanmoins, la présence des réfugiés ne se limite pas au camp de Mberra car de nombreux Maliens se sont installés dans plusieurs localités au niveau des Communes de Fassala, Bassiknou et Elmegve et dans la partie frontalière méridionale.

Les réfugiés du Camp de Mberra restent cependant et de loin le plus grand poids démographique de la Moughataa représentant près de la moitié de la population de la Moughataa et plus de quatre fois le poids démographique de Bassiknou Ville. L'agglomération Bassiknou-Mberra et localités contigües représenterait alors la deuxième agglomération en termes de taille démographique sur le territoire mauritanien après Nouakchott selon certaines estimations.

L'arrivée des réfugiés a toujours constitué une perturbation du système de vie des populations depuis les années 90, contribuant à accroître la surexploitation des ressources disponibles, le bouleversement des systèmes productifs et des écosystèmes et la sur-sollicitation des services sociaux de base déjà déficients. Ses effets environnementaux dans un contexte de vulnérabilité et de changements climatiques sont aussi suffisamment connus et étudiés, en particulier aux alentours des camps, des localités d'accueil des réfugiés et sur le chemin des parcours des éleveurs transhumants.

Il reste établi que, l'État mauritanien n'a jamais été laissé seul face à cette épreuve, les agences du système des Nations Unies et la coopération internationale ont toujours réagi promptement depuis les années 90 et se trouvent présentement sur le terrain, coordonnées par l'UNHCR, aux prises avec les problématiques de protection des réfugiés, de résilience, d'offre de Services de base, de restauration des écosystèmes et de protection de l'environnement.

La réponse humanitaire a été telle que les conditions des réfugiés du Camp de Mberra sont sensiblement meilleures que celles des autochtones, mais l'installation dans la durée des réfugiés et les risques encourus de retrait d'intervenants potentiels appelle à trouver des solutions plus durables et plus stratégiques.

L'État Mauritanien et les agences des Nations Unies ont déjà parcouru des étapes fondatrices sur le chemin de la normalisation durable du séjour des réfugiés maliens :

- Le Gouvernement mauritanien a maintenu son engagement au pacte mondial pour les réfugiés des Nations Unies de 2018 à l'occasion du dernier forum tenu en Décembre 2019 ;
- Le Gouvernement a permis l'enrôlement des réfugiés sur les systèmes d'identification du pays ;
- Il a étendu le système national de gestion de la Santé dit IINAYA aux réfugiés, comblant ainsi le vide laissé par le retrait de certains opérateurs clés de l'humanitaire en Santé Publique (MSF, ITERSOS et ALIMA);
- S'est engagé à élaborer une loi relative à l'asile et aux réfugiés ;
- S'est engagé à offrir aux réfugiés des conditions d'accès au Marché identiques à celles des nationaux.

Il y a lieu de rappeler que la plupart de ces engagements découlent déjà d'engagements internationaux notamment :

- La Convention de Genève du 28 juillet 1951 sur le statut des réfugiés et son protocole additif de 1967 ;
- La Convention de l'OUA du 10 Septembre 1969 relative aux Réfugiés en Afrique.

L'essentiel des droits en question étaient repris dans la réglementation nationale par le Décret 022-2005 notamment son article 14.

C'est dans ce contexte spécifique que la Banque Mondiale à travers le guichet « réfugiés et communautés d'accueil » et son Sous-guichet régional décide d'appuyer les efforts du Gouvernement et de la Communauté internationale visant le renforcement de la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil au niveau de la Moughataa de Bassiknou et plus particulièrement au niveau du Camp de M'berra et des localités avoisinantes accueillant des réfugiés.

iii. Rappel de l'objectif et du contenu de la Mission

L'objectif de la prestation est l'élaboration d'un Plan de développement local pour le Camp de M'berra et son arrière territoire immédiat, dans une logique d'appui à la productivité du camp, de renforcement de la résilience des populations et d'amélioration des Services rendus aux réfugiés et à la population d'accueil en vue du maintien d'une cohabitation harmonieuse, d'un développement durable et d'une exploitation judicieuse des ressources et des Services disponibles.

La réalisation de la prestation couvre :

- L'exploitation des Études récentes sur la situation du territoire et des réfugiés,
- La conduite d'entrevues approfondies avec les autorités déconcentrées, régionales et locales,
- Les entrevues avec les Services régionaux,
- Des focus groupes et des entrevues avec les représentants des Réfugiés organisés en Groupes thématiques,
- Des Focus groupes avec les associations et coopératives de réfugiés notamment celles impliquées dans la dynamique économique au niveau du territoire du Camp,
- Des entrevues avec les partenaires techniques et financiers et Organismes publics et privés et projets Humanitaires et de développement intervenant dans la Zone en faveur du Camp,
- Les visites de terrain pour l'approfondissement des constats et des diagnostics,
- Des rencontres avec les communautés d'accueil et le recueil de leurs regards et jugements croisés par rapport aux problématiques multiples que suscite une présence prolongée de leurs frères maliens,
- Le recueil des besoins prioritaires et l'identification des actions thématiques avec le maximum de précision,
- L'intégration des actions dans une programmation de développement en ligne avec les objectifs et les orientations de la stratégie multisectorielle posée par l'UNHCR et ses partenaires,
- La mise à profit des études stratégiques a portée programmatique pertinente notamment :
 - o La stratégie multisectorielle 2018-2022, posée par l'UNHCR,
 - o La stratégie environnementale commanditée par le BIT,
 - o L'Étude sur l'impact des réfugiés commanditée par l'UNHCR,
 - o L'Étude sur les ressources naturelles de la Moughataa réalisée par le PNUD,
 - o Le plan de développement économique local de la Moughataa élaboré par le PNUD dans le cadre du PAGOURDEL,
 - o Les plans de développement communaux réalisés par le PNIDDLE.

Il y a lieu de rappeler ici que le cas spécifique du Plan de Développement Local de M'berra et environs, sur lequel porte le présent travail, est particulièrement intéressant et complexe la fois à plus d'un titre :

- Le statut de Ville ne peut être mis en avant, s'agissant de réfugiés maliens dont le retour à leur pays devrait être engagé dès que les conditions sécuritaires le permettraient, ce qui rend toute planification urbaine à long terme sujet à discussion ;
- L'agglomération Bassiknou-M'berra et villages satellites est tout de même, la première en termes démographiques au niveau de la Zone et se situe à proximité d'une grande zone d'insécurité et de recrudescence de la violence dont les réfugiés sont un prolongement social naturel, ce qui fait peser sur la Zone de gros risques d'instabilité qui peuvent à tout moment être exacerbés par la géopolitique régionale ;
- La présence prolongée des réfugiés et de leur cheptel sur le territoire de la Moughataa contribue considérablement à la détérioration des écosystèmes et à la surexploitation des ressources naturelles déjà entamées par les changements climatiques et l'action anthropique ;
- Le statut juridique du Camp est particulier au regard du droit international, des Conventions Internationales et textes nationaux de leur application ;
- Les référentiels stratégiques nationaux de planification semblent inopérants d'un point de vue institutionnel (CCC et Mairies), notamment en ce qui concerne les actions spécifiques au Camp;
- La multitude des intervenants, la diversité de leurs statuts et de leurs approches, en dépit de ces effets bénéfiques, complexifie davantage l'exercice de diagnostic et de planification.

Mais nonobstant ces défis, il n'en demeure pas moins que plusieurs points très positifs ont concouru considérablement à peaufiner le ciblage des actions prioritaires de ce PDL, dont :

- L'excellent travail de Coordination entrepris par l'UNHCR au plan des acteurs et des interventions en faveur du camp et environs à travers une approche multisectorielle et holistique ;
- L'abondance des connaissances et des Études de portée stratégique, programmatique ou thématique concernant les réfugiés, la Moughataa de Bassiknou, son territoire et ses Communes ;
- La forte mobilisation des acteurs du Camp et du territoire lors des étapes du diagnostic territorial, économique et institutionnel.

iv. Étapes de la Mission

Quatre actions ont été planifiées et accomplies par les experts en dehors des travaux au Siège :

Premièrement, la rencontre avec les acteurs principaux. Il était question au cours de cette phase d'exposer les objectifs de la mission et d'en coordonner les étapes ultérieures. Mais il était également question de susciter des échanges par rapport à l'ébauche d'un PDL pour la localité dont le statut de collectivité à part entière, reste encore à définir, dans le Cadre d'échanges croisés avec les pouvoirs du territoire.

A ce titre, les acteurs suivants ont été rencontrés :

- Les autorités administratives (le Wali titulaire à Néma, le Hakem Mouçaid à Bassiknou (titulaire en congé) et le Hakem de l'Arrondissement de Fassala) ;

- La présidence du Conseil régional au niveau de la Wilaya du Hodh Echarghi (Président du CR à Néma et du premier Vice-président à Bassiknou)
- Certains représentants des SDE (Santé, Education, Hydraulique, Elevage, Agriculture) ;
- Les autorités municipales au sein de la Moughataa de Bassiknou (les trois Maires titulaires de Bassiknou, d'El Megve et de Fassala en plus du Maire adjoint de la Commune de D'har) ;
- Le Représentant adjoint du HCR/RIM, chargé de l'Administration du périmètre international du Camp de M'berra ;
- Le Coordinateur du Camp des réfugiés maliens en RIM et
- La majorité des partenaires intervenant en Humanitaire au Camp et en dehors du Camp. En revanche, certains partenaires n'ont pas été rencontrés par les Consultants tels que PAM, FAO et FNUAP (faute de programmation ou de coordination par HCR avec ces intervenants) ;
- L'ONG mauritanienne SOS-Désert, partenaire privilégié des Réfugiés (gestion des déchets et périmètres maraichers entre autres) ;
- Les comités chargés des services communautaires, les comités villageois, plusieurs bénéficiaires et personnes ressources aussi bien au sein du Camp et qu'en dehors du Camp.

Tableau 1 : Planning du diagnostic préliminaire et recueil des orientations générales

DATE	ACTEURS RENCONTRES	COLLECTIVITE/LIEU
13 Aout 2020	WALI TITULAIRE	Wilaya Hodh EChargui-Nema
13 Aout 2020	PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL	Région Hodh EChargui-Nema
14 Aout 2020	VICE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL	Région Hodh EChargui –Bassiknou
13 Aout 2020	DRASS	Wilaya Hodh EChargui Nema
13 Aout 2020	DREIN	Wilaya Hodh EChargui Nema
13 Aout 2020	DRHA	Wilaya Hodh EChargui Nema
14 AOÛT 2020	HAKEM MOUCAID	Bassiknou
14 AOÛT 2020	MAIRE TITULAIRE	Bassiknou
14 AOÛT 2020	MDRE (élevage)	Bassiknou
14 AOÛT 2020	MAIRE TITULAIRE	ELmegve
14 AOÛT 2020	MAIRE ADJOINT	D'har
15 AOÛT 2020	CHEF ARRONDISSEMENT FASSALA	Fassala
15 AOÛT 2020	MAIRE TITULAIRE	Fassala
16 AOÛT 2020	UN-HCR	Bassiknou
16 AOÛT 2020	ONG SOS-DESERT	Bassiknou
LUNDI 17 AOÛT 2020	COORDINATION DU CAMP AVEC ACCOMPAGNEMENT UN-HCR (°)	Camp de M'berra

Les principales conclusions à retenir à l'issue de ces différentes rencontres, seront exposées au cours de nos prochains développements dans le cadre du présent rapport.

Deuxièmement, la phase du diagnostic approfondi (phase de terrain pour la constatation et l'analyse de l'existant).

Pour la mise en œuvre de cette deuxième phase, un chronogramme détaillant les différentes actions programmées du déroulement de la Mission a été soigneusement mis sur pieds de manière concertée avec l'UN-HCR, la Coordination du Camp et les Experts, dans l'optique notamment d'optimiser tous les efforts à consentir dans le temps (12 jours au maximum) et dans l'espace (territoire équivalent aux PIP 1 et 2 de la Stratégie multisectorielle soit environ le Camp et un rayon de 45 à 50 km de part et d'autre du Camp). A son niveau, la Coordination interne du Camp, a fait, elle, état de grande disponibilité en ce qui se rapporte à la mobilisation des participants aux différents groupes fous afin d'éviter tout retard ou absence de nature à altérer le cours de la Mission ou d'en affecter l'efficacité.

Ci-dessous, le plan de travail adopté.

Tableau 2 : Plan de travail pour la Conduite des Diagnostics participatifs et des Visites des localités

Journée	Thématique	Plage horaire	Point focal pour la coordination
Mardi 18 Aout 2020			
1.	Enseignement et éducation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite des écoles du camp ○ Rencontre du conseil pédagogique ○ Rencontre avec l'APE ○ Rencontre avec RET, ESD, Save Children ○ Visite d'infrastructures hors camp 	09h00- 10h00 10h00-11h00 11h00-12h00 12h00-13h00 14h00-16h00	Ball/Diallo
Mercredi 19 Aout 2020			
2.	Santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite des infrastructure Santé de M'berra ○ Rencontre avec ALIMA ○ Entretiens avec des informateurs clés qui sont usager des services de santé au camp ○ Visites d'infrastructures de Santé hors du camp 	08h30- 09h30 09h30-10h30 10h30 -11h30 11h30 – 15h00	Cheibeta/Diallo
Jeudi 20 Aout 2020 : Journée libre et fériée (nouvel an musulman)			
Vendredi 21 Aout 2020			
3.	Energie, Hydraulique et habitat <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite des infrastructures liées à l'hydraulique au camp accompagnée d'ACF et entretien avec des utilisateurs ○ Entretien avec le comité eau/assainissement ○ Rencontre avec l'association RHU/ l'association des maçons ○ Visite des AGRs qui dépendent de l'électrification pour leurs réussites (unité collecte de lait, central vétérinaire etc.) ○ Entretiens avec des informateurs clés utilisant l'énergie pour usage domestique. ○ Rencontre avec la LWF ○ Entretien avec CICR sur la thématique relative à la 	08h00 -09h00 09h00 – 09h45 09h45 – 10h30 10h30 – 11h30 11h30-12h30 14h30-15h15 15h15-16h00	Diallo/DKhadijetou

Journée	Thématique	Plage horaire	Point focal pour la coordination
	situation hors du camp		
Samedi 22 Aout 2020			
4.	Environnement et Entrepreneuriat/moyens d'existences <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre d'ensemble avec les partenaires (SOS Désert, COOPI, RET) ○ Visites du maraichage avec SOS Désert ○ Visite des différents métiers (Maçons, grillageurs, artisans, tailleurs) avec COOPI ○ Visite des AGRs élevage avec COOPI ○ Rencontre avec la commission des éleveurs ○ Visite des éleveurs et cultivateurs hors du camp 	08h00 – 09h00 09h00 – 10h00 10h00 – 11h00 11h00-12h00 12h00- 12h45 14h00-16h	Gaye/Khadijetou/Diallo
Lundi 24 Aout 2020			
5.	Formation professionnelle, Emploi, Jeunesse et sport <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite du centre de formation de Mbera et séance de travail avec le BIT au centre de formation a Mbera ○ Rencontre avec les jeunes participants aux formations type chantier école ○ Rencontre avec les bénéficiaires des bourses DAFI ○ Discussion avec les pratiquants (l'équipe de foot) ○ Discussion avec la commission des jeunes ○ Rencontres avec le directeur festival du désert 	08h00 – 09h00 09h00 – 10h00 10h00 - 11h00 12h00 - 13h00 13h00 – 14h00	Ball/Kasse/Diallo
Mardi 25 Aout 2020			
6.	Commerce, transport et télécommunication <ul style="list-style-type: none"> ○ Visite du marché de Mbera ○ Rencontre avec la commission de gestion du marché ○ Rencontre avec quelques transporteurs ○ Entretiens avec des informateurs clés avec usager des services de transport ○ Rencontre avec Mbera Info ○ Visite du marché de Bassiknou ○ Visite des services téléphonie 	08h30-09h30 09h30-10h15 10h15-11h00 11h00 – 11h30 11h30-12h00 14h00-15h00 15h00-16h00	Gaye/Diallo
Mercredi 26 Aout 2020			
7.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Séance de restitution avec les participants aux séances précédentes a M'berra 	09h00 – 12h00	Gaye/Diallo
Jeudi 27 Aout 2020			
8.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Séance de restitution au HCR a Bassiknou avec les autorités locales, maires, représentants des agences NU, partenaires de mise en œuvre etc. 	09h00-12h00	Augustin/Fouda

Au Camp, l'approche participative consacrée, a permis de réaliser une série d'entretiens ciblés et d'échanges libres en focus groupes, tous acteurs confondus (Coordination, structures de base concernées, bénéficiaires, organisations humanitaires intervenant) tout en consacrant une journée entière à chaque secteur vital (santé, éducation-formation, hydraulique...), photos, audios, visites de sites et prise de coordonnées GPS à l'appui ;

En dehors du Camp, des actions similaires ont été menées dans les localités de Aghor, Valala, Hassi Twill, Tenwaguitime, Ligrann, Evernaane, M'Berra II, M'Berra I, Taiba, Librayni, El Meymoun, Kindjirle, Beretoume, Laghdaf, Koussana, Kimbagdy, Hassi Ehl Abdel Wahhab, Hassi Ehl Lougibe, Vanje (ou la grande Chamama de la Commune de Fassala), situées toutes dans les deux Communes de Fassala et de El Megve, administrativement relevant de la Moughataa de Bassiknou.

L'exécution de ce chronogramme a permis, en définitive, de compiler des notes résumant le diagnostic établi et les actions à entreprendre, par secteur, au Camp et en dehors du Camp.

Troisièmement, la phase planification.

Cette planification a été préparée dans la phase diagnostic par le ciblage des actions prioritaires par secteur et par échelon géographique.

Le travail d'organisation et de programmation des actions a été conduit en trois étapes pour tenir compte de la complexité du paysage institutionnel et du modèle de Coordination des actions en faveur des réfugiés :

- *Une première au niveau du Camp de M'berra : Les actions ont été organisées et programmées avec tous les acteurs ; les Responsables des Services communautaires, les Bénéficiaires et la Coordination UN-HCR du Camp ;*
- *Une deuxième au niveau du Siège du HCR, à Bassiknou, en coordination par Visio –Conférence avec les différents niveaux de Décision en Mauritanie et en dehors de la Mauritanie ;*
- *Une troisième Réunion de Validation et de restitution a eu lieu dans les locaux de la Moughataa avec les Hakems de Bassiknou et de Vassala, les Maires de Elmegve et de Vassala, l'UN-HCR, l'OIM, la FAO, le PAM, le CICR, les ONG internationales et nationales intervenant au niveau du territoire et les représentants des Antennes du Camp.*

Quatrièmement enfin, la Finalisation du plan et confection du Rapport au niveau du Siège en contrôlant la cohérence du Plan en étroite collaboration avec les décideurs du niveau central et peaufinant l'armature finale du Rapport. Elle a permis de

- Repréciser les orientations à moyen et long terme pour le Camp et le territoire,
- Contrôler, peaufiner et finaliser tous les documents de programmation du PDL,
- Échanger sur les modalités institutionnelles en vue d'arrêter le meilleur mode opératoire de mise en œuvre du PDL,
- Contrôler et finaliser le rapport en prenant en compte les suggestions des parties prenantes du niveau central.

I. Présentation Générale du Camp de M'berra

I.1. Situation Géographique et Organisation du Camp

Territoire national à statut particulier administré par l'UN-HCR en partenariat avec le Gouvernement mauritanien, le camp de M'berra est situé 20 km de la Moughataa de Bassiknou dans la Wilaya du Hodh Echarghi, Wilaya la plus à l'Est et au Sud de la Mauritanie, à la frontière avec le Mali à l'Est et au Sud.

Relevant territorialement de la Commune de Fassala, la localité de M'Béra avec sa superficie de 9km² seulement et sa population enregistrée de plus de 60. 000 Hab, représente près de 50% de la population de la Moughataa de Bassiknou, d'une superficie de 16.500 km².

Photo 1 : vue aérienne du camp de M'Berra



Au 15 Septembre 2020, l'UNHCR a dénombré 61 718 réfugiés maliens dans la région de Bassiknou dont :

- 16 107 réfugiés maliens ayant des besoins spécifiques identifiés
- 4 359 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans les zones urbaines
- 13 826 nouvellement enregistrés dans le camp de réfugiés de M'berra depuis le 1er janvier 2020 (4557 en 2019).

Le Camp et environs immédiats constitue un continuum démographique de la Ville de Bassiknou chef-lieu du département, qui forme ainsi la plus grande agglomération urbaine du Hodh Echargui devant Nema.

La Gestion du Camp est coordonnée par l'UNHCR en étroite collaboration avec l'État mauritanien et avec l'appui de plusieurs intervenants en humanitaire et en développement.

L'assistance Humanitaire donnée par les Agences des Nations Unies est accordée suivant un profilage économique des Ménages selon l'échelle de vulnérabilité :

Suivant ce profilage Six Groupes sont répertoriés :

- Les Groupes 1,2 et 3 (largement majoritaires) représentant les ménages les plus vulnérables, et bénéficient cumulativement de la distribution des Vivres et du Cash,
- Le Groupe 4 bénéficie du Cash mais pas des Vivres car disposant de revenu moyen,
- Les Groupes 5 et 6 ne bénéficient ni du Cash ni des Vivres.

Administré par le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (UN-HCR) avec l'appui de la Fédération Luthérienne Mondiale (LWF) qui y fait office de Mairie du camp, le territoire n'en demeure pas moins un territoire mauritanien où l'État mauritanien assure des fonctions régaliennes et un appui en services de base dans certaines limites.

Territorialement le Camp de M'Berra est subdivisé en **quatre zones** qui comprennent des blocs répartis comme suit :

- Zone 1 : 11 Blocs
- Zone 2 : 13 blocs
- Zone 3 : 11 blocs
- Zone 4 : 8 blocs.

Le Camp totalise ainsi 43 blocs gérés chacun par une Commission de cinq membres : Un Président ou Chef de bloc, un premier vice-président, un deuxième vice-président, une présidente des femmes et un président des jeunes.

L'ensemble de ces Commissions agit sous la supervision d'un Coordinateur qui gère tous les affaires internes et externes du Camp.

En plus du coordinateur et des commissions de gestion des blocs, le Camp dispose de commissions sectorielles qui interviennent chacune par secteur d'activité : commission des Jeunes, commission des femmes, réseau de protection de l'enfant, Conseil pédagogique, commissions des éleveurs, Commission des volontaires pour la propreté du Camp, commission de prévention et gestion des conflits, commission des sports, commission du marché, commission des vétérinaires, Commission dite Brigade anti feux, Commission de reboisement, Commission des maraichers, Commission d'eau et d'assainissement, commissions des donneurs de sang, Commission des Mahadras, Commission des bouchers, Commission des RHU (construction), Commission des maçons, Commission dite brigade plongeurs, Comités de santé (COSA), Point focal festival du désert, M'Berra Info, Commission COVID 19, Commission de gestion de la bibliothèque, les APE.

La mise en place de ces structures prend généralement deux procédures selon les structures : pour les structures de gestion communautaire, elles ont été mises en place par consensus tenant compte de l'ethnie, du genre, de la génération et du leadership alors que pour les structures volontaires à caractère strictement humanitaire, elles se sont formées du fait de l'initiative des jeunes réfugiés.²

I.2. Statut de la localité de M'Berra et des réfugiés

Comme nous l'avons déjà mentionné dans nos développements précédents, le statut de collectivité territoriale (à part entière) de la Localité de M'Berra, reste une question à trancher par qui de droit. A ce stade nous nous en tenons seulement aux bénéficiaires se trouvant au Camp et en dehors du

² Source le Coordinateur du Camp

Camp, qui ne sont autres que les réfugiés et les autochtones coexistant dans le périmètre de la présente mission.

Quant au statut propre de réfugiés, il confère un certain nombre de droits dont un bref survol mérite d'être opéré dans le cadre de ce bref aperçu autour du périmètre de la mission.

Officiellement, plus de Soixante mille réfugiés économiques et/ou de sécurité se trouvent être aujourd'hui enregistrés au niveau du Camp de M'berra sans occulter ceux qui se prévalent encore, - de jure ou de fait, de ce statut de réfugiés, campant ou transhumant dans les alentours proches du Camp, notamment sur les territoires respectifs des Communes de Fassala, Bassiknou et de El Megve.

Rappelons que la signature et la ratification par la Mauritanie de certains instruments juridiques à caractère international et régional relatifs notamment au statut de protection des réfugiés ou encore afférentes au séjour des étrangers sur le sol mauritanien, confèrent à ces derniers des droits sociaux-économiques substantiels durant leur séjour au sein du pays d'accueil. Citons-en à titre d'illustration la Convention de Genève de 1951, relative au statut des réfugiés (droits et obligations), la Convention de l'OUA, la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que les nombreuses résolutions relatives aux droits des Autochtones. Plus récemment l'État mauritanien a réaffirmé son engagement au titre du pacte mondial pour les réfugiés adopté par l'Assemblée des Nations Unies en 2018 à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés tenu à Genève en Décembre 2019.

La Convention de Genève fait supporter aux réfugiés les mêmes' devoirs que les nationaux en matière de charges fiscales mais elle leur confère aux réfugiés indistinctement des nationaux le droit de jouir des avantages prévus dans le cadre de la législation du travail et de la sécurité sociale sous réserve de dispositions restrictives ou assorties de conditions préalables. Il en est de même du droit d'ester en justice, du droit à la religion, de la propriété intellectuelle et industrielle à l'éducation primaire et à l'assistance publique et du droit fondamental de circuler à l'intérieur et hors du pays librement

Si une personne est entrée sur le territoire à travers un programme de recrutement de la main-d'œuvre ou d'un plan d'immigration, elle bénéficie des mêmes droits qu'un national.

es réfugiés sont également assimilés aux étrangers, en séjour régulier dans le pays d'accueil dans le droit d'exercer une profession non- salariée ou d'exercer une profession libérale, le droit d'acquérir une propriété mobilière et immobilière ainsi que le droit au logement, le droit au transfert des avoirs, le droit d'association (non-politique et but non-lucratif), la délivrance de pièce d'identité (normalement délivrée par le pays d'origine), le droit à l'accès à l'éducation secondaire et universitaire (l'accès aux études, la reconnaissance de certificats d'études, de diplômes et de titres universitaires délivrés à l'étranger, la remise des droits et taxes et l'attribution de bourses d'études).

S'agissant de l'exercice une profession salariée, il est assorti de trois conditions, à savoir : la résidence pendant trois ans au mois dans le pays d'accueil, la jouissance de la nationalité par l'un ou l'autre des conjoints toujours mariés et la jouissance de la nationalité du pays d'accueil par un ou plusieurs enfants.

1.3. Milieu humain

Comme nous l'avons déjà indiqué en sus, la localité de M'Berra est située sur le territoire de la Commune rurale de Fassala, administrativement relevant de la Moughataa agropastorale de

Bassiknou majoritairement occupée par des Arabo-berbères et des Haratines largement dominées par les fractions de la Tribu d'Aoulad Daoud. Les bambaras, les peuls et les tamazighs sont également présents surtout au niveau des camps de réfugiés maliens, notamment celui de M'Berra.

Au camp et en dehors du Camp de M'Berra, les partenaires (en humanitaire et en développement) tout comme les réfugiés eux-mêmes (Arabes, Tamasheks, Peuhls, Touaregs, Bambaras) sont fortement conscients de cette réalité sociologique et démographique et, à ce titre, œuvrent constamment à renforcer la coexistence pacifique entre les communautés, selon la délicate formule « autonomisation-résilience », laquelle demeure largement tributaire, elle, de plusieurs facteurs dont la bonne gestion des ressources naturelles disponibles et la consistance des moyens d'existence.

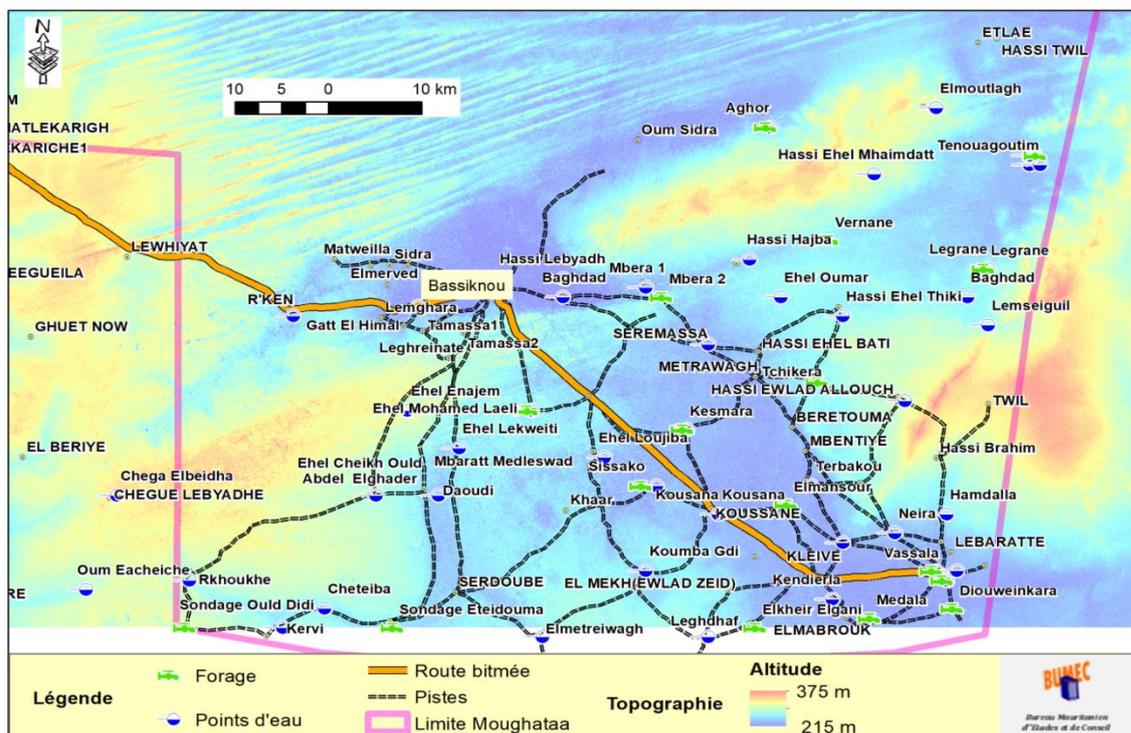
I.4. Milieu physique et ressources naturelles³

I.4.1. Relief et sol

Essentiellement plat et parsemé par des oueds drainant des Tamourts propices à l'agriculture saisonnière et à l'élevage, le relief de tout le périmètre de la mission fait partie de la grande cuvette du sud-Est de la Mauritanie que constitue le Hodh à situer, entièrement, dans le grand ensemble géologique du bassin de Taoudéni.

Les sols sont majoritairement sablonneux. Aux environs des Tamourts des dépôts argileux sont visibles. Le sous-sol est rocailleux et à forte proportion sablonneuse. Au pied de certaines zones de plateaux et des inter-dunes on observe des sols argilo-limoneux propices au développement des cultures pluviales.

Carte 1: Relief, localités, points d'eau et routes



Source : BUMEC 2020

³ Pour plus de développement se rapporter aux PDC des Communes et à l'Étude sur l'impact environnemental de la présence des réfugiés commanditée par le BIT.

I.4.2. Climat

Le climat est de type sahélo-soudanien caractérisé par une pluviométrie aux caractéristiques orageuses et irrégulières avec de fortes variations thermiques. Si à M'berra et aux localités l'avoisinant, il ya eu une bonne pluviométrie cette année (plus de 600mm), les précipitations moyennes annuelles (variant entre 150 à 500) demeurent d'une extrême irrégularité aussi bien dans le temps que dans l'espace avec des températures moyennes annuelles se situant entre 26°C et 40°C⁴, avec toutefois des écarts marqués.

I.4.3. Ressources en eau

Le périmètre du camp et celui de la Moughataa de Bassiknou en général, se situe dans le bassin sédimentaire de Taoudenni, dans lequel on peut distinguer deux systèmes d'aquifères :

- La nappe du Dhar : située à l'est de la zone limitrophe avec le Mali, cette nappe d'extension Nord – sud couvre près de 10.000 km² avec des réserves estimées à près de 10 milliards de m³ de ressources en eau de bonne qualité et exploitables à des débits supérieurs à 10 m³/h ;
- Un aquifère discontinu constitué essentiellement de pyélites, qui sont des roches argilo-siliceuses compactes de très faible perméabilité. Ces formations sont souvent injectées de filons de dolérites au niveau desquels la fracturation est mieux développée et fournit des zones de captage favorables. Les niveaux statiques se situent entre 15 et 30 m de profondeur, et les débits varient entre 2 et 10 m³/h. Le taux de succès des forages de reconnaissance est en moyenne de 30%, la salinité des eaux varie entre 360 et 1870 mg/l.

Quant aux eaux de surface pouvant rester plus de 3 mois, aux environs du Camp, elles sont favorisées par l'existence d'importants Oueds et Tiwimrinn (pluriel de Tamourt) comme les Oued de Lemghais et Rken dans les alentours de Bassiknou, VENJE, Hassi Ehl Abdel Wedoud et de Hassi Ehl Lougibe situés dans la Commune de Fassala ou encore ceux de Aghor, de Valala et de Tenwaguitime dans la Commune de EL Megve, toutes les deux dernières (Communes) sont incluses dans le périmètre de la présente mission, Bassiknou ayant déjà fait l'objet d'un PDC spécifique.

Photo 2: Marre de Valalla 1.5 km²

Photo 3: Château d'eau Sud du Camp

Photo 4: Marre de Kombegdi



Source : BUMEC 2020

Une Multitude de forages, de puits modernes et de puisards se disséminent à travers le territoire aux alentours des localités, sur les axes des parcours de transhumance du cheptel et auprès des réserves pastorales (Voir Carte N X).

⁴ Idem

I.4.4. Végétation, Flore

Au Camp et dans tous ses alentours proches la végétation dominante est celle d'une *Euphorbiacée*, localement connue sous le nom d'Evernan dont le nom scientifique est *Euphorbia balsamifera*. D'autres variétés de plantes, d'arbres fruitiers, d'arbres à vertus médicamenteuses comme le *Moringa*, les citronniers et les Goyaviers ont également été implantés à titre de reboisement et de renforcement de la Ceinture verte du Camp.

Photo 5: Pépinière SOS Désert pour le reboisement de la haie vive du camp



Source :BUMEC 2020

Globalement le couvert végétal aux alentours du Camp est fondamentalement dévasté par le séjour prolongé des réfugiés et de leur cheptel, la nature n'arrive pas recouvrer ses propriétés et les sols se dégradent en l'absence de couvert arbustif et arboré qui ne parvient plus à se restaurer naturellement sous l'effet du surpâturage et la désagrégation du sol.

Dans l'arrière territoire, en revanche, la végétation est riche en graminées comme El gasbe, Essabay, Inity mais avec aussi un éventail d'Arbres comme Ettemaatt, Ewirwaar, Teichitt, Isdrr, Ettalh, Adriss, Ezzzin, Teydoum particulièrement aux abords des bassins versants et des Tamouts.

Globalement l'étude sur les ressources naturelles réalisée par le PNUD distingue :

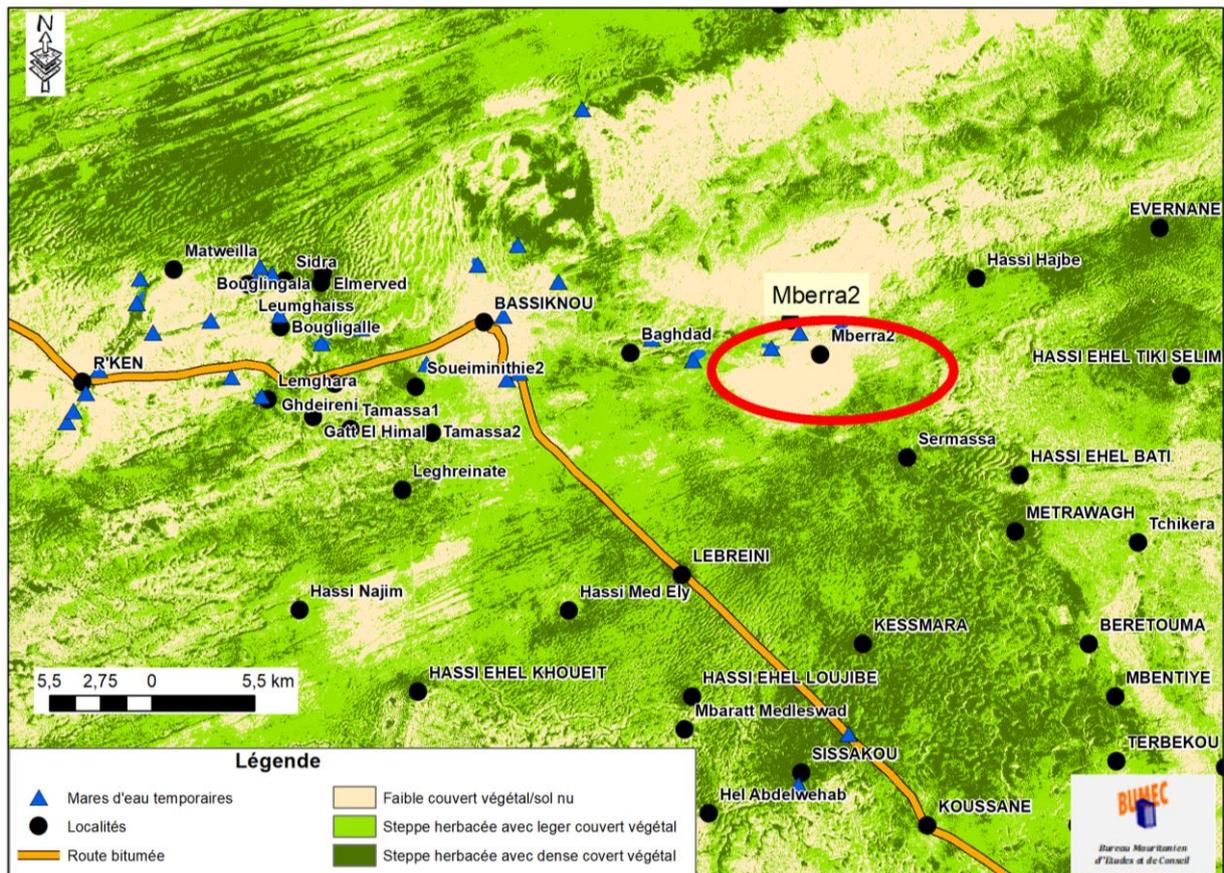
- **La Végétation arborée** dominée par des peuplements de *Combretum glutinosum*, d'*Acacia seyal*, de *Sterculia setigera*, de *Sclerocaryabirrea*, etc. caractérisant des biotopes particuliers.

A part ces formations, le couvert végétal est constitué d'une steppe arbustive rarement arborée à dominance d'*Acacia raddiana*, d'*Acacia Sénégal*, de *Balanites aegyptiaca*, de *Capparis decidua*, de *Maerua crassifolia*, *Ziziphus mauritiana*, *Hyphaene thebaica*, *Piliostigma reticulata*, *Sclerocarya birrea*, *Anogeissus leicapus*, *piliostigma thonningii*, *Mitragyna inermis*, *Dalbergia melanoxylon*, *Adansonia digitata*, *Maytenus senegalensis*, *Cadaba farinosa*, *Fucus abutifolia*, *Ceiba pentandra*, *Celtis integrifolia*, *Acacia albida*, *Acacia seyal*, *Acacia laeta*, *Raphia soudanica*, *Tamarindus indica*, etc. Ces formations d'espèces ligneuses sont ouvertes sauf dans certains oueds ou Tamourts.

- **La Végétation arbustive et buissonnante** : quicomprend : *Boscia senegalensis*, *Leptadenia pyrotechnica*, *Calotropis procera*, *Chrosophora brocchiana*, *Indigofera oblongifolia*, *Jatropha chevalieri*, *Grewia bicolor*, *Grewia tenax*, *Gewia villosa*, *Guiera senegalensis*, *Cordia rothii*, *Ziziphus micranthum*, *Adenium obesum*, *Caralluma retrospiciens*, *Sansevieria senegalensis*, *Leptadenia hastata*, *Cocculus pendulus*, *Bauhinia rufescens*, *Salvadora persica*, etc...

- **La Végétation herbacée** herbacée qui comprend : *Farsetia ramosissima*, *Cymbopogon schoenanthus*, *Gisekia pharmacoïdes*, *Boerhavia repens*, *Tephrosia sp*, *Indigofera senegalensis*, *Panicum turgidum*, *Cenchrus biflorus*, *Cenchrus ciliaris*, *Alternanthera nodiflora*, *Alysicarpus vaginilis*, *Alysicarpus ovalifolius*, *Aristida mutabilis*, *Aristida funiculata*, *Cissus quadrangularis*, *Heliotropium strigosum*, *Gynandropsis pentaphylla*, *Polycarpaea linearifolia*, *tridens*, *Cynodon dactylon*, *Heliotropium bacciferum*, *Cassia tora*, *Cassia italika*, *Aristida pungens*, *Cornulaca*, *Abutilon pannosum*, *Psoralea plicata*, *Crotalaria sharea* etc.

Carte 2: Situation du Couvert Végétal du territoire, (Dégradation visible autour de M'berra)



Source : BUMEK- Septembre - 2020

La carte ci-dessus donne des idées sur la difficulté de la régénération forestière sahélienne, la grande variabilité dans la quantité de fourrage disponible chaque année et la grande diversité territoriale et annuelle de la production de la biomasse dans la Moughataa de Bassiknou.

Selon ACORD et GRDR (2010), la production de biomasse dans la Moughataa de Bassiknou est de l'ordre de 100 kg MS/ha sur les dunes vives, 1000 à 2000 kg MS/ha dans les formations sableuses non dunaires et de l'ordre de 300kgMS/ha au niveau des substrats caillouteux. La moyenne des vingt dernières années (1998-2017) est de 3 159 kg MS / ha, tandis que les valeurs annuelles montrent une alternance qui varie de la valeur la plus élevée, correspondant à l'année 2010 avec 6 455 kg MS / ha avec la valeur la plus basse de la série, ce qui correspond à l'année 2002 avec 631kg MS / ha (UNHCR,2018).

I.4.5. Faune

En plus de la population humaine, un cheptel important est présent dans le camp et aux alentours du camp estimé à : bovins : 4975, ovins /caprins : 30000, asins : 500, équins :50.

Les autres fauniques sont quasiment inexistantes à l'exception de quelques chacals et fennecs, faune rarement perceptible. On note cependant la présence de grands essaims d'oiseaux et canards malgré le grand braconnage non autorisé et la chasse illicite.

Selon les estimations locales plus de 70% des populations réfugiée sont des éleveurs et vivent des produits d'élevage (lait et viande). Les activités économiques de l'élevage sont aussi une soupape de sécurité, une épargne et un prestige socioculturel pour ces communautés.

Les tentatives de promotion de la culture avicole n'ont pas donné de bons résultats dans le périmètre de la mission malgré quelques expériences pilotes comme celle de la Ferme intégrée de Koussanna, mise sur place avec l'appui de l'OIM.

Photo 6: Ferme intégrée de Koussana réalisée par l'OIM (Non fonctionnelle)



Source : BUMEC 2020

I.4.6. Risques environnementaux et Moyens d'existence

La présence des réfugiés et la sédentarisation des autochtones ont contribué à la dégradation des écosystèmes, à la surexploitation des ressources disponibles et au bouleversement des modes d'affectation et d'exploitation des terres et de l'Eau, contribuant, en plus des effets des changements climatiques, à la dégradation des conditions naturelles et environnementales, dans les zones de concentration. La dégradation de l'environnement bouleverse le système de vie des populations et participe à la vulnérabilité des conditions d'existence.

L'Étude environnementale de base sur le territoire du camp de M'berra et des villages environnants réalisée par MS Environnement et Territoire dans le cadre du projet « Promouvoir un modèle d'accès aux moyens d'existence durables et de cohésion sociale à Bassiknou Moughataa » mis en œuvre par le Bureau International du Travail (BIT) avait mis en relief les manifestations de phénomènes extrêmes liés aux changements climatiques, dont :

- « Une instabilité importante des précipitations (décalage de la saison des pluies et variations du volume des précipitations) ;
- Une hausse des températures augmentant le risque de sécheresse. Déficit pluviométriques en 2011, 2015 et 2017) ;

- Des tempêtes plus fréquentes et plus fortes entraînant des dégâts dans les zones de cultures (crues éclairées imprévisibles, glissements de terrains, arbres et clôtures emportés par le vent et la pluie). (Inondations de Bassiknou en septembre 2018 « et 2020 ») ;
- La dégradation des sols et du couvert végétal / érosion (aggravée par le déboisement et le surpâturage) et la prolifération des ennemis des cultures (insectes, rongeurs, ...) ;
- Un exode rural et des migrations climatiques (entraînant l'abandon des terroirs et le recul voire la disparition des systèmes agro-pastoraux traditionnels durables) ;

Les communautés, elles, insistent sur la nécessité d'une gestion durable de trois ressources considérées comme communes d'un point de vue religieux : les ressources en eau, les pâturages ainsi que les sources d'énergie en particulier le bois de chauffe.

D'abord l'axe relatif à **l'eau** dans ces différentes formes d'usage, de la consommation par les populations, à l'abreuvement des animaux en passant par la culture irriguée et des périmètres maraichers aussi bien au sein du au Camp que dans les localités avoisinantes. Un exemple typiquement soulevé est qu'au Camp, l'abreuvement du cheptel se fait à l'eau potable et non à travers l'eau d'exhaure comme il est le cas en dehors du Camp notamment en période de soudure, où les autochtones n'accèdent pas à l'eau potable pour les humains.

Ensuite l'axe se rapportant au partage des parcours pastoraux entre réfugiés et autochtones particulièrement dans les Communes respectives d'El Megve et de Fassala. Par rapport à cet axe, cinq aspects restent saillants, particulièrement en dehors du Camp :

- La dégradation visible et prononcée du couvert végétal et du sol, au Camp et dans ses alentours immédiats et ce en dépit les importants reboisements opérés au Camp dans le cadre de la Ceinture verte dont est pourvu ce dernier ;
- L'absence de brigades de protection (en termes de répression et de dissuasion, au moins, visibles) en bénédiction des violations criantes de toute la codification transversale en vigueur (Code de l'Environnement, Code forestier, Code de l'Eau, Code de la chasse, ainsi que toute la pléthore d'instruments juridiques et conventionnels internationaux sur la protection de l'écosystème, les droits des autochtones sur leur terroirs et milieux naturels, autres...) ;
- Risque de pollution des eaux de surface abondantes en période de pluies par le cheptel concentré en surnombre sur le territoire ;
- Risque de prolifération d'IRA (infections respiratoires aiguës) dans ce contexte particulier de Covid 19 lors des brassages entre éleveurs autour des points d'eau,
- Risque de contamination du cheptel en transhumance.

La pression sur les pâturages et la dégradation continue de l'environnement peut réchauffer les tensions sociales entre réfugiés et autochtones autour de l'accès équitables aux ressources et porter atteinte à la cohabitation pacifique.

Enfin l'axe relatif « aux mauvaises pratiques », à l'encontre de la protection de l'Environnement telles que la fauche de paille, la coupe abusive de bois de chauffe, et du bois frais ainsi que la prolifération des fameux « Fours à charbon », lesquels fours constituent, hélas, une importante source d'énergie et de revenus aussi bien pour les Réfugiés que pour le reste des populations autochtones.

Les enjeux environnementaux au niveau de la Moughataa sont telles qu'une réflexion stratégique plus vigoureuse et plus innovante devrait être menée, stratégie qui tiendrait compte des nouvelles réalités du territoire : de la sédentarisation anarchique et relativement destructrice, des changements climatiques, des effets anthropiques sur la dégradation de l'environnement et des

écosystèmes et enfin la nécessité de l'éclosion d'un mode vie des populations garantissant la satisfaction des conditions d'existence dans le respects des principes du développement durable, en particulier au plan de la préservation et de la restauration de l'environnement et des écosystèmes.

A défaut, le processus de désertification et de dégradation des sols contribuera inéluctablement à la paupérisation du territoire, aux conflits autour des moyens d'existence et à l'instabilité politique et sociale dans la zone.

Réerves pastorales réalisées dans le périmètre de la Mission

La mise en œuvre des réserves pastorales et fourragères procèdent de la protection et de la préservation de l'Environnement, lato sensu. Il s'agit de mises en défens **dont le but premier consiste à la préservation** et La génération du milieu au niveau d'une zone pour créer une surface protégée exploitable, constituant ainsi un potentiel naturel de régénération d'essences locales. Plusieurs avantages en sont tirés de l'utilisation durable pour des activités agricoles et pastorales à la restauration des sols dégradés en passant par la prise de conscience et d'apport en connaissances au bénéfice des exploitants. Il s'agit en somme, à travers la création de ces réserves de la valorisation du potentielle du milieu naturel tout en préservant le mode de vie des populations en vue de leur assurer l'accès responsable (best practices) aux ressources naturelles.

Dans ce cadre, **quatre réserves pastorales** ont été réalisées dans les environs du Camp de M'Berra par l'ONG nationale SOS-Désert (premier partenaire national des réfugiés) selon les détails suivants :

- Protection de 100ha à SEREMASSA,
- Protection 100 ha à Guesmaré,
- Protection de 50ha à Mbera1 et,
- Protection de 50ha à Mbera 2.

En coordination avec les autorités de la Moughataa de Bassiknou, toutes ces interventions ont été également menées en concertation étroite avec les réfugiés et les populations hôtes. Il s'agit de sensibiliser les communautés et les autorités municipales de privilégier, - autant que possible-, ces actions à caractère environnemental à travers lesquelles les bénéficiaires ont un intérêt économique commun.

Source : SOS Désert.

II. Diagnostic participatif du Camp et de son arrière-pays

Ce diagnostic portera sur la dynamique économique du Camp et en dehors du Camp, au niveau de l'arrière territoire **(1)**, sur les infrastructures et Services sociaux de Base **(2)** et sur la Gouvernance du territoire et de la dynamique des acteurs intervenant en humanitaire et en développement **(3)**.

II.1. Dynamique des secteurs productifs :

II.1.1. Agriculture

Initialement tous éleveurs ou presque, les habitants du Camp, pratiquent néanmoins deux formes de cultures, à savoir la culture sous pluie et la culture maraichère favorisés par des sols légers et sablonneux.

En dehors camp, les populations rencontrées exercent outre les deux formes de culture pratiquées au Camp, une troisième forme de culture à savoir l'agriculture derrière barrages et diguettes ou après décrue des Oueds et plans d'eau.

Photo 7 : exposition des quelques produits maraichers (périmètre n°2 au camp de M'Berra)



Source : BUMEC 2020

L'agriculture est tributaire des aléas climatiques et des difficultés de protection des champs contre les intrusions du cheptel transmuant en surnombre, des ennemis de cultures et des oiseaux granivores, mais aussi au manque d'eau, de moyens d'exhaure et d'arrosage, à l'insuffisance voire l'indisponibilité des produits phytosanitaires, à la mauvaise qualité des semences, à la disponibilité d'outils et d'équipements agricoles (houes, arrosoirs, charretiers, autres), elle souffre également du manque de formation et d'encadrement technique des agriculteurs..

Photo 8 : Périmètres abandonnés faute d'eau à Aghor et M'Berra I



Source : BUMEC 2020

La sédentarisation accélérée et l'afflux massif des réfugiés et leur cheptel suscite une certaine déprise de l'agriculture ancestrale, peu rémunératrice et désormais exposée à plusieurs aléas et à la concurrence d'autres modes d'accès aux revenus dont notamment la gratuité de l'aide humanitaire et le développement des activités tertiaires plus adéquates pour les populations sédentaires.

Au niveau du camp de M'Berre et environs deux types cultures sont pratiqués : le maraichage au mois d'Octobre jusqu'au mois de Juin et la culture sous pluie (Diéri et derrière barrages) du mois de Juillet jusqu'à la fin du mois de Septembre.

Les spéculations cultivées en maraichage sont : pour les espèces légumineuses : les tomates, les salades, les oignons, les pommes de terre, les carottes, les navets, l'aubergine, les choux, les betteraves, les oignons, les poivrons, le piment, le Gombo, le Bissap (mbissame) etc...

Les exploitants maraichers au sein du camp sont organisés au sein de six périmètres présentés par le tableau-ci-après :

N° du périmètre	Superficie	Nbre exploitants	État
1	6 ha	400	Fonctionnel
2	2 ha	100	Fonctionnel
3	1,5 ha	100	Fonctionnel
4	1,5 ha	Néant	
5	2 ha	Néant	

N.B. Le système de goutte à goutte est pratiqué au niveau des périmètres 2 et 3 et faute d'eau pour le maraichage, les périmètres 4 et 5 sont irrégulièrement exploités. En réalité ils étaient destinés à l'agriculture pluviale et faute de pluies suffisantes sur les dernières années leur exploitation était irrégulière mais devrait reprendre cette année.

Les spéculations cultivées dans la culture sous pluies sont le haricot, les arachides, le petit mil, le maïs, les pastèques et les concombres :

L'ONG SOS Désert en charge de l'encadrement des agriculteurs a offert le grillage, les semences pour la culture pluviale, le matériel horticole en plus d'une formation sur les techniques culturales.

Une grande partie de la production est consommée par les ménages au Camp, le reste étant vendu lors des présentations faites des produits au niveau des marchés hebdomadaires des localités avoisinantes les plus proches comme Fassala et autres. La plupart des périmètres maraichers disposent de grillages, de matériel horticole et des intrants agricoles alloués par les SDE et d'autres partenaires au développement et/ou en humanitaire comme SOS-désert au Camp et OIM, le PNUD et d'autres partenaires en dehors du Camp.

Il y a lieu de signaler que, la situation agricole au niveau des localités des communes de Megve et Fassala est limitée à la pratique de la culture sous pluie ou encore celle dite d'Oueds (en suivant le séchement progressif des Tamouritt ou Tiwimrinn) et ce faute d'eau suffisante pour l'exercice du maraichage.

En somme, «le HCR, en collaboration avec son partenaire SOS Désert, travaille à améliorer l'alimentation des réfugiés par la mise à disposition de 8 hectares de jardins maraichers qui servent à cultiver des légumes frais.

Les activités de maraîchage soutiennent plus de 800 familles à travers la participation de plus de 1600 personnes, en très grande majorité des femmes. Ces activités sont renforcées par des interventions de réhabilitation de l'infrastructure des maraîchages ainsi que l'encadrement technique et le suivi par un programme qualifié. L'objectif est aussi de permettre une meilleure autonomisation des réfugiés grâce à la vente d'une partie de leur production pour augmenter leurs revenus, leur permettant de répondre à certains besoins non couverts par le passé « source : SOS Désert »

Actons prioritaires

- ◆ Construction de six bassins/réserves d'eau de 15 à 20 m³ au sein des périmètres d'agriculture hivernale ;
- ◆ Généralisation du système de goutte à goutte déjà existant au niveau des périmètres 2 et 3, au reste des autres périmètres maraichers ;
- ◆ Réhabilitation des trois périmètres abandonnés [faute d'eau] ;
- ◆ L'extension des périmètres maraichers numéros 2, 3 et 5 ;
- ◆ Construction de cinq loges- gardien au niveau de cinq périmètres maraichers ;
- ◆ Disponibilité au niveau du Camp d'une banque d'engrais/semences ;
- ◆ Introduction d'arbres fruitiers aux plants et spéculations déjà offertes au niveau des deux pépinières du Camp :
- ◆ Appui et formation de l'encadrement technique de L'ONG SOS –Désert ;
- ◆ Installation d'une unité de transformation et de conservation des produits agricoles ;
- ◆ Construction d'une unité de stockage et de conditionnement pour l'entreposage des produits horticoles avant leur écoulement sur le marché ;
- ◆ Appui aux confectionneurs de grillage made in Mberra à travers la disponibilité au Camp de la matière première ;
- ◆ Construction d'un second Atelier de petits métiers professionnels [grillage, Cordonnerie, Artisanat diversifié, autres] A l'image du seul Atelier du genre au Camp,

II.1.2. Élevage

Un important cheptel se concentre dans et aux alentours du camp. Estimé ce jour à 4975 bovins, 30000 ovins /caprins ; 500 asins;50 équins, sachant que plus de 70%de des populations réfugiées sont des éleveurs et vivent des produits d'élevage (lait et viande). Les activités économiques de l'élevage sont aussi une soupape de sécurité, une épargne et un prestige socioculturel pour ces communautés-

Photos 9: Parcours pastoral - Destination Marre d' "Oum adreini" pas loin de El Meimoune



Source : BUMEC 2020

Au Camp et en dehors du Camp, l'élevage transhumant demeure le mode le plus répandu et le plus porteur (vente de cheptel sur pied, vente de lait, vente de viandes): 1800 UM pour le Kg de viande de caprin, 1400UM pour le Kg de viande de bovin. Quant à la volaille, elle est faiblement exploitée malgré de nombreuses expériences de culture avicole notamment au niveau de la ferme intégrée de Kousanna fiancée par OIM.

Selon les conclusions de l'étude sur les chaînes de valeur, le Commerce du bétail du camp est assuré à 53% par vente aux bouchers du Camp et 47% par la vente aux commerçants qui écoulent sur les Marchés de Bassiknou et Vassala. Le bétail du Camp proprement dit se limite aux bovins et petits ruminants. La Commercialisation du cheptel de Bassiknou est assurée à 60% par la vente aux bouchers de Bassiknou et 40% est écoulée sur le Marché de Vassala qui sert de point de regroupement et de transit vers les Marchés ouest africains en particulier Nionou puis Segou puis Bamako et jus qu'en Côte d'Ivoire éventuellement.

Les Camelins et petits ruminants de Bassiknou sont orientés à 90% vers Nouakchott et 10% vers les Bouchers de Bassiknou.

Photo 10: Élevage des bovins au niveau de la Commune de Vassala (BUMEC-Septembre 2020)



Photo 11: Élevage des Camelins au niveau de la Commune de Vassala (BUMEC-Septembre 2020)



Source : BUMEC 2020

Les principales difficultés relevées à l'occasion des diagnostics participatifs pour l'élevage ont essentiellement trait à :

- La grande concentration du cheptel dans la zone (réfugiés et autochtones),
- L'insuffisance d'aires de pâture,
- La rareté relative d'aliments de bétails notamment en période de soudure,

- La prolifération de maladies animales contagieuses (botulisme et fièvre aphteuse...),
- L'insuffisance de puits pastoraux ou la réduction considérable de leurs débits en période de soudure,
- La forte dégradation du couvert végétal autour du Camp et des localités,
- L'instabilité cyclique dans les zones limitrophes du Mali qui perturbe la transhumance transfrontalière.

Les actions prioritaires identifiées lors du focus avec les éleveurs portent sur :

- Approvisionnement régulier du dépôt central en intrants vétérinaires ;
- Acquisition d'une chaîne de froid pour la conservation des vaccins ;
- Approvisionnement régulier en aliments de bétail ;
- Renforcement des capacités des auxiliaires vétérinaires ;
- Appui aux AGRs du secteur (288 Embouche, 25 courtiers, 15 filière lait) ;
- Dotation du Camp en pharmacies vétérinaires [02] ;
- Renforcement des Caisses d'épargne féminines [embauchage, artisanat, vétérinaires, autres) ;
- Construction de 20 Loges de protection des coffres forts détenus par les Caisses d'épargne féminines,

II.1.3. Commerce,

Au niveau du camp les activités commerciales ne sont pas très développées, pour plusieurs raisons (statut du camp, niveau de l'aide humanitaire, fermeture relative du Camp, dominance des activités d'élevage, pauvreté...).

Photo 12: le grand marché de M'Berra



Source : BUMEC 2020

Il s'ajoute à ces facteurs :

- L'Enclavement des localités reliant le Camp d'une part à la Commune de Fassala et d'autres part à la Commune d'El Megve,
- La Concurrence des deux localités de M'Berra 1 et M'Berra 2 (Autonomisation totale),
- La proximité du Grand Centre de Bassiknou.

Les Infrastructures marchandes au niveau du Camp sont constituées par :

- ✓ Le grand marché du Camp créé en 2015 par FLM, géré par un comité de 9 personnes, avec plus de 300 boutiques le Marché approvisionne le Camp de produits de première nécessité, en légumes, en fruits, en sous-produits de l'élevage (viande, peau sèche, Beurre animal) mais aussi en produits agro-alimentaires et industriels ainsi que ceux de l'artisanat local produisant des coussins, des selles de chameaux, des ceintures traditionnelles, des bijoux en cuivre, des outillages en fer etc.
- ✓ Le marché hebdomadaire qui se tient chaque Mardi.

- ✓ Un marché au bétail. Ce commerce permet à la population du Camp et en dehors de se livrer à des activités génératrices de revenus.
- ✓ Un abattoir

En dehors du Camp, l'activité commerciale est présente au niveau de toutes les localités avoisinantes. En effet, les Marchés de Bassiknou et de Vassala et des autres grandes villes et localités en plus des marchés hebdomadaires servent de points de regroupement périodiques de vendeurs et d'acheteurs de marchandises diverses et même de services.

La présence des réfugiés et le ruissellement genreux d'aide qui s'en est suivi a boosté les activités tertiaires et artisanales et en particulier le Commerce qui devient la deuxième activité économique après l'élevage au niveau de la Moughataa.

« En termes économiques l'impact des réfugiés a généré un développement économique qui ne se limite pas aux villes et concerne bien l'ensemble des villages de la moughataa notamment à travers l'augmentation des activités de commerce, qui devient la deuxième source de revenu après l'élevage au niveau local. Cette hausse du niveau des échanges, permet à un plus grand nombre de personnes de mobiliser les ressources pour améliorer leur habitat ce qui explique que le nombre de constructions soit aussi en augmentation dans tous les villages enquêtés. Les réfugiés et la population hôte ont une interaction économique forte, à travers le commerce et parce que les premiers fournissent des services à leurs hôtes, notamment le gardiennage des animaux et des services ménagers. Grâce aux aides qu'ils reçoivent, les réfugiés sont aussi des clients auxquels il est possible de faire crédit.

Les résultats de l'enquête qualitative pour vérifier les logiques économiques à l'œuvre, bien qu'ils ne permettent pas une analyse fine des évolutions des prix et des salaires dans la région, sont tout de même clairs et les mêmes tendances se dessinent dans les différents villages. L'afflux des réfugiés dans la région de Bassikounou a sans nul doute un impact positif sur son développement économique, en particulier pour le secteur du commerce, mais aussi pour le transport et la construction.

Le secteur du transport de marchandises et de voyageurs s'est très fortement développé, grâce à la croissance du marché local et la hausse de la demande et grâce aussi à la construction des routes reliant Bassikounou à Néma et Fassala. Le développement des activités de transport a également des effets secondaires positifs comme la multiplication des emplois de garagistes à Bassikounou. Les réfugiés qui disposent de véhicules à Mbera et peuvent offrir ces services, ne font de concurrence aux transporteurs mauritaniens que pour des trajets à l'intérieur de la moughataa mais cette concurrence ne gêne pas les transporteurs mauritaniens car la demande a largement augmenté. D'autre part, sur les créneaux hors de la moughataa, les transporteurs sont spécialisés et les activités des réfugiés ont pour effet positif de maintenir les liaisons avec le Mali car les conditions de sécurité au Mali rendent ce type d'opérations trop onéreuses et complexes pour les transporteurs mauritaniens. » Conclusions de l'étude de l'impact des réfugiés sur les populations Hôtes réalisée par l'UN-HCR.

Le développement des villes de Bassikounou et Fassala est également largement attribuable à l'arrivée des réfugiés : Le nombre de constructions en dur, de boutiques, et l'offre de services qui s'étoffe à Bassikounou en sont les témoins. La ville et la commune de Fassala bénéficient également de l'arrivée des acteurs de la coopération, par exemple à travers la rénovation partielle du réseau

d'eau potable, et de sa connexion aux villes de Bassikounou et Néma grâce à l'arrivée de la route goudronnée

L'Étude menée par l'UNHCR sur l'impact des réfugiés conclue dans ce sens l' « En terme économiques, l'arrivée des réfugiés provoque en général une augmentation de la demande de biens et services au niveau local, soutenue par les aides et les transferts qu'il reçoivent. Très souvent l'afflux des réfugiés représente une augmentation des niveaux d'activités de l'économie locale et des revenus des populations hôtes, et ce ne sont que dans des rares configurations que l'économie locale n'a pas la capacité de capturer les retombées économiques de la présence des réfugiés. » (UNHCR : Analyse de l'impact des réfugiés. P.6).

Les résultats des diagnostics participatifs au niveau du Camp soulèvent le déficit et la qualité des infrastructures marchandes et sollicitent les actions prioritaires suivantes :

- ◆ Construction d'un marché en dur de 300 boutiques remplaçant les baraques existantes faisant office de boutiques ;
- ◆ Extension et réaménagement du marché central actuel (Construction d'une loge gardien au marché central, éclairage du local du comité et de la loge du gardien, Équipement de lutte contre incendie).
- ◆ Initiation d'un règlement ou d'une formule consensuelle adéquate prévoyant une aide symbolique au profit du comité de gestion du marché (Service rémunérateur de Gestion) ;
- ◆ Dotation du Camp de huit Moulins à raison de 2 moulins par zones (Construction de huit abris);
- ◆ Formation de personnels sur l'usage, l'entretien et la réparation des moulins ;
- ◆ Aménagement d'un Hangar central pour la vente des viandes provenant des quatre zones

II.1.4. Ressources Environnementales :

Là il était question d'établir un diagnostic autour de l'exploitation des ressources naturelles dans les aspects :

- De gestion de l'eau potable destinée à la consommation par les populations, l'abreuvement des animaux et l'irrigation des périmètres maraichers ;
Sous cet intitulé un ensemble d'actions paritaires ont été dégagées dans le cadre des rencontres et focus groupes des Comités des éleveurs, des agriculteurs, du secteur eau et l'assainissement comme SOS-DESERT ;
- Du partage des pâturages et parcours agros –pastoraux entre Réfugiés et autochtones (notamment au sein des localités avoisinant le Camp et relevant territorialement des Communes respectives d'El Megve et de Fassala).

Photo 13: Ressources forestières de l'arrière-pays du Camp (Photo BUMEC -2020)



Source : BUMEC 2020

Par rapport à cet aspect, le focus –groupe a immédiatement identifié et retenu les actions prioritaires suivantes :

- Accroissement de la sensibilisation autour des méfaits de la dégradation du couvert végétal et arbustif (dégradation visible au niveau du Camp et ses alentours immédiats), des risques de pollution des eaux stagnées, et les risques de contamination du cheptel transhumant ;
- Intensification des opérations de reboisement.
- Sensibilisation et répression de la fauche de paille, la coupe abusive de bois de chauffe et du bois frais ainsi que la prolifération des fameux « Fours à charbon », importante source de revenus aussi bien pour les Réfugiés que pour le reste des populations.
- Encouragement de l'utilisation du Gaz domestique (Mise en place de 04 dépôts dans les 04 zones du Camp en prenant compte de la précarité de l'habitat).

En dehors du Camp, cinq aspects restent saillants :

- La dégradation visible et prononcée du couvert végétal et herbacé au Camp et dans ses alentours immédiats et ce en dépit des importants reboisements opérés au Camp dans le cadre de la Ceinture verte dont est pourvu ce dernier ;
- L'absence de brigades de protection (en termes de répression et de dissuasion, au moins, visibles) en bénédiction des violations criantes de toute la codification transversale en vigueur (Code de l'Environnement, Code forestier, Code de l'Eau, Code de la chasse, ainsi que toute la pléthore d'instruments juridiques et conventionnels internationaux sur la protection de l'écosystème, les droits des autochtones sur leur terroirs et milieux naturels et autres...)
- Risques de pollution des eaux stagnées et eaux de surfaces abondantes en période de pluies par le fait de l'action conjuguée des hommes et du cheptel ;
- Risque de prolifération d'IRA (infections respiratoires aiguës) dans ce contexte particulier de Covid 19 lors des attroupements d'éleveurs autour des points d'eau ;
- Risque de contamination du cheptel en transhumance.

Actions paritaires

- ◆ Accroissement de la sensibilisation autour des méfaits de la dégradation du couvert végétal et arbustif (dégradation visible au niveau du Camp et ses alentours immédiats), sur les risques de pollution des eaux stagnées, et les risques de contamination du cheptel transhumant ;
- ◆ Intensification des opérations de reboisement.
- ◆ Encouragement de l'utilisation du Gaz domestique (Mise en place de 04 dépôts dans les 04 zones du Camp). En tenant compte de la précarité des habitats au Camp (tentes ; hangars, paillotes, RHU, avec des clôtures en bois),
- ◆ Création d'unités de production d'aliments composés pour bétails pour alléger la pression en matière de fauche de paille,
- ◆ Renforcement des brigades de surveillance et de protection de la nature. (Le Hakem Mouçaid de Bassiknou souhaite que la Moughataa soit doté d'un véhicule 4X4 pour persécuter les nombreux propriétaires de Fours à charbon dans toutes les communes rurales de la Moughataa.

II.1.5. Artisanat et Services

Le focus groupe a été suivi d'une visite guidée qui a été effectuée dans le Centre multi métiers installé par l'ONG COOPI à l'intérieur du Camp afin de constater sur place et en atelier, les différentes activités artisanales développées au sein du camp.

Photo 14 : Activité artisanales et de Services au niveau du Camp de Mberra



Source : BUMEC 2020

Les activités sont effectivement assez variées, tel que les activités de tannage de cuir, de cordonnerie et de confection de chaussures, de travaux de cuir ornementé (coussins, portes clés, bandoulière en cuir, et autres ou Tassouvra en local), de tapisserie, de couture et de fabrication de grillage « made in M'berra » assurées par des groupes de jeunes, majoritairement constitués de femmes.

Photo 15: Unité de fabrication de grillage du Camp de M'berra



Source : BUMEC 2020

Les principales difficultés qui ressortent des entretiens avec les opérateurs ont trait :

- A l'insuffisance des formations,
- A l'inexistence de structures appropriées pour le stockage d'une marchandise très sensible à l'humidité et au soleil comme le cuir ornementé (artisanat traditionnel),
- Au difficultés de commercialisation des produits et suite au retard, deux années consécutives, du Festival du désert (Fierté du Camp à tous les niveaux),
- A la précarité des fonds de roulement, condamnant les AGRs artisanales à la survie, sans pouvoir évoluer à moyen et long termes vers d'autres initiatives plus porteuses ou plus innovantes,
- La grande concurrence des Souks voisins, notamment à Bassiknou et à Fassala.

Les principales actions prioritaires retenues concernent :

- L'appui en formation pour le développement des filières,
- L'appui aux AGRs de valorisation des peaux (Produits artisanaux),
- L'Appui au festival du Désert,
- L'appui en Marketing et Commercialisation des activités artisanales,
- Le renforcement des activités de production du Grillage Made In Mberra.

II.1.6. Les Services financiers :

Le Diagnostic a relevé l'inexistence de services financiers pérennes en appui aux activités économiques du Camp, à l'exception de quelques actions de financement ponctuelles réalisées par COOPI en faveur d'une vingtaine de coopératives féminines.

Deux institutions de microfinance, Djikké et Amana sont en phase d'exploration au niveau du Camp et n'ont pas encore engagé d'activités de micro-crédits.

L'état de pauvreté explique le manque d'attractivité du camp, le statut du Camp et l'absence d'activités économiques significatives compliquent davantage la situation.

Mais l'autonomisation des réfugiés suppose de desserrer la contrainte de financement autour des entrepreneurs réfugiés qui ne manquent pas d'initiatives et qui contribuent à la résilience des populations par le fait de la forte solidarité qui unit ses populations.

Une idée intéressante serait de mettre à disposition des réfugiés une ligne de crédit revolving qui pourra être gérée par un mandataire professionnel, comme la Caisse des dépôts et de développement. Cette ligne pourrait financer toutes les activités économiques des réfugiés sur la base d'une analyse du profil entrepreneurial et de la faisabilité des projets.

II.2. État des Infrastructures et Services de base

II.2.1. Santé

Apostrophe:

Le présent diagnostic se rapporte aux structures sanitaires, visitées tant au niveau du Camp des refugies de M'Berra qu'au niveau de certaines localités relevant des Communes respectives de Vassale et de El Megve, ayant toutes la particularité de reffermer un bon nombre de réfugiés, nouveaux et anciens,

Ces structures sanitaires au niveau du Camp se limitent à trois postes de santé (dont 1 mauritanien), en plus d'un centre de santé et de quatre postes au niveau de la Commune de El Megve et deux postes au niveau de la Commune de Fassala.

Le diagnostic et les visites des Services publics locaux de Santé ont permis de relever un état détaillé de l'état des infrastructures, des équipements et du personnel soignant.

1. Centre de Santé de M'Berre

Géré par l'ONG ALIMA, le Centre de Santé de M'Berra dispose d'une capacité d'accueil de 61 lits d'observation et regroupe les services ci-après :

- Un Service Femmes et Enfants, Un Service hospitalisation, Un Service Néonatalogie, Un Service CRENI, Un Service Urgences, Un Service Maternité, Un Service Consultation prénatale, Un Service vaccination, Service Pathologies chroniques et Un Service logistique.

Il dispose en plus des Services d'un laboratoire, d'une Pharmacie, d'une Buanderie et d'une Cuisine.

Photo 16 :Centre de Santé M'berra



Source : BUMEC 2020

Cette structure d'envergure d'hôpital se verra réduite en un centre de santé de type A de capacité de 15 lits, à l'issue du départ de l'ONG ALIMA, prévu pour le 31/12/2020. Elle sera relayée par INAYA.

Les besoins exprimés s au niveau de ce centre sont :

- ◆ Équipement en mobilier (lits, tables de consultations et tables d'accouchement),
- ◆ Poste de radiographie et stomatologie,
- ◆ Renforcement de l'Électrification (solaire),
- ◆ Renforcement du laboratoire pour être en mesure de faire le test de la Typhoïde,
- ◆ Réhabilitation de la structure,
- ◆ Construction du Mur d'Enceinte,
- ◆ Acquisition d'ambulances.

2. Poste de santé 1

Ce poste dit poste du Gouvernement, travaille avec une capacité d'accueil de 7 lits d'observation avec cinq services à savoir : un Service de nutrition communautaire, un Service de maternité, un Service de triage, un Service d'observation, Un Service de vaccination et Un Service de pharmacie.

Photo 17 : Poste de santé N°1 (Poste gouvernement) Mberra



Source : BUMEC 2020

Ce poste ne répond pas aux normes nationales en matière de Bâtiment et de locaux.

Le personnel soignant comporte.

- Trois infirmiers. ,
- Une sage-femme
- Une accoucheuse
- Un hygiéniste et
- Un gardien

L'ONG ALIMA prend en charge les traitements et appointements des trois infirmiers et des deux agents de soutien tandis que le personnel de la maternité est à la charge d'AMEF et du FUNUAP.

Les besoins prioritaires identifiés au niveau de ce poste sont :

- La construction de locaux qui répondent aux normes nationales,
- L'Électrification (solaire),
- La Dotation en médicaments et consommables,
- L'adduction interne d'eau.

3. Le Poste de santé 2

Le poste 2 géré par ALIMA a une capacité d'accueil de deux lits d'observation avec six services qui sont :

- Le service de consultation externe,
- Le service de consultation post natale et de planification familiale,
- Le service de vaccination,
- Le service nutrition,
- Le service de pharmacie le et
- Le service de l'observation.

Photo 18 : Poste de santé 2, Mbera

Source : BUMEC 2020

Les principaux besoins exprimés par le focus group sont :

- Réhabilitation des locaux,
- Mobiliers et Équipements (lits, tables de consultations et tables d'accouchement),
- Adduction interne d'eau,
- Chaîne de froid.

4. Poste de santé 3

Géré par L'AMPF (Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille) et initialement destiné à la santé reproductive, ce poste offre le paquet d'activités d'un poste de santé ordinaire au vu de sa position géographique privilégiée au milieu du camp. Le poste dispose d'une capacité d'observation de deux lits.

Photo 19: Poste de santé 3, Mberra

Source : BUMEC 2020

Les principaux besoins exprimés par le focus group sont :

- Réhabilitation des locaux,
- Mobiliers et Équipements (lits, tables de consultations et tables d'accouchement),
- Adduction interne d'eau.

Il convient de rappeler, que l'arrivée du Projet INAYA qui applique l'approche de financement basée sur les résultats avec l'intégration du système de santé du camp dans le système de Santé National influencera a priori le système de gratuité jusque-là appliqué dans le camp.

Cette gratuité continuera jusqu'au mois de décembre avec deux tiers payants ainsi qu'il suit :

- Catégories 1, 2 et 3 constituées par des indigents pris en charge par INAYA,
- Catégories 4,5 et 6 pris en charge par le HCR à travers le partenaire ALIMA,
- L'option de prise en charge sera déterminée dans les mois à venir.

En considération du coût très élevé généré par l'évacuation des patients du Camp vers les centres hospitaliers respectifs de Kiffa et de Nouakchott, il est recommandé de recourir au renforcement du plateau médical au niveau de Nema à titre d'option durable notamment pour les spécialités suivantes : orthopédie, Neurologie, endocrinologie, traumatologie, gastrologie et réanimation. Aussi, il est à rappeler, qu'au terme et selon le constat partagé du focus group les populations du camp ne seront pas en mesure de supporter les dépenses de santé.

5. Structures de Santé des localités de la Commune de El Megve

Au niveau de la commune d'EL Megve, les localités d'Aghor, Hassi-Touil , Tenwagoutine , Legran qui abritent un nombre considérable de réfugiés disposent toutes de postes de santé gérés par des infirmiers assistés d'accoucheuses.

Photo 20 : Poste de santé Eghor (Commune de Megve)



Photo : Poste de santé de Legrane(Com.de Megve)



Photo : Poste de santé de Teguenwatine(Com. de Megve)



Source : BUMEC 2020

Ces postes sont mal dotés en termes de locaux, d'équipements, de ressources humaines et de médicaments.

C'est pourquoi leurs besoins prioritaires sont identiques :

- Extension des postes de santé (construction de nouvelles aires d'accueil de patients en période de Pic des IRA ou de paludisme),
- Équipements et fournitures (consommables et matériels médicaux),
- Chaîne de froid,
- Renforcement du personnel.

6. Santé au niveau de la Commune de Fassala

Les localités suivantes ont été visitées M'Berre II, Taiba, Lebreiny, EL Meimoune, Koussana, Kenderlla, Laghdaf, EL Kheir Elgana, Koubagdy, Hassi Ehel Abdel Wehab, Hassi Lemjiba.

Parmi toutes ces localités, seules celles de M'Berre II et de Kossana, abritent chacune un poste de santé.

Tout comme les postes de Santé au niveau des localités de la Commune d'EL Megve, ces postes sont mal fournis en termes de locaux, d'équipements, des ressources humaines et de médicaments.

Photo 21: Poste de santé de Coussana (Commune de Vassale)

Source : BUMEC 2020

Les principales difficultés auxquelles sont confrontées les infrastructures sanitaires en Camp comme en hors Camp, se résument en ce qui suit :

- Insuffisance des infrastructures sanitaires
- Disponibilité de certains médicaments et/ou vaccins non susceptibles de rupture de stock,
- Vétusté et exigüité des postes de Santé en hors Camp,
- Lente fréquence de réhabilitation des postes de Santé en Camp et en hors Camp,
- Déficit en matériels, consommables et équipements médicaux (ambulances, motos, Réfrigérateurs, Congélateurs, Portes - vaccins, insuffisance des chaînes de froid ...etc.),
- Absence d'éclairage dans les locaux avec le solaire comme unique source d'Énergie,
- Défaillance de chaînes de froid et d'eau potable au sein des postes de santé visités.

II.2.2. Éducation

Le présent diagnostic se rapporte aux structures scolaires, visitées tant au niveau du Camp des réfugiés de M'Berra qu'au niveau de certaines localités relevant des Communes respectives de Vassale et de El Megve, ayant toutes la particularité de d'accueillir un bon nombre de réfugiés, nouveaux et anciens,

Photo 22 : Ecole 6 Mberra

Source : BUMEC 2020

La visite des lieux et le focus groups ont permis de recueillir les avis et suggestions des principaux acteurs concernés.

A l'issue des échanges, quelques besoins essentiels ont été identifiés par les acteurs et ce, au niveau du préscolaire, du fondamental, du secondaire, de l'enseignement originel et des associations de parents d'élèves.

Pour rappel, Le camp des réfugiés de M'Berra comporte 6 écoles fondamentales avec deux extensions et un lycée-collège. Au niveau du fondamental, il existe, 94 divisions pédagogiques, 107 salles de classes, 7 cantines scolaires. Elles sont fréquentées par 5489 élèves qui sont encadrés par 110 enseignants (dont 17 arabisants) ayant tous le statut de contractuels.⁵

Le lycée-collège est composé de 10 salles de classes, fréquenté par 410 élèves encadrés par 24 professeurs tous contractuels dont 22 francophones et 2 arabisants.

Le préscolaire

Au niveau du camp, il existe 12 jardins d'enfants répartis comme suit : école 1 (2 jardins), école 2 (2 jardins), école 3 (2 jardins), école 4 (1 jardins), école 5 (2 jardins), école 6 (1 jardin), école 6 extension (1 jardin) et école extension 4 (1 jardin).

L'action prioritaire retenue consiste à la reconstruction de ces locaux en matériaux durables.

Le Primaire

Les actions prioritaires retenues sont :

- Ecole 1 : la réhabilitation de 14 salles de classe et la construction de 2 salles de classe.
- Ecole 2 réhabilitation de 6 salles et construction de 2 salles de classe
- Ecole 3 réhabilitation de 9 salles et construction de 2 salles de classe
- Ecole 4 réhabilitation de 8 salles
- Ecole 5 réhabilitation de 12 salles et construction de 2 salles de classe
- Ecole 6 réhabilitation de 19 salles et construction de 2 salles de classe
- Construction de 8 loges gardiens (1 par école),
- Clôtures en grillage de toutes les enceintes des écoles au niveau du Camp,
- Motivation et renforcement des capacités du personnel d'encadrement,
- Augmentation des enseignants arabophones,
- Intéressement des femmes en charge de la gestion et du suivi des cantines scolaires,
- Dotation des écoles du fondamental en matériel didactique adapté à l'enseignement fourni.

Secondaire

Au niveau du secondaire les quatre actions prioritaires suivantes ont été identifiées :

- Construction de 6 salles au collège (ancien lycée) et réhabilitation de 4 salles,
- Construction d'un laboratoire,
- Construire d'une salle informatique,
- Doter le collège (ancien lycée) de matériel didactique adapté à l'enseignement fourni,

NB. Un lycée vient d'être construit au camp et a été inauguré la deuxième semaine du mois de Septembre.

⁵ Fiche de collecte de données ci-après.

Enseignement Originel

L'enseignement originel au niveau du camp de M'Berra regroupe 157 Mahadras fréquentées par 6337 apprenant dont l'âge est compris entre 5 et 35 ans. L'enseignement dispensé dans ces Mahadras est le saine Quran et le Fikh. La taille de la plus petite Mahadra est de 15 élèves tandis que la taille de la plus grande Mahadra est de 280 élèves.

Les besoins prioritaires identifiés au niveau de l'enseignement originel sont :

- L'Équipement en Tapis et Nattes,
- Électrification des abris,
- Dotation en livres du saine Quran et Tablettes.

Les associations de parents d'élèves

Au niveau des associations de parents d'élèves deux actions prioritaires sont identifiées :

- Appui aux réseaux de femmes opérant au niveau des cantines (17 par cantine),
- La conciliation entre enseignement originel enseignement formel,
- Opérationnalisation du rôle des APE.

Les structures scolaires en dehors du camp

✓ **Commune d'El Megve**

La visite des localités où la présence des réfugiés est effective au niveau de la Commune d'El Megve, a permis de diagnostiquer les besoins prioritaires de leurs structures scolaires. En effet, on dénombre 4 écoles primaires au niveau d'Aghor, de Legrane, de Vernane et de M'Berra 1. Ces écoles contiennent 20 divisions pédagogiques, 14 salles de classes, 5 cantines scolaires. Elles sont fréquentées par 698 élèves

En termes de besoins prioritaires les actions suivantes ont été identifiées par les focus-group :

1. École d'Aghor :

- Construction de trois salles de classes,
- Une clôture en grillage,
- Acquisition de 36 tables bancs,
- Renforcement du personnel d'encadrement.

2. École Legrane

- Réhabilitation des salles de classes existantes (2),
- Construction de trois salles de classes,
- Construction d'un bureau pour le Directeur,
- Construction d'une loge gardien,
- Renforcement du personnel d'encadrement.

3. Ecole Vernana

- Réhabilitation des salles de classes existantes (2),
- Construction de trois salles de classes,
- Construction d'un bureau directeur,
- Construction loge gardien,
- Renforcement du personnel d'encadrement.

4. École M'berra.1

- Construction de 2 salles de classe,
- Renforcement du personnel d'enseignement (2 enseignants),

✓ Commune de Vassale

Au niveau de la Commune de Vassale la mission s'est rendue dans les localités de : El Meimoun, Kossana, Lebreini, Kenderla, Laghdhaf, Kombegdi, Hassi Ehl Abdel Wedoud et Hassi Ehl Loujibe.

Toutes les localités visitées (coordonnées GPS, photos audio à l'appui) constituent.

- ✓ Soit des zones hébergement de réfugiés.
- ✓ Soit des zones incontournables pour le parcours agro-pastoral des réfugiés et de leurs importants cheptels.
- ✓ Soit encore des zones de ravitaillement en bois et en fourrages sans autorisation aucune des services communaux compétents

Au total, 22 divisions pédagogiques, 20 salles de classes, une seule cantine scolaire ont été recensées au niveau des 04 quatre localités pourvues d'établissements primaires pour un total de 949 élèves encadrés par 07 enseignants dont 3 arabisants.

A l'issue des échanges effectués en focus groupes avec les bénéficiaires, les besoins prioritaires suivants ont pu être identifiés :

Localité de M'Berre 2 :

- Renforcement en grillage de la clôture/enceinte de l'école,
- Construction de trois salles de classes supplémentaires (aux 5 autres déjà existantes),
- Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants),

Localité de Kossana:

- Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants),
- Construction d'un collège (École primaire complète construite en béton armé en très bon état, latrines et clôture compris).

Localité de Kenderja :

- Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants),

Localité de Lkheir Lgana:

- Construction de deux salles de classe (en renforcement des deux autres classes déjà existantes),
- Construction de la clôture actuellement en grillage avec cependant des latrines en bon état, nouvellement construites dans le cadre des mesures de protection contre COVID19,
- Acquisition de 36 tables bancs,
- Renforcement du personnel d'encadrement (1 enseignant),

Ci-après les fiches de collecte des données sur l'éducation au niveau du Camp et pour le Hors du Camp :

II.2.3. Hydraulique

Au niveau du Camp les structures hydrauliques sont constituées de :

- 6 forages dont 2 sont en backup, gérés par l'ACF alimentés par des groupes électrogènes avec équipement de pompage mécanique (avant n'existait que le pompage manuel), 4 châteaux d'eau opérationnels alimentés par des groupes électrogènes,
- 5 Tanks en backup alimentés par des groupes électrogènes,
- 1 forage géré par la FLM alimenté par l'énergie solaire.

Photo 23 : Château d'eau au sud du Camp. Mberra.



La capacité des châteaux d'eau est de :

- 300m³ pour le premier et le second, chacun,
- 90 m³ pour le troisième et
- 70 m³ pour le quatrième.

Quant à l'affectation des forages, elle se présente comme suit :

- Forages 1,2 et 6 sont destinés à l'approvisionnement domestique du camp de Mberra en eau potable,
- Forage 4 est destiné à l'abreuvement du Bétail,
- Forage 5 est destiné, lui, à la culture maraichère,
- Forage 3 est mis en réserve à titre de back up.

Le réseau d'adduction d'eau au sein du camp est constitué de 153 bornes fontaines communautaires munies de 533 robinets à raison d'un robinet pour 113 personnes.

A ces structures viennent s'ajouter des sondages au niveau des Communes de El Megve et Fassala, gérés par l'ONSER (Voir tableau en Annexe).

Comme nous l'avons déjà susmentionné la disponibilité de l'eau de la nappe du Dhar permet de combler tout déficit en eau potable à travers le renforcement des structures hydrauliques (forages, réserves, équipements thermiques, ...)

II.2.4. Assainissement

Au niveau du camp de M'Berre il existe 2680 latrines communautaires fonctionnelles en semi-dur, à raison d'une latrine pour 22 personnes, soit l'équivalent de 04 familles par latrine. La durée de vie de ces latrines est de 2 ans et depuis 2019 ACF a commencé le système de vidange ;

Du fait de la lenteur de l'infiltration dans le sous-sol, ACF procède à un système de curage quotidien et parfois à la réhabilitation de puits perdus des latrines. La boue de cette vidange est utilisée dans des opérations de reboisement autour du camp.

II.2.5. Hygiène

En termes d'hygiène ACF procède à des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques et à la mobilisation communautaire.

Par ailleurs, l'ONG nationale SOS - désert procède, accompagnée en cela par le Groupe VRPC, procèdent au ramassage quotidien des ordures, leur tri et leur acheminement aux dépôts terminaux (aire bien dégagée d'une superficie de 120m² avec respect des mouvements giratoires du vent) où les déchets sont incinérés avant leur enfouissement dans le sable.

La visite des lieux et l'organisation des focus groupes ont permis de recueillir les avis suggestions des principaux acteurs concernés et population cible.

A l'issue des échanges, les besoins prioritaires ci-dessous ont été identifiés par les acteurs :

- Construction de local et équipement en motos et GFU au profit des unités de base chargées de l'assainissement ;
- Renforcement du système de gestion des ordures ménagères [ramassage régulier, mise en place de bacs pour le tri des ordures, identification de 02 dépôts primaires supplémentaires au moins en plus des 04 déjà disponibles.

Photo 24 : Prolifération des "Four" à charbon à Aghor et Valalla



Source : BUMEC 2020

II.2.6. Énergie

Au niveau du Camp, la source principale de l'électricité est l'énergie solaire (Kits solaires individuels) avec la présence de quelques groupes électrogènes destinés essentiellement au fonctionnement et pompage des forages.

Photo 25: Installations d'énergie solaire au Camp de Mberra (BUMEC-2020)



Source : BUMEC 2020

L'usage du bois de chauffe et le charbon (+ de 80%) reste la règle en matière d'énergie pour les populations situées dans le périmètre de la mission, autochtones et populations hôtes tous confondus.

Le gaz butane assez cher et peu disponible (de 20%), est accessoirement utilisé. D'ailleurs l'utilisation du Gaz est peu commode à périlleuse, de par la typologie d'habitats dominants au Camp et en hors Camp.

Actions prioritaires :

- Mise en place d'une centrale électrique de capacité 4 MKW;
- Promotion des énergies renouvelables (solaire essentiellement).

II.2.7. Habitat et urbanisme

L'habitat au Camp a été conçu sous le sceau de l'urgence. Les types d'habitat varient entre des hangars (12000), des paillotes (3000), du préfabriqué (RHU ou loges servant de locaux administratifs et d'accueil), des petites constructions en semi-dur (toutes les latrines au Camp) et complètement en dur pour les quatre centres de formation professionnelle construits par BIT dans le Cadre des chantiers Écoles.

Photo 26 : Type d'Habitat dominant au camp de Mberra. BUMEC. 2020.



Source : BUMEC 2020

Le statut du Camp, le régime de la propriété et l'état de pauvreté sont autant de facteurs qui concourent à la pérennisation de la précarité de l'Habitat dont la solution ne peut être pensée en dehors d'une décision politique concernant le lotissement et l'aménagement du Camp, mais aussi d'autres localités du territoire. Une réflexion plus stratégique et plus globale d'aménagement de la Moughataa tenant compte de tous ses défis (sécuritaires, environnementaux, sociaux, urbains, économiques, infrastructurels et institutionnels) devra être engagée entre l'État et ses partenaires Humanitaires et de développement à la recherche de solutions plus ingénieuses au surpeuplement du territoire, sa sédentarisation et la forte pression sur ses ressources.

L'organisation spatiale repose sur un tracé cadastral élémentaire prévoyant les zones d'occupation d'habitat, des infrastructures et équipements, les sites d'implantation des Administrations humanitaires et sécuritaires et les emprises de voirie. Le Camp de M'Berra est subdivisé en **quatre zones** qui comprennent des blocs répartis comme suit :

- Zone 1 : 11 Blocs
- Zone 2 : 13 blocs
- Zone 3 : 11 blocs
- Zone 4 : 8 blocs.

Un bloc est un espace d'accueil de familles de réfugiés variant de 300 Habitants à 3200 Habitant, non pourvu de lotissement ni d'affectation définitives ou provisoires de parcelles.

Les principales difficultés répertoriées au niveau diagnostic sont :

- Visibilité ombrageuse pour l'avenir en terme urbain du Camp,
- Précarité de plus de 90% des habitats sociaux (typologie anarchique et peu adaptée à tout contexte d'évolution future du Camp),
- Absence de SDAU, de lotissement et de tout référentiel d'habitat et d'urbanisme viables,
- Risques pour les élèves ainsi que pour le personnel enseignant de se trouver sous un toit en bac aluminium ou simples bâches ficelées,
- Sentiment de n'être nulle part que dans la rue (pas de propriété privée),
- Risque d'incendie quelle que soit la source d'énergie utilisée en cuisine (gaz, charbon, bois) ;

Le diagnostic participatif a permis de ressortir les actions prioritaires suivantes :

- ◆ Urgence de trouver une formule d'accès à la propriété au sein du Camp,
- ◆ Besoin d'un SDAU simplifié tenant compte des Services vitaux et des perspectives d'évolution du Camp quel que soit l'issue à long terme, en tirant des leçons des expériences passées de Mberra 1 et 2.
- ◆ Extension des chantiers écoles pour résorber le déficit d'infrastructures d'accueil des Services sociaux (Services Publics, Logements des partenaires Humanitaires, Techniques, et Sécuritaires);
- ◆ Renforcement des capacités du personnel qualifié (Maçons, Menuisiers, Plombiers.) pour accompagner le rythme de changement.

II.2.8. Désenclavement

La Moughataa est desservie par l'axe bitumé Nema-Bassiknou-Vassala et dispose d'un réseau de pistes qui la relie avec les localités environnantes, plus ou moins praticables selon les saisons et en fonction des types de sol.

M'Berra est reliée à l'axe bitumé Bassiknou-Vasala à partir de la localité de Bremi par un remblai compacté de 15KM réalisé dans le cadre du chantier- école mis sur pieds par le BIT.

A l'intérieur du Camp aucun aménagement routier ou remblai n'est perceptible, la circulation en période hivernale est d'ailleurs très difficile même pour les véhicules 4X4 en raison de la nature très argilo-sableuse du sol.

L'automobile reste le mode de transport le plus couramment utilisé, notamment sur les longues distances. On note également l'usage du dromadaire, des Wotir (Charrettes perfectionnées), des motos, chevaux, etc.

En dehors du Camp, on note l'existence de petites pistes qui se réduisent en période de pluie à de sentiers exigus incontournables et peu praticables. Le constat vaut aussi bien en partant du Camp vers la Commune de El Megve qu'en allant de celui-là vers la Commune de Fassala et ce, en transhumants ou en transporteurs.

En dehors de l'axe bitumé Bassiknou- Vassala, les principales pistes de liaison du Camp avec les autres localités sont :

- La Piste de 45 km reliant M'Berra et Vassala passant par les localités de Saramassa, El Metrewka, Berretouma, Bente, Terbegen, et Kleiva, dans la Commune de Vassala,
- La Piste de 45 km reliant M'Berra et Tenwaguitine passant par Aghor,

Les principales difficultés relevées par le diagnostic participatif sont :

- ✓ La désorganisation du secteur (non structuré) ;
- ✓ L'absence de dispositif de régulation (structure de régulation) ;
- ✓ Spéculation et oligopoles ;
- ✓ Uniformité du régime de taxation ;
- ✓ Enclavement,
- ✓ Qualité des pistes

Le Focus Group a synthétisé les actions prioritaires suivantes

- ◆ Aménagement de pistes suivantes :
 - Piste de 45 km reliant M'Berra et Vassala passant par les localités de Saramassa, El Metrewka, Berretouma, Bente, Terbegen, et Kleiva,
 - Piste de 45 km reliant M'Berra et Tenwaguitine passant par Aghor,
- ◆ Aménagement des artères centrales reliant les quatre zones du Camp (10km),
- ◆ Renforcement du remblai réalisé par les sortants des CFP/BIT reliant Mberra à l'axe bitumé,
- ◆ Aménagement d'une gare routière à la place du garage actuel,
- ◆ Création d'un comité de transporteurs,
- ◆ Rattachement du secteur à une autorité de régulation sous le contrôle des autorités mauritaniennes,
- ◆ Dotation du Camp d'une station de pompage et de ravitaillement en Gasoil (pallier l'insécurité liée à la vente en bidons),
- ◆ Aménagement d'un point de vente de pièces détachées automobiles avec des prix compétitifs (Centrale d'Achat).

II.2.9. Infrastructures culturelles et sportives

La jeunesse au Camp constitue la frange la plus importante de la population et en constitue un peu moins de 70%. Cette réalité se traduit concrètement par l'implication de cette jeunesse au niveau de tous les services communautaires de base de la santé, à l'éducation, en passant par l'assainissement, les associations de don de sang, les brigades anti-feu ou encore toutes autres formes de volontariat.

Le grand contraste cependant est celui de la privation de cette jeunesse dynamique et organisée :

- ✓ Absence d'infrastructures et d'équipements sportifs (stade),
- ✓ Absence de salles de jeux ou de loisirs.

Grâce à l'approche innovatrice du BIT, partenaire du HCR, la méthode d'apprentissage par la pratique a permis de former plusieurs groupes dans différentes disciplines telles la topographie, la fabrication des briques, la plomberie et l'utilisation des énergies renouvelables à travers la construction d'un centre de formation polyvalent au camp de M'berra. Cette méthode de chantiers écoles a profité tant aux mauritaniens (25%) qu'aux réfugiés avec un taux de 75%.

Photo 27: Constructions réalisées par les jeunes maçons formés par le BIT (Chantier école)



Source : BUMEC 2020

Les focus groups avec la Jeunesse ont consacré un long débat à des thèmes comme la violence contre les femmes, la formation à distance et surtout autour des bourses DAAFI (l'enseignement supérieur étant une priorité faisant partie intégrante du mandat de protection et des solutions).

Nombreux étaient les réfugiés maliens du Camp ayant obtenu leur baccalauréat et pu poursuivre leurs études supérieures dans les universités de Nouakchott (Partenariat ONG ACTIONS, HCR et Gouvernement mauritanien).

Les infrastructures culturelles et sportives au niveau du camp sont :

- Deux maisons de jeunes en bon état ;
- Une grande bibliothèque ;
- Une tribune essentiellement destinée au festival de désert.

Sans préjudice des actions déjà identifiées, le focus groups jeunesse a fait ressortir quelques actions prioritaires :

Volet protection (Antenne zonale VBG) :

- a. Formation sur la VBG au profit de 200 jeunes (50 par Zone) ,
- b. Prise en charge des victimes et leurs soins des séquelles endurées,
- c. Adoption /Application de l'inter-sectorialité (Environnement –éducation, Environnement – santé, Environnement-genre)

Volet Education :

- Octroi des bourses au profit des bacheliers n'ayant jamais bénéficié de bourse ;
- Octroi de bourse Master I et II pour les boursiers DAFI ayant déjà obtenu le diplôme de Licence.

Volet Formation professionnelle et Entrepreneuriat :

- Formation en entrepreneuriat (GERME et CREE) Cette action a été déjà programmée par le BIT ;
- Mise en place d'un centre destiné à la promotion de la formation à distance au profit des jeunes.

Volet Sport et Loisirs :

- Aménagement de structures sportives adaptées,
- Aménagement de salles de jeux et de loisirs,
- Organisation annuelle du Festival du Désert.

II.2.10. Communication

La communication est assurée au niveau du Camp à travers :

- ✓ Le réseau local de communication « M'Berra Info » en Service depuis 2016 pour le partage des informations relatives de la vie des réfugiés ; M'Berra Info permet en somme de raffermir la cohésion sociale, la cohabitation pacifique, la facilitation de l'information, le témoignage auprès des partenaires et bailleurs, la couverture des événements (sensibilisation en protection, éducation et santé, autres);
- ✓ Les services communautaires de base à travers leurs différentes activités pour tous ce qui se rapporte à la protection ;

Photo 28 : Station de radio



Source : BUMEC 2020

Actions prioritaires :

- Construction d'un local propre à M'Berra Info;
- Équipement/Dotation en matériel de communication (Caméra ; kits informatiques, autres).

II.2.11. Télécommunications et TIC

- ✓ Les services téléphoniques au niveau du camp sont marqués par la présence des deux sociétés Chinguitel et Mauritel sa ;
- ✓ La connexion internet est assurée de façon passable avec des discontinuités ;
- ✓ Couverture du réseau : 2G/3G

Actions complémentaires au niveau des localités de la Commune de Fassala :

Actions prioritaires (Selon le Maire Président du CCC)

- Réalisation et équipement de cinq forages au niveau de Lebreini, El Meimoun, Kombegdi, El Ghar, Metrewket Ehl Cheikh;
- Approfondissement et Elargissement de 6 puits à (Hassi Ehl Tikki, Saramassa, Hassi Loujibe, Makhal Ewlad Zeid, Lkheir Lgani);
- Reboisement et restauration de biotopes dans les zones affectes par les coupes sévères de d'arbres et par le surpâturage;
- Désenclavement de la localité de Laghdhaf (Piste de 14km longeant 7 localités, Haasi Jaavra, Lebeyedh, Nkhal Ehl Cheikh, Lkheir Lgani);
- Creusage de la marre de Hassi Ehl Abdel Wedoud [Guiti3 Vihilmann];
- Aménagement de 02 de réserves pastorales au niveau de Hassi Ehl LOUGIBE ;
- Réhabilitation de la Ferme intégrée de Koussanna (variétés de cultures et élevage avicole) ;
- Réhabilitation du grand périmètre maraicher abandonné qui se situe à l'est de Koussanna.
- Réalisations d'Aménagements agricoles aux abords de l'Oued de VENJA.

Actions complémentaires au niveau des localités de la Commune de El Megve :

Actions prioritaires (Selon le Maire Président du CCC)

- Contribution à l'électrification de Tenwaguitime et sa desserte en couverture réseau,
- Renforcement du Centre de santé en personnel soignant,
- Dotation du Centre d'une ambulance équipée,
- Construction et équipement d'une deuxième école primaire au Nord de la capitale de la Commune,
- Amélioration des services de base au niveau des localités de Legraan, Bir El Barke, Aghor, Evirnaan, Boumediaan, Valaala, et Mberra I.
- Appui au tissu associatif, AGRs, Coopératives féminines,
- Curage de la marre de VALALA,
- Réhabilitation des anciens périmètres maraichers à Aghor (curage des 5 bassins pouvant servir toute la commune en légumes). **Photos**

II.3. Gouvernance du Territoire du Camp

II.3.1. Les Pouvoirs locaux

II.3.1.1. Les Autorités déconcentrées :

La Moughataa relève de la Wilaya du Hodh Echargui qui coordonne toutes les actions publiques tant au plan de l'administration du Commandement du territoire que de l'administration du Développement. Le Wali est Président du Comité Régional du Développement institué par la loi d'orientation sur la SCAPP comme outil régional de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de la SCAPP.

Le CRD qui est composé d'autorités déconcentrées, d'élus et de représentants de la société civile ne connaît pas cependant une représentation du secteur privé commercial et ne dispose pas d'outil opérationnel en dehors des Services déconcentrés et des collectivités territoriales.

Le Wali dispose en plus des Services techniques déconcentrés, de l'Administration territoriale de la Moughataa de Bassiknou qui dispose d'un premier responsable territorial en la personne du Hakem de la Moughataa de Bassiknou et en deuxième lieu du Hakem de l'Arrondissement de Vassala dont relève le Camp de Mberra au plan communal et administratif.

Mais la Coordination du PDL de Mberra et environs doit être coordonnée par le Hakem de la Moughataa, car couvrant des territoires ne relevant pas de l'arrondissement de Vassala. Une telle approche permettrait aussi d'associer tous les pouvoirs territoriaux de la Moughataa et améliorer l'interface avec les autorités de la Wilaya, elle en outre plus conforme avec le modèle de coordination opérationnel établi avec l'UNHCR.

II.3.1.2. La Région

La Région vient d'être créée, suivant les dispositions de la loi organique 10-2018, elle doit disposer d'un pouvoir d'impulsion des politiques nationales en matière de planification et d'aménagement du territoire, de développement des investissements régionaux, de Gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, de tourisme, d'éducation et formation, de Santé, de Jeunesse, culture et sport. La Région est appelée à jouer un rôle économique majeur dans le développement de son territoire. Les attributions des Régions et des Communes s'entremêlent notamment au niveau des compétences liées à l'aménagement, la planification du développement et des investissements compte tenu de la superposition territoriale, ce qui requiert une très forte coordination et une forte coopération des autorités territoriales. L'édifice institutionnel de la Région est en début d'échafaudage et il faudra au moins des années pour que cette institution soit opérationnalisée.

Le Président du Conseil Régional est déjà sur un plan de développement régional et dispose d'une bonne perception des problématiques de développement du territoire, en particulier les conditions d'installation des réfugiés et les problèmes de sédentarisation anarchique et leurs impacts.

La Région n'est pas directement partie prenante au PDL dans la mesure où le transfert effectif de compétences et de ressources n'a pas encore eu lieu.

Cependant les actions du présent PDL concernent en partie les compétences de la Région, elle peut sur un moyen terme participer au financement et à la coordination de certaines activités.

II.3.1.3. Les Communes du Voisinage :

Trois Communes sont directement concernées par la problématique du PDL de Mberra et plus particulièrement Vassala et Megve, compte tenu du fait qu'un PDC a été déjà élaboré pour Bassiknou et a traité les questions de programmation des actions relatives au territoire de la Commune.

Une implication de ces deux Communes dans le dispositif de mise en œuvre, de suivi évaluation et d'actualisation semblent la meilleure option d'un point de vue institutionnel. Mais s'agissant d'une question intercommunale et intersectorielle le rôle des autorités déconcentrées en particulier le Wali, les Hakems et les Services déconcentrés reste déterminant pour garantir d'une allocation optimale des ressources, une cohérence des interventions et l'entretien d'une approche transversale et multisectorielle.

II..3.2. Le Rôle de l'UNHCR dans la coordination des interventions au niveau du Camp:

L'UNHCR est investi d'une mission générale de protection des réfugiés et de coordination de l'action humanitaire en vertu des Conventions internationales afférentes, en étroite collaboration l'État mauritanien. Le présent encadré tiré de la Documentation de l'UNHCR décrit le modèle de coordination standard et schématise la répartition des rôles entre les intervenants au niveau de la Moughataa de Bassiknou et au-delà :

Modèle de Coordination des réfugiés en Mauritanie

Le Camp de M'Berra est administré dans le cadre du Modèle de *Coordination* des Réfugiés (MCR), établi en réponse aux problèmes de réfugiés et l'interface avec les autres structures (Pays hôte, organisations humanitaires et agences de développement). Le MCR garantit l'inclusion, la prévisibilité et la transparence, ainsi que la configuration claire et détaillée de voies hiérarchiques pouvant rendre compte dans le temps et dans l'espace. Le MCR s'efforce d'être flexible, centré sur les opérations et orienté vers les impacts.

Les réfugiés du Camp de M'berra sont des gens qui ont fui le conflit et la violence généralisée au Nord du Mali, subi la persécution et franchi les frontières et qui, en conséquence, ont besoin de protection internationale. Ces réfugiés ont souvent des besoins spécifiques liés aux papiers d'identité et à l'accès au logement, aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Leur localité, M'Berra bénéficie aujourd'hui d'un PDL à l'instar des autres centres urbains au niveau du Hodh Echarghi bien que leur de statut juridique de « réfugiés », constitue en lui-même un élément de vulnérabilité en soi. **D'où la responsabilité statutaire du HCR de garantir une protection internationale à ces réfugiés et de rechercher des solutions durables**

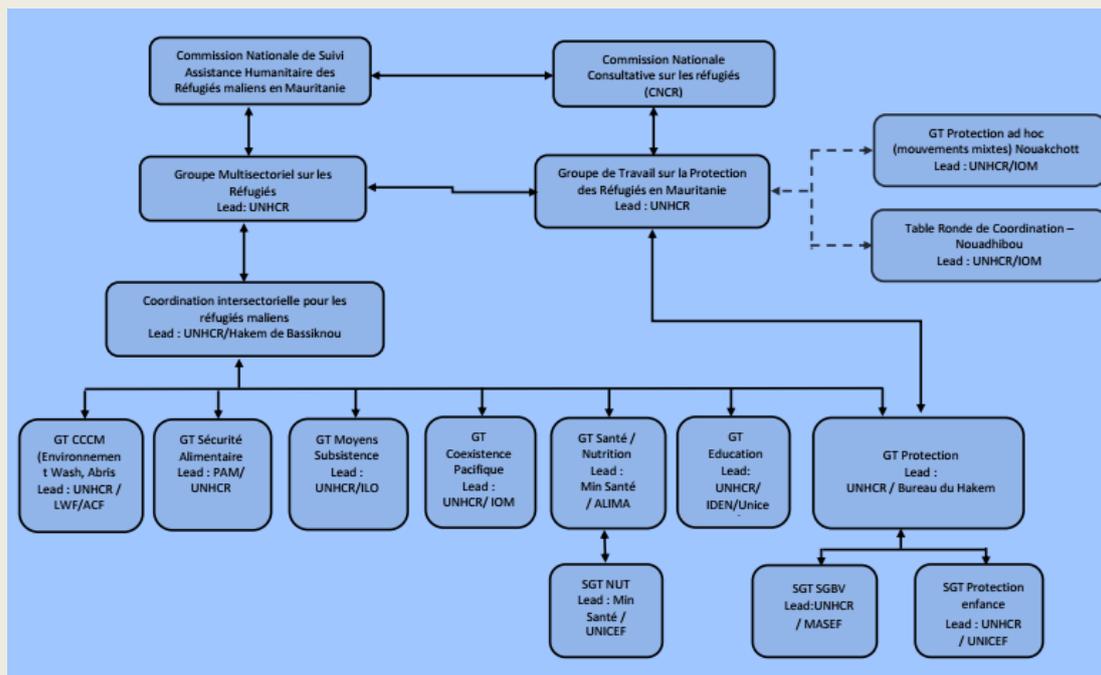


Tableau :Schéma du système de coordination des interventions en faveur des réfugiés de Mberra

Le modèle de coordination pour les réfugiés explique et normalise les meilleures pratiques du HCR sur le terrain tout en s'appuyant sur la responsabilité primordiale des Etats en matière de protection des réfugiés, **essentiellement conditionnée par les capacités et les approches du gouvernement hôte**. Les réponses sont dans toute la mesure du possible conduites par le gouvernement hôte et capitalisées sur les ressources des réfugiés et communautés au sein desquelles vivent ces derniers.

Quelques actions standards figurent au niveau de tout schéma de MCR dont celui établi entre le Gouvernement de la RIM et le HCR au profit des réfugiés maliens situés au Camp de M'berra, localité territorialement relevant de la Commune rurale de Fassala dans la Moughataa de Bassiknou située à la Wilaya du Hodh Echarghi. Citons-en à titre d'illustration les actions de :

- Plaidoyer direct pour toutes les questions relevant de la protection internationale avec la Mauritanie de la part du Représentant du HCR. Rappelons que les fonctions du HCR en matière de protection internationale, d'opérations et de coordination découlent de son Statut, des traités internationaux, des résolutions de l'Assemblée générale et des conclusions du Comité exécutif.
- Planification stratégique pour toutes les phases de la réponse conduite par le Représentant de concert avec les partenaires opérationnels au niveau de l'élaboration d'une stratégie de protection et de solutions, y compris les acteurs du développement. Une grande responsabilité demeure à la charge du Représentant du HCR au niveau de Bassiknou en vue de conduire et de coordonner une réponse multisectorielle et de garantir la participation des responsables de secteur et de tous les acteurs sur le terrain, appuyé par une équipe opérationnelle multisectorielle ayant les compétences et la capacité nécessaires pour faciliter l'évaluation des besoins, la planification, le suivi, le compte-rendu et la gestion de l'information pour tous les secteurs.

Un ou plusieurs groupe (s) de travail (GT) dirigé (s) par HCR tels que les GT/Education et GT/Santé sont également, responsables de la coordination des services de protection et de l'intégration de la protection dans tous les autres secteurs opérationnels. Toutefois et indépendamment de la forme du modèle de coordination pour les réfugiés, le mandat du HCR, ses responsabilités et ses obligations, **le Haut-Commissaire maintiendra un lien de communication direct par le biais de son Représentant avec le gouvernement mauritanien.** Dans un contexte opérationnel, le HCR maintient des structures de coordination et de contrôle lui permettant de s'acquitter de sa responsabilité primordiale en matière de protection internationale et de fourniture de services aux réfugiés. Le principe soutenant l'approche du HCR dans le contexte de situations mixtes veut que les opérations en faveur des réfugiés fassent partie intégrante de toute réponse humanitaire globale **tout en conservant la flexibilité nécessaire** pour assumer en toute indépendance les responsabilités de protection internationale et de compte-rendu.

L'UNHCR s'appuie sur un éventail d'Organismes des Nations Unies et d'Organisations Non Gouvernementales, nationales et internationales pour assurer les activités de protection, d'autonomisation et de résilience dans le Camp et en dehors du Camp.

Le tableau suivant renseigne sur les principaux intervenants au Camp (nationaux et internationaux) ainsi que la nature de leurs interventions respectives (Matrice Qui-Quoi-Où) :

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)

QUI ?	QUOI ?		OU ?		
Organisation	Objectif	Description/Activités	Site/Camp/Ville/Village	Moughataa	Wilaya
ACF -Action Contre la Faim	Augmentation ou maintien de l'approvisionnement en eau potable	Fonctionnement, Gestion et Entretien du système d'eau dans le camp. Approvisionnement en eau des activités économiques du camp (jardins et des abreuvoirs)	Mberra et villages environnants	Bassiknou	
	Population vit dans des conditions satisfaisantes d'assainissement et d'hygiène	Construction d'installations sanitaires/de latrines dans les foyers Amélioration de l'accès aux structures d'assainissement et en améliorer la qualité			
	Améliorer le bien-être nutritionnel des refugies	Adéquation de l'aide alimentaire. La surveillance de la distribution.			
	ALIMA (Alliance for International Medical Action)	Amélioration de l'état de santé de la population			
ALPD (Association pour la Lutte contre la Pauvreté et le	Amélioration des soins de santé primaires, secondaires et tertiaires	Les soins de santé primaires sont fournis aux réfugiés et demandeurs d'asile urbains par les centres de santé publics de proximité. Les soins de santé secondaires et tertiaires sont donnés aux réfugiés et demandeurs d'asile urbains dans les hôpitaux publics. Les réfugiés sont sensibilisés sur le mécanisme de référencement en termes de soins médicaux.	Nouakchott & Nouadhibou		

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)							
QUI ?		QUOI ?			OU ?		
Organisation	Objectif	Description/Activités			Site/Camp/Ville/Village	Moughataa	Wilaya
sous-Développement)	Amélioration des conditions de vie des réfugiés et demandeurs d'asile	Toutes les personnes faisant face à des situations particulières et ayant des besoins spécifiques notamment les personnes âgées, les personnes vivant avec handicap, les mineurs, les femmes seules, les malades chroniques, les femmes chef de famille, les survivantes SGBV et les enfants séparés et/ou non accompagnés parmi la communauté réfugiée ont été identifiées et vérifiées physiquement sur le terrain					
	Mobilisation et protection communautaire	Les réfugiés et demandeurs d'asile en urbains auront des structures communautaires avec une représentation effective des femmes. Les réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain ont besoin d'activités récréatives et de renforcement de capacité.					
	Accès optimal de la population à l'éducation primaire, secondaire et tertiaire	Tous les enfants en âge d'être scolarisés sont inscrits dans les établissements suivant leurs niveaux/zone de résidence					
	Accès à la qualité de la DSR	L'ALPD assistera le HCR dans l'enregistrement des demandeurs d'asile dès leur arrivée, leur prodiguera des conseils et procédera à leur orientation vers les services concernés du HCR					
	Solutions durables/Réinstallation	Les réfugiés éligibles réinstallation bénéficient l'accompagnement matériel nécessaire pour les préparatifs de leur voyage.					

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)					
QUI ?	QUOI ?			OU ?	
Organisation	Objectif	Description/Activités	Site/Camp/Ville/Village	Moughataa	Wilaya
ANRPTS (Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés)	Enregistrement & Documentation	Renforcement de l'enregistrement et de la délivrance de documents d'état civil		Bassiknou, Nouakchott et Nouadhibou	
COOPI (Cooperazione Internazionale)	Accès à l'éducation financière et utilisation d'outils de gestion simplifiés	Les bénéficiaires des 450 AGR créées par COOPI en 2019 et 50 nouvelles AGR ; seront formés et sensibilisés sur l'éducation financière et la gestion des micro entreprises 20 Saving Groups seront renforcés pour faciliter l'accès au crédit des AGR	Mberra et villages environnants	Bassiknou	
	Accès à une assistance technique pour le développement des AGR et de nouveaux projets	Les relais communautaires et les staffs du projet accompagneront les 450 AGR existantes et les 50 nouvelles à créer pour développer de nouveaux projets pour s'accroître			
	Accès au crédit soit auprès des saving Groups soit auprès d'une institution de Microfinance partenaire	100 AGR bénéficieront de micro crédit auprès des saving group ou des institutions de Microfinance			
CSA (Commissariat a la Sécurité Alimentaire)	Amélioration de la sécurité alimentaire	100% des réfugiés présents au moment des distributions reçoivent des rations adéquates et/ou du cash en fonction des groupes cibles	Mberra et villages environnants	Bassiknou	
	Fourniture d'articles élémentaires et ménagers en nombre suffisant à la	100% des réfugiés présents au moment des distributions reçoivent des biens domestiques.			

CARTOGRAPHIE DES INTERVENANTS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)					
QUI ?	QUOI ?			OU ?	
Organisation	Objectif	Description/Activités	Site/Camp/Ville/Village	Moughataa	Wilaya
	population				
DJIKKE	Accès aux services financiers facilités	Les projets financés sont régulièrement suivis et évalués. Les réfugiés remboursent régulièrement les prêts et le revolving du fonds est assuré pour permettre aux autres réfugiés d'en bénéficier.	Nouakchott & Nouadhibou		
	Les potentiels promoteurs sont accompagnés et des solutions sont trouvées pour les projets en difficultés.	Un appui-conseils est donné aux réfugiés dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets. Un suivi régulier et une évaluation périodique des projets sont menés pour assurer la performance et la visibilité des projets.			
El Insaniya	Accès élargi à l'aide juridique et aux recours juridiques	Assistance, conseil et aide juridique dans toute situation où un réfugié ou un demandeur d'asile pourrait être interpellé, arrêté, ou souhaiterait accéder à la justice et faire respecter ses droits. Cette assistance sera assurée par un personnel qualifié et formé à cet effet, que ce soit par réponse lors des séances de conseil à la permanence juridique, ou lors de représentations par un avocat devant les tribunaux ou commissariats.	Nouakchott & Nouadhibou		
FLM (LUTHERAN WORLD FEDERATION)	Amélioration ou maintien de la qualité de l'enregistrement et du profilage	Les réfugiés Maliens vivant dans le camp sont enregistrés et ont accès aux documents de protection.	Mberra et villages environnants	Bassiknou, Nouakchott et Nouadhibou	
	Mises en place, amélioration et maintien d'abris et infrastructures	Les abris et infrastructures, en respect des normes requises, sauvegardent la dignité du réfugié pendant la durée de son séjour dans le camp.			
		Soutien aux réfugiés vulnérables qui ne peuvent pas construire leurs abris.			

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)					
QUI ?	QUOI ?			OU ?	
Organisation	Objectif	Description/Activités	Site/Camp/Ville/Village	Moughataa	Wilaya
	Perfectionnement et amélioration de la gestion et de la coordination des camp	L'assistance des acteurs humanitaires au profit des refugies est gérée de manière efficace Coordination et représentation des réfugiés au travers des comités fonctionnels			
	Amélioration de l'appui logistique aux opérations	Maintenance de tous les véhicules des partenaires à travers une bonne gestion du garage			
		Carburant pour les opérations des véhicules des partenaires			
		Transport et pré-positionnement des vivres à temps Entrepôts entretenus maintenus régulièrement			
ILO- BIT	Amélioration de l'autosuffisance et des moyens d'existence	Construction/réhabilitation d'une piste conventionnelle avec la technique DO-NOH au niveau des zones instables, vaseuses ou marécageuses	Mberra et villages environnants	Bassiknou	
		Construction d'une digue à Lemghaiss et organisation de sa gestion			
		Organisation, formations et mise en fonctionnement de deux mini-laiteries à Bassikounou et Fassala et d'exploitation fourragère			
		Construction d'une maison des artisans à Bassikounou, comprenant un atelier de couture, un atelier de travail du cuir, un atelier d'orfèvrerie, une salle de formation théorique, une salle pour l'administration, un magasin de stockage et une clôture.			
		Organisation, formations et mise en fonctionnement de deux mini-laiteries à Bassikounou et Fassala et d'exploitation fourragère			

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)					
QUI ?	QUOI ?			OU ?	
Organisation	Objectif	Description/Activités	Site/Camp/Ville/Village	Moughataa	Wilaya
		<p>Organisation, formations et mise en fonctionnement d'une maison des artisans à Bassikounou</p> <p>Organisation, formation et mise en fonctionnement d'un garage-école à Bassikounou</p> <p>Accompagnement continue des entreprises et projets de développement local avec la méthodologie « entreprendre en équipe » (Teampreneur ship)</p> <p>Renforcement des capacités managériales des entrepreneurs et des projets de Développement Économique Local à travers la fourniture de Service d'Appui aux Individus (SAI) et aux Entreprises (SAE) de qualité, notamment dans les domaines de la gestion d'entreprise, la mutualisation des services, l'alphabétisation fonctionnelle, l'inclusion financière et la sensibilisation environnementale.</p>			
MIDEC (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation)	Élaboration ou renforcement du cadre juridique et politique	Les autorités compétentes sont sensibilisées et formées aux questions relatives à l'asile et à la protection internationale		Bassiknou, Nouakchott et Nouadhibou	
Min Sante	Amélioration de l'état de santé de la population	Les soins de santé primaires sont fournis aux réfugiés maliens dans le camp de Mberra à travers le centre de santé et les postes de santé dans le camp et au niveau du centre de sante de Bassiknou	Mberra et villages environnants	Bassiknou	
ONG ACTIONS			Nouakchott		

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)					
QUI ?		QUOI ?		OU ?	
Organisation	Objectif	Description/Activités		Site/Camp/Ville/Village	Moughataa Wilaya
RET	Education Secondaire, Moyens d'existence, Autonomisation et Coexistence Pacifique			Mberra et villages environnants	Bassiknou
Save Children Espana	Risques de violence sexuelle et sexiste amoindris et une meilleure qualité de la réponse / Risk of SGBV is reduced and quality of response improved	Sessions de sensibilisation communautaires pour la prévention des violences sexuelles et sexistes avec un focus sur le mariage d'enfant à travers la mise en place d'une approche transformative de genre; Formation des acteurs clés de prévention et réponse aux violences sexuelles et sexiste du camp à travers leur renforcement de capacités; Mise en place d'un programme de formation et d'un plan de surveillance des interactions; Renforcement des mécanismes de coordination, et de réponse aux cas de SGBV; Contribution à la mise à jour de la base de données Progrès du HCR et celle de SCE; Mise en place d'un plan inter organisationnel de plaidoyer pour une prise en charge juridique		Mberra et villages environnants	Bassiknou
	Renforcement de la protection des enfants	Les approches qui seront employées par Save the Children chercheront à répondre aux besoins immédiats des enfants ainsi qu'à développer un système durable de protection			
	Renforcement des services destinés aux personnes ayant des besoins spéciaux	L'intervention de SC visera à renforcer les capacités des acteurs travaillant dans le camp dans l'identification, la documentation et le référencement des cas des personnes ayant des besoins spéciaux. SC garantira des sessions d'écoute psychosociale pour les personnes à besoins spéciaux dans le camp.			
	Accès optimal de la population à l'éducation	Dans le cadre de l'intervention en éducation, SC garantira la gestion des 6 écoles d'éducation primaire (+ 2 annexes) et des cours de soutien des élèves, en travaillant parallèlement avec le conseil pédagogique et les autres acteurs et partenaires du système éducatif, intervenant dans le camp.			

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)

CARTOGRAPHIE DES INTERVENATS (QUI FAIT QUOI QUAND OU)						
QUI ?	QUOI ?			OU ?		
Organisation	Objectif	Description/Activités		Site/Camp/Ville/Village	Moughataa	Wilaya
	Promotion de la coexistence pacifique avec les communautés locales	Pendant le premier trimestre de mise en œuvre du projet, Save the Children a réalisé avec l'appui d'Alert International doté d'une expertise technique avérée sur la gestion de conflits, une cartographie en vue d'identifier les sources potentielles de conflits intercommunautaires entre les personnes réfugiées et les populations hôtes dans la Moughataa de Bassikounou.				
SOS DESERT	Conditions sanitaires et d'hygiène satisfaisantes offertes à la population	Les déchets et ordures régulièrement collectées, triées (recyclées et ou éliminées) sont déposés dans les 6 décharges fonctionnelles		Mberra et villages environnants	Bassiknou	
	Amélioration de l'autosuffisance et des moyens d'existence	L'objectif du projet serait de rechercher la sécurité alimentaire pour les réfugiés maliens résidant dans le camp de Mberra				

II.3.3. Regards croisé sur l'Avenir du Camp

Que pensent les Pouvoirs locaux de la problématique du séjour prolongé des réfugiés ? de l'avenir du Camp ? et quelles solutions envisagent-ils par rapport à cette question si leur avis était pris en compte. La réponse à ses questions est fondatrice pour construire une Vision à long terme primordiale pour sous-tendre toute planification stratégique.

De fait, la première interrogation qui interpelle l'esprit en présence de cet important parterre d'acteurs et de décideurs (l'État à travers le Commandement, les PTF, UNHCR en premium, des quatre Maires de Communes dépendant de la Moughataa de Bassiknou), demeure celle de savoir est-ce que le Gouvernement mauritanien en partenariat avec les agences habilitées des Nations Unies ira décider de faire de la Localité de M'Berra une localité comme toutes celles du territoire national ou en revanche, cette dernière demeurera un périmètre à statut éphémère ne pouvant se prévaloir d'un autre statut qui en soit différent. Le constat est cependant bien établi autour de l'absence de toute perspective à court et à moyen termes de pacification de la situation politique au Centre et au Nord du Mali.

Cette interrogation est d'autant plus fondée que l'élaboration d'un PDL dans le cadre d'une planification bien battue, requiert la réalisation de certains préalables dont celle de trancher de l'avenir de la localité de M'Berra.

Aussi et dans le but de mieux appréhender les contours de cette question et de formuler une vision quelconque, plusieurs échanges ont été effectués autour de cette problématique.

❖ Position des Autorités administratives

Rappel a été fait par le Wali titulaire que le Camp de M'Berra est un périmètre international au sein duquel le rôle de la RIM se limite à en assurer la sécurité. « Toutefois, nous ployons, au quotidien, sous le fardeau de l'impact social, économique et environnemental généré par la présence de cette grande concentration de réfugiés sur les territoires que nous administrons ou relevant de notre tutelle. Le niveau de frustration de nos concitoyens en est la meilleure preuve ». Tout en espérant que l'approche d'intervention du Projet MOUDDOUN contribuerait à décanter certains aspects de cette situation dont les issues sont difficiles à situer dans le temps et dans l'espace, les observations formulées par le Commandement (Wali titulaire et les deux autres Hakem rencontrés), laissent présager de leur volonté d'entériner toute solution durable autour de l'avenir de la localité de M'Berra en terme d'intégration au tissu administratif de la Wilaya pourvu que cette intégration puisse entraîner la résorption des tensions sociales et du sentiment quasiment généralisé de frustration dans les rangs des autochtones. En effet, le diagnostic a relevé une situation beaucoup plus confortable des réfugiés en termes de prise en charge, d'accessibilité aux services et de qualité des services rendus et d'indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau du Camp. En revanche, cette situation est ressentie comme étant au dépend des ressources et des potentialités du territoire ancestralement propriété exclusive des autochtones. Mais la réalité est que les réfugiés sont des frères en situation d'extrême vulnérabilité, les valeurs de l'Islam imposent le soutien à toute personne en détresse et à fortiori des frères de foi.

Il reste par ailleurs établi que du point de vue du droit musulman et sans préjudice du droit à la propriété, trois ressources principales doivent demeurer une propriété commune à tous les individus sans distinction aucune : l'eau, le pâturage et les sources d'énergie. Autrement, c'est cette tolérance

ou enseignement religieux ancré à l'éprit de tous qui fait que l'état poussé de frustration des uns et des autres n'a pas débordé jusqu'ici en conflit, toutes proportions gardées. De leur part, l'UNHCR et les PTFs ont également beaucoup investi dans l'ancrage de cette culture de coexistence pacifique (Station-Radio pour la prévention des conflits, réserves pastorales, autres projets de développement en dehors du Camp) particulièrement à travers la coordination du PNUD au niveau de Bassiknou.

❖ Perception de la Région

Estimant que la localité contigüe de M'Berra n'a pas été suffisamment intégrée dans les PDC des Communes respectives de Néma, de Bassiknou et de Fassala, le Président du Conseil Régional précise que « l'entame de l'élaboration de PDL pour cette localité semble être une chose utile », tout en préconisant au passage que « l'habitat au Camp doit entièrement évoluer en dur ou en préfabriqués. Avant tout le reste ».

« Le Projet MOUDDOUN ne peut et ne doit, lui, mener ses projections dans cette localité comme dans le reste de la Wilaya du Hodh Echarghi qu'en passant par le CR, dont le PDR est en phase terminale », devrait conclure le PCR.

Notre commentaire par rapport aux propos du PCR est que la phase de l'intégration de la localité de M'berra, passe d'abord par régler le statut de la localité avant celle de l'Habitat, pièce maitresse dans cette dynamique économique recherchée à travers les PDL, leur planification et leur exécution.

❖ Perception des Autorités municipales

Réfugiés, d'accord. Mais pour combien de temps encore ? Tel était le souci partagé des quatre Maires rencontrés qui estiment, tous, que le débat autour et sur l'impact négatif (mais parfois aussi positif) de la présence des réfugiés dans la zone, n'est plus d'actualité, tant les choses sont claires et connues de tous.

Avides de savoir davantage quelles seront les priorités pour le Projet MOUDDOUN, les Maires ont affirmé au passage que il n'y a point de présence de Réfugiés dans la Commune de D'HAR et que étant donné que la Commune de Bassiknou est déjà bénéficiaire du Projet, seules les Commune de FASSALA et de EL MEGVE sont concernées dans le cadre du PDL Mberra.

Notre commentaire au sujet de ces propos est que les Maires des quatre Communes de la Moughataa de Bassiknou, sont en avance par rapport à tous les autres acteurs quant au vécu et à la réalité de la présence des réfugiés sur leurs territoires respectifs et partants, le souci de ces Maires se limite à comment soulager les populations de leurs communes sans jamais pouvoir rester indifférents à toute décision politique concernant le Camp et les Réfugiés.

A l'issue des échanges les deux Maires respectifs de Fassala et de El Megve ont considéré que la planification n'a de sens que si elle intègre les autres localités contigües et l'arrière territoire compte tenu de la grande mobilité des réfugiés qui, même s'ils sont enregistrés à Mberra se déplacent et résident pour beaucoup d'entre eux dans les localités et brousses environnantes. Cette réalité est derrière l'élargissement du périmètre de la prestation à une vingtaine de localités de ces Communes pour appréhender la problématique de la présence des réfugiés dans sa globalité.

Les Maires s'estiment, en plus, seules autorités contractantes dans leur périmètre de compétences et ne peuvent être écartés de la mise en œuvre du PDL.

Cette position est raisonnable, la décision revient aux bailleurs et à l'État de trancher cette question avec les montages légalement acceptables. La plus légalement fondée et plus facile est de trouver une formule d'impliquer les Communes pour les actions relevant de leurs compétences

❖ **Perception des Services Déconcentrés de l'État**

Le constat dégagé par les SDE au regard des problèmes du territoire de Bassiknou et Mberra, se résume dans le manque de personnels techniques et d'encadrement qualifiés, doublé d'un fâcheux phénomène d'absentéisme et de manque de motivation inégalés et ce, dans les secteurs vitaux de la santé, d'éducation, d'hydraulique, d'énergie et d'élevage. « Il s'agit en fait d'une situation nécessitant une intervention urgente de l'État dans le cadre de ses missions régaliennes classiques (autorités administratives et structures hiérarchiques compétentes) afin de trouver des solutions durables à ce problème. Toutefois, au niveau du Camp, la ponctualité des personnels techniques ou de supervision est essentiellement tributaire des intéressements faits à ces derniers par les partenaires opérant en humanitaire.

❖ **Position de l'Administration internationale du Camp de M'Berra (HCR)**

« Pour combien de temps les réfugiés maliens resteront-ils encore en RIM ? L'incertitude est là et l'alternance de penser relocalisation (envoi du Camp dans un autre pays) est jusque-là écartée saufs développements futurs contraignants. A ce titre, l'ébauche d'un PDL pour M'Berra est une chose qui ira, nous l'espérons vivement, renforcer le processus d'autonomisation déjà entamé en Humanitaire conformément au profilage établi dans ce sens ».⁶

Les fonds alloués à la Protection commencent à diminuer, les plus importants partenaires continuent de partir progressivement du Camp (MSF, ADICOR, INTERSOS, ALIMA et autres), les chances de retour des réfugiés se sont atrophiés. Face à cette situation, si le dénouement du duo autonomisation-résilience, serait l'intégration de la localité de M'Berra, le HCR ne pourra pas aspirer à mieux !..

❖ **Position de la Coordination interne du Camp**

Notre entrevue avec le Coordinateur du Camp, Monsieur Memou était brève et ciblée : Un PDL pour M'Berra à l'instar des grandes villes de Mauritanie, qu'en pensez-vous ? « Que du bien ! Servez d'abord la population hôte et nous serons à l'abri de tout souci » !

⁶ Source HCR 2020

III. Planification

III.1. Enjeux et défis du Plan de Développement Local de Mbera

III.1.1. L'enjeu sociodémographique

Selon les données du dernier recensement général de 2013 sur la population et l'habitat (RGPH), la Wilaya de Hodh Chargui compte **430.668** habitants, c'est la Wilaya la plus peuplée, après la capitale Nouakchott, avec une part de 11% de la population nationale. La densité de population est sensiblement inférieure à la moyenne nationale du pays avec respectivement 2.35 habitants/km² contre 3.5 habitants/km² pour le niveau national, ce qui s'explique par la présence de Majabatt El Koubra au Nord qui constitue une étendue désertique représentant près de 55% de la superficie de la Wilaya. Le taux d'accroissement intercensitaire (2000-2013) du Hodh Chargui est cependant le plus élevé à l'échelle nationale, après Nouakchott (4,4%), Inchiri (4,3%), Nouadhibou(3,6%), Régions d'exode Massif de bras actifs et de leurs foyers, avec pour le Hodh El Charchi (3,4%). Ce profil du Hodh s'explique essentiellement par l'impact de la naturalisation de plusieurs vagues de réfugiés de 1992 et 1993 et par la vague de 2012-2013, comptabilisés dans le recensement, et n'est pas induit par la natalité (taille du ménages comme l'est le cas du Gidimagha par exemple). La population de la Moughataa de Bassiknou a quadruplé en Vingt Cinq ans sous l'effet de l'afflux des réfugiés.

Tableau 3 : Évolution de la population du HC selon la Moughataa de 1988, 2000 et 2013

Moughataa	Population		
	1988	2000	2013
Amourj	48 874	70 089	94 559
Bassiknou	22 374	35 734	88 432
Djiguenni	34 464	44 100	59 614
Néma	48 697	63 377	87 048
Oualata	6 926	11 779	13 086
Timbedra	51 848	56 521	79 069
Dhar	-	-	8860
Ensemble wilaya	213 203	281 600	430 668

Source : RGPH 2013-ONS

La Moughataa de Bassiknou comptait en 2013 une population de 88 000 Habitants, pour une superficie de 18 473 km² et une densité moyenne de 4.76 Hab/ Km², établis pour leur majorité dans la Commune de Vassala qui s'étend sur une superficie d'environ 7 200 km² avec une importante population de 65 927 habitants en 2013 et une densité de 9.1Hab/ Km², soit près de quatre fois la densité moyenne de la Wilaya.

La commune de Bassiknou, elle, comptait 10.561 habitants en 2013, la densité de cette Commune était de 130,4 habitants/km² occupant la plus forte densité de la Moughataa. La Densité y est passée à 157 Hab au Km² en 2019.

C'est au niveau de ces deux Communes et de leur intersection que s'est établi le plus grand nombre de réfugiés entre 2012 et 2020 (Près de 70 000 et plus de 60 000 enregistrés au niveau du Camp de Mberra), et dans une moindre mesure dans la Commune de Elmegve.

La population de cet échelon du territoire a presque doublé en moins de deux ans(2012-2013) et sa structure ethnique et socioéconomique a été zonalement secouée tout comme le système de vie agropastoral de ses populations. Même si les impacts sociologiques ne sont pas suffisamment

cernés, il n'en demeure pas moins qu'une accumulation de frustrations sur plusieurs décennies doublée d'une expulsion, d'une privation économique et d'une éducation souvent radicalisante, au niveau des nouveaux venus, peuvent constituer un terrain très favorable à la déstabilisation du territoire et à tout le moins au relèvement des tensions sociales autour des ressources naturelles déjà entamées par une sédentarisation anarchique et un effet très ressenti des changements climatiques.

L'un des grands enjeux de la planification stratégique de ce territoire est justement de concilier un nouveau mode d'occupation de l'espace privilégiant la sédentarisation avec les aptitudes et les potentialités du territoire et surtout de concilier la sédentarisation avec l'exercice des activités ancestrales antinomiques basées essentiellement sur l'élevage transhumant, l'agriculture traditionnelle, la chasse et la cueillette.

Une première réponse serait sans doute d'aménager et de réglementer la sédentarisation du territoire et de dimensionner les localités en tenant compte des capacités en ressources durables (Eau, ressources d'élevage annuelles et d'agriculture,) des grappes territoriales, mais aussi de tenir compte des aspects sécuritaires et d'accessibilité aux Services de Base. Cette planification stratégique de la meilleure occupation du territoire pourra apporter des recommandations relatives aux réfugiés et à la répartition démographique de la population qui dépasse le cadre restreint de ce PDL.

Une autre réponse est aussi de booster les activités économiques sédentaires et renforcer la productivité des Villes et localités, mais elle requiert une vision à long terme, de gros investissements dans le Capital humain et physique et des transformations qualitatives profondes des modes de production et d'exercice des activités.

Le développement du capital humain notamment au niveau des réfugiés doit représenter la clé de voûte de toute solution à long terme de la problématique d'autonomisation des réfugiés. Qu'ils reviennent ou qu'ils restent ils doivent être bien préparés à aborder la vie active en fonction de leurs aptitudes personnelles et d'accéder aux emplois décents. A ce niveau, des accords-cadres avec l'État mauritanien et d'autres Etats doivent être trouvés pour réserver un quota par Établissement aux réfugiés, en premier lieu dans les Établissements de l'Est du Pays (EFTPs, ESP, ENIs) puis dans d'autres Établissements du Supérieur (Universités, Écoles...°) même au prix d'une discrimination positive.

Bien entendu, au niveau local des formations en compétences de vie et aux métiers doivent être dispensées en prônant l'intersectorialité, la responsabilité et la modération et s'accompagner de financements en micro-crédits et méso-crédits.

Le défi sociodémographique est bien perçu par toutes les Etudes antérieures « Le défi consiste ainsi à développer durablement une région à forte croissance démographique fragilisée par une succession de crises humanitaires, dans un contexte de vulnérabilité croissante aux effets du changement climatique. Il s'agit de proposer des opportunités de développement économique qui tiennent pleinement compte des enjeux environnementaux de la zone. » (Étude Environnementale du BIT).

III.1.2. Le défi environnemental

L'autre défi de la planification locale de Mberra est de trouver les meilleures solutions aux impacts Environnementaux multiples causés par la présence prolongée des réfugiés et de leur cheptel sur le territoire, ces impacts ont été abordés dans le rapport et suffisamment développés dans des Études spécialisées notamment l'Étude environnementale réalisée par le BIT. Le système de vie des populations étant pastoral par excellence et agricole par la suite, la forte pression exercée sur les pâturages et les ressources en eau et la forte dégradation des ressources environnementales d'antan source de vie des populations, notamment autour les villages et des points d'eau, appellent des solutions d'atténuation des impacts mais aussi des mesures pensées de restauration des écosystèmes.

Une planification territoriale plus robuste tenant compte des changements climatiques, de la Gestion durable des ressources naturelles et surtout de la Maitrise de l'eau et son utilisation optimale devrait être initiée. Un travail du Genre peut proposer un système d'allocations pastorales territoriales soutenu par un maillage hydraulique et tenant compte des capacités de production végétale (Indices de végétation territoriale par Biotopes). Ce système pourrait inclure des mises en défens cycliques et des programmes vigoureux de régénération des essences en vue de réparer à long terme les dégâts environnementaux déjà encourus. Mais toute la planification dépendra étroitement du dispositif de collecte, de maîtrise et d'allocation des eaux de surface et de pluie.

Bien entendu, tout le travail de Gestion durable des ressources doit s'accompagner par l'application stricte des lois et règlements relatifs à l'environnement, à la chasse et à la protection des ressources, faute de quoi la destruction des ressources hydrauliques, floristiques et faunistiques risquerait de maintenir son rythme dévastateur et mettre en péril les conditions de vie des populations réfugiées et d'accueil. Ces mesures représentent aussi des engagements de la Mauritanie au titre des ODD.

III.1.3. L'enjeu économique :

Le défi économique est de taille ; il s'agit tout simplement de transformer cet éventail de menaces en une mine d'opportunités en exploitant et récoltant le dividende démographique de ce potentiel humain d'actifs à travers des politiques volontaristes de développement du capital humain, de création d'opportunités économiques et de mise en valeur des grandes potentialités du territoire au profit des populations hôtes et réfugiées à la fois, dans esprit de cohésion pacifique. L'opportunité donnée par la forte attention accordée par la Coopération Internationale à la problématique des réfugiés et à la crise au Sahel et l'appui substantiel en ressources qui s'en suit peut donner l'occasion d'engager des actions aux retombées économiques importantes sur la Zone et sur la Stabilité dans la sous-région.

Les études sur les chaînes de valeur réalisées par l'UN-HCR, par le SWEDD ou par PRODFI rendent compte des opportunités de valorisation du potentiel de développement du territoire, mais des actions plus robustes selon un concept de productivité Villes-arrière territoire doivent être initiées en renforçant la productivité des centres urbains comme Bassiknou-Mberra, Vasasale ou Nema.

Si les PDC de Néma et Bassiknou ont été élaborés suivant cette approche, Pour Mberra, la situation est beaucoup plus problématique en raison du flou qui enveloppe le devenir du Camp, les efforts entrepris pour trouver une position limpide du Gouvernement mauritanien sur le devenir de Mberra au plan urbain sont restés sans suite.

III.1.4. L'enjeu urbanistique

Planifier les besoins d'une Ville ou d'un territoire suppose que l'on puisse du moins se projeter dans la durée. S'agissant du Camp, une telle perspective se heurte à plusieurs réalités antinomiques :

- Le statut du camp est celui d'un camp de réfugiés qui peuvent rentrer chez eux une fois les raisons de leur déplacement résolues. Aménager et équiper le Camp dans une perspective d'en créer une Ville ne semble pas être une orientation du pouvoir national.
- Mais l'absence de perspectives de retour à moyen terme, l'établissement prolongé et l'afflux croissant des nouveaux venus témoignent de la nécessité de trouver des solutions beaucoup plus durables au séjour des réfugiés.
- Le volume des investissements en Services de Base (Éducation, Santé, Eau, Environnement, Sécurité...) milite en faveur de l'émergence d'une grande localité quels qu'en soient les futurs occupants. Sachant que l'expérience des épisodes antérieures d'arrivées de réfugiés s'est toujours soldée par l'installation définitive d'une bonne partie d'entre eux.
- Aménager une grande localité, organiser les activités et proposer un prototype d'habitat avec un mode d'accès à la propriété est une solution idéale et pourrait bénéficier de l'appui des partenaires humanitaires et de Développement. Mais la jalousie des autochtones et le basculement de certains indicateurs socioéconomiques depuis quelques années en faveur des réfugiés de Mberra seraient en défaveur de cette solution, sauf si elle est inscrite dans un programme global qui profite à toutes les localités de la Moughataa.

En tout état de cause ce point reste confus et limite la portée stratégique de cet exercice de planification.

III.2. Vision et axes stratégiques du Plan de Développement de Mberra et de son arrière-pays

Il a été impossible de dégager une Vision Consensuelle sur l'avenir à long terme du Camp.

Il est cependant retenu que les activités de soutien à la résilience et à la cohabitation pacifique doivent s'inscrire en droite ligne avec les orientations retenues par les Agences des Nations Unies en étroite collaboration avec l'État mauritanien. Les orientations stratégiques et la Vision sont celles donc qui découlent des cinq axes de la Stratégie Multisectorielles de l'UN-HCR auxquels nous avons jugé plus que nécessaire d'ajouter un sixième axe qui n'était pas très explicite à savoir celui relatif aux infrastructures et activités d'appui à la productivité économique du Territoire. Ces orientations recourent les orientations stratégiques mondiales et nationales.

Au plan géographique le plan porte à peu près sur les Pôles d'Intervention Prioritaire (PIP) 1 et 2 de la Stratégie multisectorielle de l'UN-HCR.

Le PIP 1 concerne le camp lui-même.

Les objectifs assignés à cet axe sont :

- ❖ Développer les infrastructures économiques d'appui à la productivité du Camp et des localités
 - ❖ Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base ;
 - ❖ Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux locaux et la qualité des Services rendus à la population réfugiée et d'accueil.
- Renforcer les structures de concertation et de coordination des acteurs institutionnels en lien avec les acteurs humanitaires et de développement, Contribuer au développement macroéconomique de la Moughataa et Pérenniser les infrastructures et services humanitaires du camp et favoriser l'appropriation par les services techniques de l'état, les collectivités et les communautés. (AXE 5 Stratégie Multisectorielle).

Les objectifs assignés à cet axe sont :

- ❖ Renforcer la Gouvernance territoriale stratégique ;
 - ❖ Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des Communes impliquées ;
 - ❖ Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des structures de Coordination des Interventions Humanitaires et de développement ;
 - ❖ Renforcer les Capacités de l'Administration Territoriale déconcentrée et des Services techniques ;
 - ❖ Renforcement les capacités des acteurs locaux du secteur privé, notamment les coopératives et les associations féminines et de jeunesse des réfugiés et populations hôtes.
- Renforcer les dispositifs de préparation et de réponse aux risques de catastrophe et de conflits. (AXE 6 Stratégie Multisectorielle).

Les objectifs assignés à cet axe sont :

- ❖ Développer la Gestion prospective préventive tenant compte des aléas climatiques, économiques, sanitaires et sécuritaires ;
- ❖ Développer les plans et les moyens de réponse face aux risques de catastrophe et de Conflits.

III.2.1. Déclinaison des Objectifs Généraux et spécifiques des instruments de planification

Les Objectifs généraux ou buts définissent les finalités par axe stratégique :

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓
AXE1 : Protéger les droits des réfugiés incluant les nouveaux arrivants tout en renforçant les mécanismes de protection avec une attention particulière aux femmes, aux enfants et aux personnes à besoins spécifiques. (AXE 1 Stratégie Multisectorielle)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la protection de la dignité, des risques d'exploitation, de violence et de discrimination à l'encontre des femmes, enfants et personnes à besoins spécifiques en particulier dans le camp.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protéger et Assister les réfugiés selon les Vulnérabilités
AXE 2 : Renforcer les chaînes de valeur et les filières locales porteuses d'opportunités économiques, développer les compétences, l'employabilité, l'emploi et l'entrepreneuriat. (AXE 2 Stratégie Multisectorielle)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'emploi, l'entrepreneuriat, les filières locales et les activités de génération durable de revenus au profit des jeunes et des femmes.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les opportunités d'accès des réfugiés aux formations qualifiantes et aux formations techniques et supérieures
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les opportunités de financement d'inclusion économique des réfugiés
AXE 3 : Promouvoir une utilisation durable, partagée et équitable des ressources environnementales, encourageant l'utilisation d'énergies propres et les emplois verts. (AXE 3 Stratégie Multisectorielle)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les dynamiques environnementales de protection contre les aléas climatiques,
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner la mise en place d'une gestion partagée et durable des ressources naturelles,
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protéger et restaurer les Ecosystèmes,
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir une sédentarisation écologiquement durable,
AXE 4 : Renforcer les infrastructures d'appui à la productivité du territoire et améliorer la couverture et la qualité des Services de Base. (Axe 4)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les infrastructures économiques d'appui à la productivité du Camp et des localités
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base ;
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux locaux et la qualité des Services rendus à la population réfugiée et d'accueil.

En l'absence de vision à long terme pour le Camp, les objectifs spécifiques pour le territoire doivent être ceux retenus pour chaque Commune et particulièrement les objectifs spécifiques du PDC de Bassiknou qui se rapportent à une bonne partie de l'arrière territoire.

Les objectifs spécifiques suivants peuvent être retenus de façon indicative :

<p>Doter les Villes et localités de la Moughataa d'instruments de gestion prévisionnelle de leur espace compatible avec les besoins de leur développement durable (SDAU, PLU, Règlements d'Urbanisme et police municipale). –ODD 11</p>
<p>Accès de tous les citoyens (nationaux et réfugiés) à des terrains viabilisés, accès universel à l'eau et à l'assainissement, accès à l'énergie (Alignement aux cibles de la SCAPP 50% en milieu rural et 100% en milieu urbain) - ODD 6,7 et 11</p>
<p>Doter les activités économiques de zones dédiées tenant compte des besoins et de la chaîne de valeur spécifique à chaque activité ODD 9, 11, 12, 13,</p> <p>Doter le territoire d'un instrument stratégique de Gestion et de Maitrise de l'eau,</p> <p>Doter le territoire d'un instrument de Gestion durable et d'allocation optimale des ressources pastorales,</p> <p>Porter les mises en défens de restauration des biotopes à 500 Ha à l'Horizon 2030.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Doubler les capacités des parcs à Bétail; – Créer et améliorer les capacités des Mini laiteries du territoire (500 L /j); – Créer une capacité de stockage et de conditionnement de 2000 T/j au niveau de la Moughataa ;
<ul style="list-style-type: none"> – Doubler la production de la filière lait du territoire ; – Porter la production maraichère à 2000 Tonnes à l'Horizon 2030. – Porter l'offre hôtelière à 100 lits à l'horizon 2030, – Porter le taux d'intermédiation financière à 50% et le taux de bancarisation à 40%, – Porter les superficies exploitées en Maraichage à 50 hectares au niveau de Mberra et 200 Ha au niveau de la Moughataa, – Maintenir la cible de la SCAPP en termes de taux d'inégalité mesuré par l'indice de Gini, – Éradiquer l'extrême pauvreté, au niveau des réfugiés et les autochtones ODD1 et 2 – Réduire de moitié le taux de pauvreté.(conformément aux cibles de la SCAPP et des ODD 1, 2 , 8, 10.).
<ul style="list-style-type: none"> – Généraliser l'accès à l'école, à la Santé et à l'eau, (SCAPP et ODD), – Porter l'accès à l'électricité à 100% e milieu urbain et à 50% en milieu rural, (SCAPP), – Généraliser l'utilisation des énergies renouvelables au niveau des Services publics du Camp,
<ul style="list-style-type: none"> – Éliminer le VIH, la tuberculose et le paludisme, au niveau de toute la Moughataa et au niveau du Camp, – Ramener le taux de mortalité maternelle à 50/100 000, – Ramener le taux de mortalité infantile et juvénile à moins de 100/100 000, – Porter le taux de prévalence des méthodes contraceptives à 20%, – Éliminer la malnutrition aigüe et l'insécurité alimentaire, – Maintien d'un TBS de 100% – Porter le taux de transition du premier cycle à 40%.
<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer les capacités des intervenants opérationnels du territoires (Coordination du Camp, Responsables des Zones, Intervenants opérationnels, – Doter les Communes d'une organisation efficiente et opérationnelle ;

<ul style="list-style-type: none"> – Doter les Communes d'un dispositif pérenne de mobilisation des ressources ; – Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des Communes, – Renforcer les Conseil municipaux et le fonctionnement des différentes Commissions collégiales ; – Introduire les méthodes de Gouvernance du territoire fondée sur la participation et la concertation multi-acteurs et multi-niveaux ; – Renforcer les capacités de pilotage et de coordination des autorités déconcentrées du territoire.
<ul style="list-style-type: none"> – Appuyer le CRD en matière de territorialisation de la SCAPP. – Renforcer les Capacités de coordination et de pilotage territorial des Services déconcentrés,
<ul style="list-style-type: none"> – Former 30 associations et 400 jeunes en entrepreneuriat, gestion – Former 30 coopératives féminines en techniques culturelles, conservation, séchage et commercialisation, gestion...

III.3. Programmation quinquennale des actions du PDL du Camp de M'berra 2021-2025 par axe stratégique

La Vision et les axes stratégiques sont le moyen de territorialisation des objectifs de la SCAPP et de la Stratégie Multisectorielle. La mise en œuvre du plan est exécutée sur la base de programmes quinquennaux à horizon glissants. Les programmes quinquennaux sont déployés à travers des PIP, qui s'articulent avec la programmation-budgétaire annuelle à travers le Programme d'investissement Annuel. La planification et la programmation sont revues de façon cyclique et remis à jour à travers le dispositif de suivi évaluation et d'actualisation du PDL.

Le premier plan quinquennal retenu par les Communautés, les Agences des Nations Unies et les pouvoirs locaux est décliné ici par axe stratégique puis par classification thématique retenue au niveau local.

Tableau 4 : Plan D'actions Prioritaires par axes stratégiques 2021 - 2025 de M'Berra

AXES STRATÉGIQUES ↓	Lieu	ACTIONS ↓
AXE1 : Protéger les droits des réfugiés incluant les nouveaux arrivants tout en renforçant les mécanismes de protection avec une attention particulière aux femmes, aux enfants et aux personnes à besoins spécifiques. (AXE 1 Stratégie Multisectorielle)	(M'Berre II et Kossana)	▪ Mise en place d'un centre destiné à la promotion de la formation à distance au profit des jeunes.
	(M'Berre II et Kossana)	▪ Formation sur la VBG au profit de 200 jeunes (50 par Zone)
	Camp de M'Berra	▪ Appui aux femmes en charge de gestion et du suivi des cantines scolaires
AXE 2 : Renforcer les chaînes de valeur et les filières locales porteuses d'opportunités économiques, développer les compétences, l'employabilité, l'emploi et l'entrepreneuriat. (AXE 2 Stratégie Multisectorielle)	Camp de M'Berra	▪ Renforcement des Caisses d'épargne féminines(embouche, artisanat, vétérinaires, autres)
	Camp de M'Berra	▪ Renforcement des Caisses d'épargne féminines (embouche, artisanat, vétérinaires, autres)
	Hors camp	▪ Appui en méso-crédits aux réfugiés économiquement actifs en appui à leur soutien au camp (Commerce, transport,

AXES STRATÉGIQUES ↓	Lieu	ACTIONS ↓
		Services, Courtage)
	Hors camp	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de lignes de microcrédits en appui aux filières et métiers porteurs et aux coopératives féminines
	(M'Berre II et Kossana)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Octroi des bourses au profit des bacheliers n'ayant jamais bénéficié de bourses
	(M'Berre II et Kossana)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Octroi de bourse Master I et II pour les boursiers DAFI ayant déjà obtenu le diplôme de Licence.
	(M'Berre II et Kossana)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation en entrepreneuriat des opérateurs locaux (GERME et CREE);
	(M'Berre II et Kossana)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réservation de bourses en formations qualifiantes et diplômantes (CAP, BT, BTS, Infirmiers, instituteurs, Professeurs) dans les Établissements d'Enseignement
<p>AXE 3 : Promouvoir une utilisation durable, partagée et équitable des ressources environnementales, encourageant l'utilisation d'énergies propres et les emplois verts. (AXE 3 Stratégie Multisectorielle)</p>	Camp de M'Berra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation autour des méfaits de la dégradation du couvert végétal (dégradation visible au niveau du Camp et ses alentours immédiats), sur les risques de pollution des eaux stagnées, et les risques de contamination du cheptel transhumant;
	Camp de M'Berra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification des opérations de reboisement autour de la localité de Mberra
	Camp de M'Berra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encouragement de l'utilisation du Gaz domestique (Mise en place de 04 dépôts dans les 04 zones du Camp).
	Hors Camp (Commune de Megve et Fassala)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification des opérations de reboisement dans les zones dévastées autour des localités
	Hors Camp (Commune de Megve et Fassala)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déploiement de brigades mobiles pour réprimer l'utilisation excessive des fours à charbons, la fauche abusive de paille et les coupes sévères de bois frais.
	Camp de M'Berra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement du système de gestion des ordures ménagères [ramassage régulier, mise en place de bacs pour le tri des ordures, identification de 02 dépôts primaires supplémentaires au moins en plus des 04 déjà disponibles et élimination des déchets dans le respect des normes requises]
	Vassala	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Curage de la marre de HassiEhl Abdel Wedoud [GuilitVihilmann]

AXES STRATÉGIQUES ↓	Lieu	ACTIONS ↓
	El Megve (M'Berre II et Kossana)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Curage de la marre de VALALA ▪ Promotion des énergies renouvelables (solaire essentiellement).
<p style="text-align: center;">AXE 4 : Renforcer les infrastructures d'appui à la productivité du territoire et améliorer la couverture et la qualité des Services de Base. (Axe 4) (Éducation, Santé, Eau, Environnement, Sécurité)</p>	Camp de M'Berra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipement en mobilier médical (lits, tables de consultations et tables d'accouchement, tests de grossesse, Aldo mètres, (CS M'Berra) ▪ Formation de mise en niveau des quatre Comités de santé déjà identifiés dans le cadre d'INAYA (CS M'Berra) ▪ Mise en place de deux postes de radiographie et de stomatologie (CS M'Berra) ▪ Organisation /Amélioration du service de chirurgie d'urgence [Césarienne] (CS M'Berra) ▪ Renforcement de l'Electrification de la structure (solaire) (CS M'Berra) ▪ Mise en place de chambres froides (CS M'Berra) ▪ Renforcement du laboratoire pour être en mesure de faire le test de la Typhoïde en plus du paludisme déjà disponible(CS M'Berra) ▪ Construction du Mur d'Enceinte (CS M'Berra) ▪ Acquisition de 02 ambulances (CS M'Berra) ▪ Élévation du plateau médical au niveau de Nema en disponibilisant/renforçant les spécialités de Gastrologie, d'orthopédie, de réanimation, de laboratoires renforcés, endocrinologie et de traumatologie (Hôpital de Néma) ▪ Mise en normes nationales de la structure (Poste de santé 1) ▪ Electrification (solaire)/Poste de santé 1 ▪ Dotation en médicaments et consommables (Poste de santé 1) ▪ Adduction interne d'eau (Poste de santé 1) ▪ Réhabilitation des locaux (Poste de santé 2) HCR en cours ▪ Equipement mobiliers (lits, tables de consultations et tables d'accouchement (Poste de santé 2) ▪ Adduction interne d'eau (Poste de santé 2) ▪ Chaîne de froid (Poste de santé 2)

AXES STRATÉGIQUES ↓	Lieu	ACTIONS ↓
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des locaux (Poste de santé 3) ▪ Equipement mobiliers (lits, tables de consultations et tables d'accouchement (Poste de santé 3) ▪ Adduction interne d'eau (Poste de santé 3)
	<p>Commune de El Meghve (Aghor, Hassi-Touil, Tenwagoutine, Legrane).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extension des postes de santé (espace d'accueil pour les patients en période de pique des maladies courantes) ▪ Equipements mobiliers (2 lits supplémentaire par poste, kits d'accouchement et autres consommables) ▪ Chaîne de froid (conditionnement et éclairage) ▪ Renforcement du personnel (atteindre au moins 11 personnes selon les standards MS)
	<p>M'Berre II et Kossana</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de locaux (M'Berra II et Kossana) ▪ Equipements en mobiliers (M'Berra II et Kossana) ▪ Chaîne de froid (M'Berra II et Kossana) ▪ Renforcement du personnel (M'Berra II et Kossana)
	<p>Camp de M'Berra</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une centrale électrique de capacité 4 MKW; ▪ Construction et Extension d'un marché en dur de 300 boutiques remplaçant les baraques existante faisant office de boutique; ▪ Équipement du marché en pare-feu (lutte contre l'incendie) ▪ Construction d'un local propre à M'Berra Info ▪ Equipement/Dotation en matériels de communication (Caméra..) ▪ Construction de six bassins/réserves d'eau de 15 à 20 m3 au sein des périmètres d'agriculture hivernale ▪ Construction de cinq loges- gardien au niveau de cinq périmètres maraichers ▪ Installation d'une unité de transformation et de conservation des produits agricoles ▪ Construction d'une unité pour l'entreposage des produits avant leur écoulement sur le marché ▪ Construction de 20 Loges de protection des coffres forts détenus par les Caisses

AXES STRATÉGIQUES ↓	Lieu	ACTIONS ↓
		d'épargne féminines
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'un deuxième Atelier de petits métiers professionnels [grillage, Cordonnerie, Artisanat diversifié, autres] à l'image de l'Atelier COOPI au Camp,
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achèvement de la réhabilitation complète du réseau de distribution d'eau à l'intérieur du Camp
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de bornes fontaines familiales [au lieu des bornes multifamiliales]
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de local et équipement en motos et GFU au profit des unités de base chargées de l'assainissement
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipement en solaire de six forages
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconstruction des 12 jardins du Camp en matériaux durs.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation de 64 salles de classe [dont répartition détaillée en PV]
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de 10 nouvelles salles de classe [dont Écoles bénéficiaires précisées en PV]
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de 8 loges- gardien à raison d'un gardien par École
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clôtures en dur des enceintes des huit Écoles du Camp
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de 6 salles au collège (ancien lycée) et réhabilitation de 4 salles ;
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'un laboratoire à l'ancien Lycée
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'une salle informatique à l'ancien Lycée
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui et équipement des Mahadras et Mosquées (maisons de culte);
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Électrification des abris et aires destinés aux enfants fréquentant les 157 Mahadras du Camp
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de trois salles de classes à l'école d'Aghor / El Megve
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une clôture en grillage à l'école d'Aghor, / El Megve
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de 36 tables bancs à l'école d'Aghor, / El Megve
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des salles de classes existantes (2) à École Legrane,
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de trois salles de classes à École de Legrane,
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'un bureau pour le Directeur à École de Legrane,
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'une loge gardien à École

AXES STRATÉGIQUES ↓	Lieu	ACTIONS ↓	
		<p>de Legrane,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des salles de classes existantes (2) à l'école de Vernana, ▪ Construction de trois salles de classes à l'école de Vernana, ▪ Construction d'un bureau directeur à l'école de Vernana, ▪ Construction loge gardien à l'école de Vernana, ▪ Construction de 2 salles de classe à l'école de M'Berra 1, 	
	Commune de Fassala	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement en grillage de la clôture/enceinte de l'école de M'Berra 2 / ▪ Construction de trois salles de classes supplémentaires (aux 5 autres déjà existantes) à M'Berra 2, ▪ Construction d'un collège (École primaire complète construite en béton armé en très bon état , latrines et clôture compris) à Kossana ▪ Construction de deux salles de classe (en renforcement des deux autres classes déjà existantes) à LkheirLgana, ▪ Construction de la clôture actuellement en grillage avec cependant des latrines en bon état, nouvellement construites dans le cadre des mesures de protection contre COVID19, ▪ Acquisition de 36 tables bancs à LkheirLgana, 	
	Camp de M'Berra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complément de réhabilitation complète du réseau de distribution d'eau à l'intérieur du Camp ▪ Equipement en solaire de six forages ▪ Réalisation et équipement de cinq forages au niveau de Lebreini, El Meimoun, Kombegdi, El Ghair, MeterewketEhl Cheikh; ▪ Électrification des abris et aires destinés aux enfants fréquentant les 157 Mahadras du Camp ▪ Reconstruction des 12 jardins du Camp en matériaux durs. 	
	Axe 5 : Renforcer les structures	Hors camp	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités de

AXES STRATÉGIQUES ↓	Lieu	ACTIONS ↓
de concertation et de coordination des acteurs institutionnels en lien avec les acteurs humanitaires et de développement, Contribuer au développement macroéconomique de la Moughataa et Pérenniser les infrastructures et services humanitaires du camp et favoriser l'appropriation par les services techniques de l'état, les collectivités et les communautés. (AXE 5 Stratégie Multisectorielle)		coordination et supervision des Pouvoirs déconcentrés de l'État (Wali, Hakems, Services Régionaux et départementaux)
	Hors camp	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités institutionnelles et de Maitrise d'ouvrage des Communes et de la Région
	Hors camp	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des capacités des autres acteurs intervenant dans le développement du territoire (ONG de développement, coopératives, réseaux de jeunes entrepreneurs du Camp, autres acteurs de développement de l'arrière-pays

Selon la classification thématique retenue par les acteurs locaux le tableau est reclassé ainsi qu'il suit :

Tableau 5 : Programmation quinquennale des actions prioritaires du Camp de M'Berra pour 2021-2025

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
Environnement et Moyens d'existence	Camp de M'Berra	▪ Sensibilisation autour des méfaits de la dégradation du couvert végétal (dégradation visible au niveau du Camp et ses alentours immédiats), sur les risques de pollution des eaux stagnées, et les risques de contamination du cheptel transhumant;	X	X	X	X	X
		▪ Intensification des opérations de reboisement autour de la localité de Mberra	X	X	X	X	X
		▪ Encouragement de l'utilisation du Gaz domestique (Mise en place de 04 dépôts dans les 04 zones du Camp).	X				
		▪ Appui aux AGRs du secteur (288 Embouches, 25 courtiers, 15 filière lait).		X	X		
		▪ Renforcement des Caisses d'épargne féminines (embouche, artisanat, vétérinaires, autres)		X	X		
		▪ Construction de 20 Loges de protection des coffres forts détenus par les Caisses d'épargne féminines			X	X	X
		▪ Appui aux confectionneurs de grillage « made in Mberra » à travers la disponibilité au Camp de la matière première	X	X			
		▪ Construction d'un deuxième Atelier de petits métiers professionnels [grillage, Cordonnerie, Artisanat diversifié, autres] à l'image de l'Atelier COOPI au Camp,			X	X	
	Hors Camp (Commune de Megve et Fassala)	▪ Intensification des opérations de reboisement dans les zones dévastées autour des localités		x	x		
		▪ Déploiement de brigades mobiles pour réprimer l'utilisation excessive des fours à charbons, la fauche abusive de paille et les coupes sévères de bois frais.	x	x	x	x	X

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
Assainissement, Hygiène	Camp de M'Berra	▪ Achèvement de la réhabilitation complète du réseau de distribution d'eau à l'intérieur du Camp	X	X			
		▪ Construction de bornes fontaines familiales [au lieu des bornes multifamiliales]	X				
		▪ Institution d'une forme de police municipale pour le suivi des installations des infrastructures communautaires [bornes fontaines et autres]	X				
		▪ Construction de local et équipement en motos et GFU au profit des unités de base chargées de l'assainissement			X		
		▪ Renforcement du système de gestion des ordures ménagères [ramassage régulier, mise en place de bacs pour le tri des ordures, identification de 02 dépôts primaires supplémentaires au moins en plus des 04 déjà disponibles et élimination des déchets dans le respect des normes requises]	X				
		▪ Ouverture d'un dépôt de pièces de rechange pour les équipements de forages		X			
	▪ Équipement en solaire de six forages		X				
	Hors Camp (Commune de Megve et Fassala)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Curage, Fonçage/surcreusement des marres, notamment au niveau de Vange, Hassi Lougibe et Hassi Abdel Wedoud dans la Commune de Fassala; ou mise en place de Bassins de rétention d'appui à la maîtrise d'eau; ▪ Idem au niveau des localités de : Aghor, Vallala et Tenwaguitim dans la Commune de El Meghve ; ▪ Sensibilisation autour des risques liés à la contagion du cheptel sur les parcours pastoraux et autour des puits d'abreuvement. 	X	X	X	X	X

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
Éducation	Camp de M'Berra	▪ Reconstruction des 12 jardins du Camp en matériaux durs.	X	X	X		
		▪ Réhabilitation de 64 salles de classe [dont répartition détaillée en PV]	X	X			
		▪ Construction de 10 nouvelles salles de classe [dont Écoles bénéficiaires précisées en PV]	X	X			
		▪ Construction de 8 loges- gardien à raison d'un gardien par École	X	X			
		▪ Clôtures en dur des enceintes des huit Écoles du Camp	X	X			
		▪ Renforcement des capacités du personnel d'encadrement	X	X	X	X	X
		▪ Augmentation des enseignants arabophones.		X			
		▪ Appui aux femmes en charge de gestion et du suivi des cantines scolaires		X	X		
		▪ Dotation des écoles du fondamentales en matériel didactique adapté à l'enseignement fourni.		X	X		
		▪ Construction de 6 salles au collège (ancien lycée) et réhabilitation de 4 salles ;	X	X			
		▪ Construction d'un laboratoire à l'ancien Lycée	X				
		▪ Construction d'une salle informatique à l'ancien Lycée		X			
		▪ Dotation du collège (ancien lycée) en matériel didactique adapté à l'enseignement fourni.		X			
		▪ Appui et équipement des Mahadras et Mosquées (maisons de culte);	X				
		▪ Électrification des abris et aires destinés aux enfants fréquentant les 157 Mahadras du Camp		X			
▪ Dotation des 6398 apprenants en livres et tablettes facilitant la récitation du Saint CORAN, les langues et les compétences de vie	X						

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
Hors Camp		<ul style="list-style-type: none"> Encouragement des programmes éducatifs couplant enseignement original et moderne et privilégiant la perception multisectorielle et les attitudes positives; 		X			
		<ul style="list-style-type: none"> Opérationnalisation du rôle des APE., 	X				
	Commune de El Megve	<ul style="list-style-type: none"> Construction de trois salles de classes à l'école d'Aghor, Une clôture en grillage à l'école d'Aghor, Acquisition de 36 tables bancs à l'école d'Aghor, Renforcement du personnel d'encadrement à l'école d'Aghor. 			X		
		<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation des salles de classes existantes (2) à École Legrane, Construction de trois salles de classes à École de Legrane, Construction d'un bureau pour le Directeur à École de Legrane, Construction d'une loge gardien à École de Legrane, Renforcement du personnel d'encadrement à École de Legrane. 		X			
		<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation des salles de classes existantes (2) à l'école de Vernana, Construction de trois salles de classes à l'école de Vernana, Construction d'un bureau directeur à l'école de Vernana, Construction loge gardien à l'école de Vernana, Renforcement du personnel d'encadrement à l'école de Vernana. 		X			
		<ul style="list-style-type: none"> Construction de 2 salles de classe à l'école de M'Berra 1, Renforcement du personnel d'enseignement (2 enseignants) à l'école de M'Berra 1, 		X			
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement en grillage de la clôture/enceinte de l'école de M'Berra 2, Construction de trois salles de classes supplémentaires (aux 5 autres déjà existantes) à M'Berra 2, Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants) à M'Berra 2, 		X			
	Commune de Fassala	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants) de Kossana, Construction d'un collège (École primaire complète construite en béton armé en très bon état , latrines et clôture compris) à Kossana. 	X				

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants) à Kenderja, 	x				
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction de deux salles de classe (en renforcement des deux autres classes déjà existantes) à LkheirLgana, ▪ Construction de la clôture actuellement en grillage avec cependant des latrines en bon état, nouvellement construites dans le cadre des mesures de protection contre COVID19, ▪ Acquisition de 36 tables bancs à LkheirLgana, ▪ renforcement du personnel d'encadrement (1 enseignant) à LkheirLgana, 		x			
Hydraulique	Camp de M'Berra	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Complément de réhabilitation complète du réseau de distribution d'eau à l'intérieur du Camp 	X	X			
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'un dépôt de pièces de rechange des forages 		X			
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipement en solaire de six forages 		X			
	Vassala	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation et équipement de cinq forages au niveau de Lebreini, El Meimoun, Kombegdi, El Ghair, MeterewketEhl Cheikh; 		x	x	x	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approfondissement et Fonçage de 6 puits à (Hassi Ehl Tikki, Saramassa, Hasssi Lougibe, Makhel Ewlad Zeid, Lkheir Lgani); 		x	x	x	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Curage de la marre de Hassi Ehl Abdel Wedoud [Guilitit Vihilmann] 		x			
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement 02 réserves pastorales au niveau de Hassi Ehl LOUGIBE 		x		x	
	El Megve	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Curage de la marre de VALALA 			Xx		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Curage et réhabilitation des anciens forages et périmètres maraichers initialement destiné aux réfugiés au niveau d'Aghor 							

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
Santé	Camp de M'Berra	▪ Equipement en mobilier médical (lits, tables de consultations et tables d'accouchement, tests de grossesse, Aldo mètres,...) (CS M'Berra)				x	
		▪ Formation de mise à niveau des quatre Comités de santé déjà identifiés dans le cadre d'INAYA (CS M'Berra)	x				
		▪ Mise en place de deux postes de radiographie et de stomatologie (CS M'Berra)					
		▪ Organisation /Amélioration du service de chirurgie d'urgence [Césarienne] (CS M'Berra)	x				
		▪ Renforcement de l'Electrification de la structure (solaire) (CS M'Berra)	x				
		▪ Mise en place de chambres froides (CS M'Berra)	x				
		▪ Renforcement du laboratoire pour être en mesure de faire le test de la Typhoïde en plus du paludisme déjà disponibles (CS M'Berra)		x			
		▪ Construction du Mur d'Enceinte (CS M'Berra)			X		
		▪ Acquisition de 02 ambulances (CS M'Berra) (BAD 3 pour la région, État 15 pour la Wilaya)	X				
		▪ Élévation du plateau médical au niveau de Nema en disponibilisant /renforçant les spécialités de Gastrologie, d'orthopédie, de réanimation, de laboratoires renforcés, endocrinologie et de traumatologie Neurologie(Hôpital de Néma)	X	X	X		
		▪ Mise aux normes nationales de la structure (Poste de santé 1)	X	X			
		▪ Électrification (solaire) (Poste de santé 1)		X			
		▪ Adduction interne d'eau (Poste de santé 1)	X	X			
		▪ Réhabilitation des locaux (Poste de santé 2) HCR en cours		X			
		▪ Équipement en mobiliers (lits, tables de consultations et tables d'accouchement (Poste de santé 2)				x	
		▪ Adduction interne d'eau (Poste de santé 2)	x	x			
		▪ Chaine de froid (Poste de santé 2)	x				
		▪ Réhabilitation des locaux (Poste de santé 3)			x		
▪ Équipements mobiliers (lits, tables de consultations et tables d'accouchement (Poste de santé 3)			x				

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
		<ul style="list-style-type: none"> Adduction interne d'eau (Poste de santé 3) 		x			
Santé Hors du Camp	Commune de El Meghve (Aghor, Hassi-Touil, Tenwagoutine, Legrane).	<ul style="list-style-type: none"> Extension des postes de santé (espace d'accueil pour les patients en période de pique des maladies courantes) 					
		<ul style="list-style-type: none"> Equipements mobiliers (2 lits supplémentaire par poste, kits d'accouchement et autres consommables) 					
		<ul style="list-style-type: none"> Chaine de froid (conditionnement et éclairage) 					
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du personnel (atteindre au moins 11 personnes selon les standards MS) 					
	(M'Berre II et Kossana)	<ul style="list-style-type: none"> Construction de locaux 					
		<ul style="list-style-type: none"> Equipements en mobiliers 					
		<ul style="list-style-type: none"> Chaine de froid 					
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du personnel 					
Habitat		<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un plan d'urbanisme intégrant les changements et aménagements futurs; 		X			
		<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la typologie de l'habitat pour mieux l'adapter au milieu; 	X				
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités du personnel qualifié (Maçons, Menuisiers, Plombiers..) pour accompagner le rythme de changement. 	X				
Énergie		<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une centrale électrique de capacité 4 MKW; 		X	X		
		<ul style="list-style-type: none"> Promotion des énergies renouvelables (solaire essentiellement). 			X		
Jeunesse		<ul style="list-style-type: none"> Formation sur la VBG au profit de 200 jeunes (50 par Zone) 		X	X		
		<ul style="list-style-type: none"> Octroi des bourses au profit des bacheliers n'ayant jamais bénéficié de bourse 	X	X	X	X	X
		<ul style="list-style-type: none"> Octroi de bourse Master I et II pour les boursiers DAFI ayant déjà obtenu le diplôme de Licence. 	X	X	X	X	X
		<ul style="list-style-type: none"> Formation en entrepreneuriat des opérateurs locaux(GERME et CREE); 			X		
		<ul style="list-style-type: none"> Réservation de bourses en formations qualifiantes et diplomantes (CAP, BT, BTS, Infirmiers, instituteurs, Professeurs) dans les Établissements d'Enseignement 			x	x	x

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE					
			2021	2022	2023	2024	2025	
		<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un centre destiné à la promotion de la formation à distance au profit des jeunes. 		X				
		<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un stade multisports. 			X			
Transport	Camp de M'erra	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de deux pistes suivantes : Piste de 45 km reliant M'Berra et Vassala passant par les localités de Saramassa, El Metrewka, Berretouma, Bente, Terbegen, et Kleiva. Piste de 45 km reliant M'Berra et Tenwaguitine passant par Aghor. 		X	X			
		<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des artères centrales reliant les quatre zones du Camp (10km) 		X	X			
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du remblai réalisé par les sortants des CFP/BIT 			X			
		<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'une gare routière à la place du garage actuel. 			X			
		<ul style="list-style-type: none"> Création d'un comité des transporteurs 						
		<ul style="list-style-type: none"> Une station de pompage et de ravitaillement en Gasoil (insécurité liée à la vente en bidons); 		X				
		<ul style="list-style-type: none"> Rattachement du secteur à une autorité de régulation sous le contrôle des Autorités mauritaniennes 						
		Hors camp	<ul style="list-style-type: none"> Désenclavement de la localité de Laghdhaf (Piste de 14km longeant 7 localités, Haasi Jaavra, Lebeyedh, Dakhlet Ehl Cheikh, LkheirLgani) 	X	X	X		
	Commerce		<ul style="list-style-type: none"> Construction et Extension d'un marché en dur de 300 boutiques remplaçant les baraques existante faisant office de boutique; 			X	X	
<ul style="list-style-type: none"> Initiation d'un règlement ou d'une formule consensuelle adéquate prévoyant une aide symbolique au profit du comité de gestion du marché (stabilisation et la pérennisation du marché) 			X					
<ul style="list-style-type: none"> Dotation du Camp de huit Moulins à raison de 2 moulins par zones (Construction de huit abris); 				X	X			
<ul style="list-style-type: none"> Formation de personnels sur l'usage, l'entretien et la réparation des moulins; 				X	X			
<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un Hangar central pour la vente des viandes provenant des quatre zones 				X				
<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une loge gardien 				X				
<ul style="list-style-type: none"> Eclairage du local du comité et la loge du gardien 			X					
		<ul style="list-style-type: none"> Equipement du marché en pare-feu (contre incendie) 						

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
Communication		▪ Construction d'un local propre à M'Berra Info		X			
		▪ Equipement/Dotation en matériels de communication (Caméra..)		X			
Élevage		▪ Approvisionnement régulier du dépôt central en intrants vétérinaires	X	X	X	X	X
		▪ Acquisition d'une chaine de froid pour la conservation des vaccins;	X				
		▪ Approvisionnement régulier en aliments de bétail;	X	X	X	X	X
		▪ Renforcement des capacités des auxiliaires vétérinaires;		X	X		
		▪ Dotation du Camp en pharmacies vétérinaires [02]		X	X		
Agriculture		▪ Construction de six bassins/réserves d'eau de 15 à 20 m3 au sein des périmètres d'agriculture hivernale		X	X	X	
		▪ Généralisation du système de goutte à goutte déjà existant au niveau des périmètres 2 et 3, au reste des autres périmètres maraichers		X	X		
		▪ Réhabilitation des trois périmètres abandonnés [faute d'eau]	X	X			
		▪ L'extension des périmètres maraichers numéros 2, 3 et 5		X	X		
		▪ Construction de cinq loges- gardien au niveau de cinq périmètres maraichers		X	X	X	
		▪ Disponibilisation au niveau du Camp d'une banque de d'engrais/semences		X			
		▪ Introduction d'arbres fruitiers aux plants et spéculations déjà offertes au niveau de deux pépinières du Camp		X			
		▪ Appui et formation de l'encadrement technique de L'ONG SOS -désert		X	X		
		▪ Installation d'une unité de transformation et de conservation des produits agricoles		X			
		▪ Construction d'une unité pour l'entreposage des produits avant leur écoulement sur le marché		X			

Secteur ↓	Lieu	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
			2021	2022	2023	2024	2025
Artisanat et Culture		▪ Appui aux AGR de valorisation des peaux (Produits artisanaux)		X	X		
		▪ Appui au festival annuel de Désert	X	X	X	X	X
TIC		▪ Amélioration du débit de l'internet					
		▪ La couverture en réseau 2G et 3G					
Service financiers		▪ Encouragement des prestataires des services financiers au camp et hors camp					
		▪ Appui en méso-crédits aux réfugiés économiquement actifs en appui à leur soutien au camp (Commerce, transport, Services, Courtage)					
		▪ Mise en place de lignes de microcrédits en appui aux filières et métiers porteurs et aux coopératives féminines					
Gouvernance et renforcement des capacités		▪ Renforcement des capacités de coordination et supervision des Pouvoirs déconcentrés de l'État (Wali, Hakems, Services Régionaux et départementaux)	X	X	X	X	X
		▪ Renforcement des capacités institutionnelles et de Maitrise d'ouvrage des Communes et de la Région	x	x	x	x	x
		▪ Renforcement des capacités des autres acteurs intervenant dans le développement du territoire (ONG de développement, coopératives, réseaux de jeunesses entrepreneurs du Camp, autres acteurs de développement de l'arrière-pays	x	x	x	x	x

III.4. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation

Les dispositions relatives à la mise en œuvre des PDC sont généralement balisées par l'Arrêté 680 du MIDEK. Mais pour le présent plan de développement local dont l'étendue dépasse largement celle d'un plan de développement communal classique, et dépasse aussi les compétences et les moyens des Communes car ayant des implications humanitaires et relevant de régimes juridiques particuliers, il est préconisé d'assurer un pilotage et une mise en œuvre coordonnés et pilotés de façon fortement synergique entre l'État mauritanien, ces collectivités territoriales et l'UN-HCR chargé en vertu des arrangements avec l'État mauritanien et des Conventions internationales de la Coordination des interventions concernant les Réfugiés.

La Création des Comités de Développement Régionaux dans le Cadre de la loi sur la mise en œuvre de la SCAPP et son décret d'application est une occasion à saisir pour mieux coordonner la mise en œuvre du PDL de Mberra dont une partie voire l'essentiel des actions relève des compétences de l'État. Les actions du ressort des Communes ou de la Région doivent être exécutées en étroite collaboration avec celles-ci.

Un dispositif expérimental de contractualisation multi acteurs pourrait être mis en œuvre et dont les objectifs seraient de :

- Instituer un cadre de concertation et de pilotage élargi émanant du CDR pour assurer la supervision de la mise en œuvre du PDL, la mise à jour des programmations, la mise en cohérence, la recherche du financement et le suivi-évaluation. Dans cet Organe présidé par la Wilaya, l'État, la Région, les Communes, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile coordonnent et se concertent pour une bonne mise en œuvre du plan et la levée de toutes les contraintes devant sa concrétisation ;
- Associer les communes à la mise en œuvre des activités relevant de leurs compétences sous la supervision et avec l'appui du Projet MOUDOUN, et voir la possibilité de la revue du PAD en conséquence ;
- Clarifier les rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre des projets et préciser la nature des assistances techniques et appuis dont elles auraient besoin pour assurer leur mission ;
- Veiller à la bonne mise en œuvre des mesures d'accompagnement dont dépendraient la bonne exécution des Projets ;
- Veiller à la Bonne articulation du plan avec le SCRAPP et le PDR du Hodh Chargui et des autres outils de planification stratégique de la Wilaya et de la Moughataa.

Au niveau du Camp les activités doivent être conduites dans une stricte observation du MCR, sous les auspices du UN-HCR.

Au plan Communal, le CCC est responsable de la mise en œuvre de toutes les actions relevant de la Compétence de la Commune, il s'appuie sur le Conseil Municipal et l'exécutif communal pour :

- Assurer une veille pour le bouclage du plan de financement ;
- Initier les requêtes et les études préliminaires à l'obtention définitive des financements ;
- Assurer la jonction PDC- PIP-PIA ;

- Assurer les mises à jour du PIP à horizon glissant en fonction du rythme d'exécution des Projets et de la disponibilité des financements ;

L'exécutif communal de chaque Commune a un rôle primordial dans le portage et la Concrétisation du PDL. Ils ont à leur actif des éléments de plaidoyer significatifs dont notamment le fait que : ***le Développement de la Moughataa et ses Communes est le passage obligé pour la réalisation de bon nombre d'objectifs stratégiques nationaux. Notamment dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture, des industries laitières, de l'artisanat et du tourisme sans compter avec les objectifs sociaux.***

A ces objectifs se superposent des objectifs de Bonne Gouvernance, de promotion des droits de l'Homme et de renforcement de la Sécurité au niveau national et régional.

III.5. Modalités et Opportunités de financement offertes

La Mobilisation du Financement du Programme quinquennal représente la question centrale à solutionner en prélude à sa mise en œuvre. Sans financement, les actions quoique vitales resteraient suspendues pour des échéances inconnues compromettant le développement du territoire et renforçant la vulnérabilité des populations réfugiées et Hôtes.

Le présent programme, très ambitieux, dépend en premier lieu de la Volonté de l'État à mettre en œuvre ses stratégies nationales et sectorielles, dès lors que les objectifs spécifiques ne sont qu'une territorialisation des cibles de la SCAPP et des stratégies sectorielles. De ce point de vue, le financement du PDL incombe en premier lieu à l'État à travers les projets de développement et la Coopération internationale.

Les Agences des Nations Unies ont une mission fondamentale, en particulier l'UN-HCR, en vertu de ses responsabilités internationales et de la mission générale de coordination des interventions dont il est investi. Il a un rôle essentiel de plaidoyer, de mobilisation des ressources et de coordination de la Mise en œuvre des actions ciblant les réfugiés en étroite collaboration avec l'État et ses collectivités territoriales.

Les Collectivités territoriales ont un rôle elles aussi de galvanisation des sectoriels et du secteur privé autour du financement des actions et la poursuite de leur mise en œuvre. Elles peuvent contribuer en fonction de leurs possibilités financières au financement de certaines activités.

En plus des Agences du Système des Nations Unies et de leurs bras opérationnels déjà présentés dans la dynamique des acteurs, plusieurs Projets et programmes interviennent déjà ou sont en phase d'intervenir à l'échelle de la Moughataa et représentent une grande opportunité pour la mise en œuvre des actions du PDL.

On peut citer d'ores et déjà (à titre d'exemple):

- ❖ Le Programme RIMRAP (Renforcement institutionnel en Mauritanie vers la résilience agricole et pastorale) financé dans le cadre de la coopération de l'Union Européenne en Mauritanie (11^{ème} FED). Le programme a pour objectif d'appuyer les communes à travers les composantes suivantes, citées de manière non exhaustive :

- Renforcement des capacités physiques et matérielles des ministères de l'agriculture et de l'élevage
- Etablissement de stratégies, systèmes de suivi et évaluation et système d'information
- Développement de la formation et de la recherche
- Amélioration de la gouvernance des ressources naturelles.

- ❖ Le Projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEED) sur financement de la Banque Mondiale qui pour objectif spécifique d'améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive infantile et maternelle de qualité et d'accroître leur autonomisation économique à travers l'amélioration de leurs aptitudes et connaissances et le financement d'activités d'AGR. Le SWEDD intervient au niveau de quatre Wilayas : l'Assaba, les deux Hodhs et Guidimagha et projette de Financer des activités prévues dans la PDC tel que les AGR, les Unités de conditionnement, le renforcement des capacités pour les jeunes femmes et les adolescentes.

- ❖ Le Projet de développement des filières inclusives sur financement du FIDA qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de l'Assaba, du Guidimagha, du Brakna du Gorgol et des deux Hodhs. Le Projet intervient particulièrement en faveur des filières maraichères, avicoles et laitières à travers le développement des mini-laiteries.
- ❖ Le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-MR), Ce Projet régional intervient dans le domaine de la Santé animale et comporte une composante accès aux Marchés qui finances les Marchés de Bétail et les abattoirs.
- ❖ Le Projet d'appui au développement économique local et aux initiatives communales (DECLIC-2) sur financement de l'AFD qui interviendra au niveau des deux Hodhs pour appuyer les Communes et la Gouvernance locale, la valorisation des potentialités et accompagne le développement décentralisé. Ce Projet sera une extension de DECLIC en cours dans d'autres Wilayas et financera des activités liées au renforcement des capacités et des projets d'infrastructures de valorisation.
- ❖ Le Projet d'Appui à la Décentralisation et Développement des Villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN) sur financement de la BM, qui appuie le développement urbain et la productivité des Villes, sera également une grande opportunité pour la localité et son arrière pays, pour mettre en place les instruments de gestion prévisionnelle de son espace, mettre à niveau ses capacités et financer des infrastructures d'appui à la productivité de tout le territoire. Le Projet MOUDOUN dispose d'un financement de Vingt Millions de Dollars destinés à l'appui à la résilience des réfugiés et populations Hôtes de la Moughataa de Bassiknou.

Plusieurs autres opportunités de financement peuvent être également recherchées auprès des initiatives du G5 Sahel et des Institutions des Nations Unies qui s'activent au niveau du Hodh Echargui pour appuyer les efforts du Gouvernement visant l'atténuation des effets de l'immigration massive de communautés maliennes déplacées par l'insécurité en territoire malien.

Il est proposé que la question du financement du Programme prioritaire fasse l'objet d'une table ronde sous les auspices du MIDEC, du Ministère chargé de l'Économie et du UN-HCR en présence des représentants des collectivités concernées, des départements sectoriels, des Projets et programmes en plus du Patronat.

Une telle démarche est de nature à coordonner et harmoniser les interventions, garantir une approche multisectorielle et affiner les modalités de financement et de programmation de la mise en œuvre des activités.

III.6. Programme d'investissements annuel :

Le Programme d'investissement prioritaire porte sur les deux premières années mais s'étalerait inévitablement sur la troisième année pour sa mise en œuvre.

Pour donner la Marge de manœuvre de programmation concomitamment à la clarification des opportunités de financement, le Programme annuel 2021 sera sélectionné en début d'année 2021 après identification précise des projets qui seraient initiés en 2020 ; il sera intégré aux PTBA des différents ordonnateurs en Conséquence.

Pour les Projets du ressort de chaque Commune, ils seront intégrés au Budget complémentaire.

La programmation retenue par les partenaires et les acteurs pour MBERA manquent de réalisme et concentrent le maximum d'activités sur la première année, sachant que des activités ont été effectivement déjà engagées en 2020.

C'est pourquoi le PIP ne concerne qu'une seule année, mais avec la certitude que plusieurs activités ne seraient menées qu'en 2022.

Annuellement, le tableau de programmation sera actualisé suivant le même mécanisme de son élaboration sous les auspices du CDR et en particulier sous la supervision directe du Hakem de la Moughataa, de l'UNHCR, le Hakem de Vassala et les CCC des Communes concernées.

Le Programme prioritaire est décliné dans les fiches ci-après :

ANNEXES (Fiches de collecte et de dépouillement des données)

Fiche de collecte des données du Camp de M'Berra : SANTE

Types de structure (centre ou poste de santé,..)	Nombre de médecins	Nombre Techniciens Supérieurs	Nombre d'infirmiers	Nombre de garçons ou filles de salle	Nbre de SF/Accoucheuses	Nombre d'ambulance	Nbr de pharmacie	Localisation
Poste 1 (gouvernement)	0	0	3	1	1/1	0	1	15,8462/-5,7893
poste 3 (AMPF)	0	0	1	1	1/0	0	1	15,8333/-5,7898
Poste 2 (ALIMA)	0	0	2	3	0/1	0	1	15,8389/-58046
Centre Sante M'Berre (ALIMA)	2	2	12	11	4/5	1	1	15,8398/-5,7874
Totaux	2	2	18	16	6/7	1	4	

Fiche de collecte des données hors du Camp de M'Berra/ Commune Vassala : SANTE

Types de structure (centre ou poste de santé,..)	Nombre de médecins	Nombre Techniciens Supérieurs	Nombre d'infirmiers	Nombre de garçons ou filles de salle	hygieniste/Ac coucheuses	depot pharmaceutique	Nombre d'ambulance	Localisation
Poste sante M'Berre 2	0	0	1	4	1/1	1	0	15,8564/ - 5,7922
Poste de sante Kossana	0	0	1	2	1/0	1	0	15,6283/-5,7405
Totaux	0	0	2	6	2/1	2	0	

Fiche de collecte de données : Écoles Fondamentales de M'Berra

CAMP MBERRA	Dénomination de l'école	Nombre de divisions pédagogiques	Nombre de salles de classes	L'école dispose-t-elle d'une clôture	L'école dispose-t-elle de latrines scolaires	L'école dispose-t-elle de cantines scolaires	L'école dispose-t-elle de loge gardien	Nombre d'élèves	dont Masculin	dont Féminin	Nombre d'enseignants	Nombre d'enseignants contractuels	Nombre d'enseignants permanents	Nombre d'enseignants francophones	Nombre d'enseignants arabophones	distance de l'école la plus proche	Long.	Lat.
Mberra	ecole 2	13	16	OUI	15	1	0	750	397	353	18	18	16	13	3	300m	15,8386	-5,791
Mberra	ecole 6	16	18	OUI	17	1	0	802	396	406	18	18	0	16	2	300m	15,8395	-6,2005
Mberra	ecole 6 ext	6	4	OUI	10	0	0	272	115	157	4	4	0	4	0	1100	15,842	-5,792
Mberra	ecole 5	11	12	OUI	10	1	0	792	410	382	14	14	0	11	3	1500	15,8342	-5,7987
Mberra	ecole 4	14	18	OUI	18	1	0	971	471	500	17	17	0	14	3	500	15,8387	-5,7898
Mberra	ecole 4 ext	5	5	OUI	6	1	0	323	171	152	5	5	0	5	0	800	15,838	-5,7835
Mberra	ecole 1	15	20	OUI	17	1	0	876	469	407	18	18	0	15	3	600	15,8418	-5,7955
	Ecole 3	14	14	OUI	14	1	0	703	399	304	16	16	0	13	3	700	15,8366	-5,7955
Totaux		94		107		107	7	0	5489	2828	2661	110	110	16	91	17		

Fiche de collecte de données : Collèges et lycées de M'Berra

Camp de Mberaa	nombre de Collège-Lycée	Nombre de salles de classe	Nombre étudiants	dont Masculin	Dont féminin	Nombre de divisions pédagogiques	Nombre d'enseignants	Nombre d'enseignants contractuels	Nombre d'enseignants permanents	Nombre d'enseignants bilingues	Nombre d'enseignants arabophones	L'établissement dispose-t-il d'une clôture	L'établissement dispose-t-il de latrines	L'étab dispose-t-elle de cantines scolaires	L'étab dispose-t-elle de loge gardien	Long	Lat.
Mberr a	1 Lycée (Collège)	10	410	284	126	11	24	24	0	22	2	oui	7	non	non	15,837 7	-5,792

Fiche de collecte de données : Ecoles Fondamentale Hors camp de M'Berra Commune d'EL MEGVE

HORS CAMP MBERRA	Dénomination de l'école	Nombre de divisions pédagogiques	Nombre de salles de classes	L'école dispose-t-elle d'une clôture	L'école dispose-t-elle de latrines scolaires	L'école dispose-t-elle de cantines scolaires	L'école dispose-t-elle de loge gardien	Nombre d'élèves	dont Masculin	dont Féminin	Nombre d'enseignants	Nombre d'enseignants contractuels	Nombre d'enseignants permanents	Nombre d'enseignants francophones	Nombre d'enseignants arabophones	distance de l'école la plus proche	Long.	Lat.
Aghor	Aghor	6	3	oui	4	1	Non	302	134	168	3	1	2	1	2	14km		
M'Berre 1	M'Berre 1	2	2	oui	2	1	Non	56	16	40	1	1	0	1	0	3km		
Vallalla	neant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Tenwagoutine	tenwagoutine	6	6	oui	2	1	Non	175	83	92	3	1	2	1	2	15km	15,9956	-5,4362
Legrane	Legrane	4	2	oui	3	1	Non	132	54	78	2	1	1	1	1	2km	15,8823	-5,478
EL Vernana	EL Vernana	2	1	oui	0	1	Non	33	11	22	1	1	0	1	0	14km	15,9101	-5,629
Totaux	20	14		11	5		698	298	400	10	5	5	5	5				

Fiche de collecte de données : Ecoles Fondamentales Hors camp de M'Berra Commune de Vassala

HORS CAMP MBERRA	Denomination de l'école	Nombre de divisions pédagogiques	Nombre de salles de classes	L'école dispose-t-elle d'une clôture	L'école dispose-t-elle de latrines scolaires	L'école dispose-t-elle de cantines scolaires	L'école dispose-t-elle de loge gardien	Nombre d'élèves	dont Masculin	dont Féminin	Nombre d'enseignants	Nombre d'enseignants contractuels	Nombre d'enseignants permanents	Nombre d'enseignants Bilingues	Nombre d'enseignants arabophones	distance de l'école la plus proche	Long.	Lat.
M'Berre 2	M'Berre 2	6	6	oui	4	1	Non	371	212	159	4	1	3	1	3	3km	15,9958	-6,6532
Kossana	Kossana	6	6	oui	2	0	Oui	268	138	130	1	0	1	1	0	12km	15,6215	-5,7454
Kenderla	Kenderla	6	6	oui	2	0	Oui	217	124	93	1	0	1	1	0	7km	15,5491	-5,6411
KheirElgana	KheirElgana	4	2	non	2	0	Non	93	47	46	1	0	1	1	0	6km	15,5030	-5,7042
Totaux		22	20		10	1		949	521	428	7	1	6	4	3			

Fiche de collecte/Hydraulique au Camp :

Mberra	Existe un réseau d'adduction eau potable	Longueur du réseau	Nombre de château d'eau	Capacité château d'eau en m3	Source énergétique de pompage	Thermique	Solaire	hybride	Nombre de branchements	Nombre de bornes fontaines	Le réseau est-il fonctionnel	Autres sources d'approvisionnement en eau Puits/Rivière/Lac/Marigot	Mode de gestion : Public Privé	Long.	Lat.
Mberra	oui	18000 ml	2	300m ³	groupe électrogène	oui	non	non	néant	153	oui	néant			
Mberra	oui		1	70 m3	groupe électrogène	oui	non	non	néant						
Mberra	oui		1	90 m3	groupe électrogène	oui	non	non	néant						

Fiches de Projets

Environnement et Moyens d'existence

Intitulé du projet:	Sensibilisation sur les risques environnementaux et sociaux
Localisation	Camp de M'Berra et voisinage
Consistance générale	.Sensibilisation autour des méfaits de la dégradation du couvert végétal, sur les risques de pollution des eaux stagnées, et les risques de contamination du cheptel transhumant
Cout approximatif	1 440 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État-
Justifications	dégradation visible de l'environnement au niveau du Camp et ses alentours immédiats et aux abords des villages et points d'eau
Objectifs	Sensibilisation sur l'enjeu environnemental et sur le besoin de préservation et de restauration du couvert végétal et des biotopes ;
Effets attendus	Développement des connaissances et des attitudes favorables à la préservation des ressources environnementales, Préservation et Régénération du couvert végétal et restauration des écosystèmes, Amélioration du système de vie des populations.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés ; autochtones.
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération ; Mise en oeuvre des dispositifs de répression des contraventions au code de l'environnement et de l'eau
Mise en œuvre	État et UNHCR

Intitulé du projet:	Intensification des opérations de reboisement
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Renforcement de la ceinture verte et restauration des biotopes au voisinage de Mberra
Cout approximatif	4 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UNHCR
Justifications	<p>Forte dégradation du couvert végétal et des biotopes ;</p> <p>Introduction de nouvelles variétés végétales en appui à la sécurité alimentaire.</p>
Objectifs	Restaurer le couvert végétal et les biotopes et améliorer les conditions de vie des populations
Effets attendus	Atténuation des impacts environnementaux de la sédentarisation anarchique et des mauvaises pratiques.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	<i>Année 1</i>
Mesures d'accompagnement	Sensibilisation
Mise en œuvre	État et partenaires

Intitulé du projet:	Encouragement de l'utilisation du Gaz domestique (Mise en place de 04 dépôts dans les 04 zones du Camp).
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	(Mise en place de 04 dépôts dans les 04 zones du Camp)..
Cout approximatif	60 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État –UNHCR
Justifications	Les ménages utilisent le bois de chauffe. pour les besoins domestiques
Objectifs	Atténuer les effets de la coupe abusive d'arbres
Effets attendus	Meilleures pratiques environnementales.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1
Mesures d'accompagnement	Régler au préalable. les questions de l'habitat à risques
Mise en oeuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Appui aux AGRs de la filière abouche et vente de bétail et de lait à Mberra.
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Financer et appuyer 288 opérateurs Emboucheurs, 25 courtiers, 15 opérateurs de la sous-filière lait
Cout approximatif	34 920 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UN HCR
Justifications	Les AGR de cette filière très porteuse participent à la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des ménages réfugiés.
Objectifs	Renforcer l'autonomisation et la sécurité alimentaire au niveau du Camp de Mberra
Effets attendus	Les revenus des ménages sont améliorés ainsi que leur niveau de vie
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 2
Mesures d'accompagnement	Formation en entrepreneuriat
Mise en œuvre	UNHCR-COOPI

Intitulé du projet:	Renforcement des Caisses d'épargne féminines (embauchage, artisanat, vétérinaires, autres)
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Formation et appuis institutionnels aux AGR
Cout approximatif	3 360 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'œuvre	UNHCR
justification	Les coopératives locales doivent être renforcées en appui à la productivité des filières
Objectifs	Doter les coopératives d'épargne des instruments et des connaissances leur permettant de gérer convenablement les ressources et les activités
Effets attendus	Amélioration du rendement et de la productivité des coopératives en appui à la résilience et à la productivité des populations.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Financement des coopératives à potentiel de développement
Mise en oeuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Construction de 20 Loges de protection des coffres forts détenus par les Caisses d'épargne féminines.
Localisation	Mberra
Consistance générale	Les coffres en béton de petites dimensions permettent de sécuriser les fonds des coopératives
Cout approximatif	1 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois réparti sur deux ans.
Maitre d'ouvrage	État –UNHCR
Justifications	Les coopératives sont exposées aux risques de vol de leur épargne
Objectifs	Renforcer la sécurité des fonds des coopératives d'épargne et de crédit.
Effets attendus	Assurer la sécurité des fonds des Caisses d'épargne Renforcement de la dynamique de financement des activités économiques locales.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés.
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mettre en place des lignes de financement des activités locales et un mécanisme de garantie des crédits
Mise en oeuvre	UNHCR –COOPI

Intitulé du projet:	Appui aux confectionneurs de grillage « made in Mberra » à travers la disponibilisation au Camp de la matière première
Localisation	Mberra
Consistance générale	Acquisition de matériel et de matière d'œuvre en appui aux opérateurs confectionneurs de grillage du Camp.
Cout approximatif	1 500 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	La matière d'œuvre fait défaut au niveau du Camp
Objectifs	Appuyer le développement de la filière ; Renforcer la production du grillage en appui à l'emploi et à la protection des cultures.
Effets attendus	Amélioration de la situation des opérateurs et de l'économie locale.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Construction d'un Atelier de petits métiers
Localisation	MBerra
Consistance générale	.Mise sur pieds d'un deuxième atelier au profit des professionnels de Mberra [grillage, Cordonnerie, Artisanat diversifié, autres] à l'image de l'Atelier COOPI au Camp,
Cout approximatif	2 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UNHCR
Justifications	L'expérience du premier Atelier et les besoins locaux militent en faveur de la création de ce deuxième Atelier
Objectifs	Renforcer les activités secondaires et tertiaires de production de biens et services Créer les emplois et renforcer la productivité du Camp
Effets attendus	Amélioration des conditions de vie au camp et participation à la dynamique de développement du territoire
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Foires commerciales et points de distribution au niveau de Bassiknou.
Mise en oeuvre	UNHCR et COOPI

Intitulé du projet:	Intensification des opérations de reboisement dans les zones dévastées
Localisation	Communes de Megve et Vassale
Consistance générale	Extension des opérations de reboisement à l'arrière territoire du camp.
Cout approximatif	4 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Plusieurs zones ont été secouées par la coupe d'arbres et le surpâturage.
Objectifs	Restauration du couvert et des biotopes
Effets attendus	Les écosystèmes sont progressivement restaurés. La pression sur les zones d'élevage est atténuée
Bénéficiaires principaux	Refugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mise en œuvre du dispositif de répression des contraventions aux règles en matière d'environnement, de foresterie et de gestion de l'eau
Mise en œuvre	État et partenaires

Intitulé du projet:	Déploiement de brigades de répression des contraventions environnementales.
Localisation	Hors Camp (Commune de Megve et Fassala)
Consistance générale	Déploiement des brigades mobiles pour dissuader les réfugiés et autochtones, de l'utilisation excessive des fours à charbon, la fauche abusive de paille et des coupes sévères de bois frais.
Cout approximatif	1 440 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	La forte action anthropique contre l'environnement est devenue une menace au système de vie des populations et aux ressources environnementales
Objectifs	Préserver l'environnement et soutenir les mesures d'atténuation des effets de la présence des réfugiés sur le territoire
Effets attendus	Limitation et mitigation des impacts environnementaux de la présence des réfugiés et de la sédentarisation anarchique.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 à 5
Mesures d'accompagnement	Restauration des écosystèmes
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Complément de réhabilitation complète du réseau de distribution d'eau à l'intérieur du Camp
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Achèvement des travaux de réhabilitation du réseau.
Cout approximatif	15 654 360 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Le dispositif actuel de distribution d'eau doit être réhabilité et amélioré
Objectifs	Améliorer l'accès et la qualité de l'eau potable au niveau du camp ; Renforcer l'accessibilité à l'eau dans le camp.
Effets attendus	Amélioration des conditions de vie et de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Sensibilisation
Mise en œuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Construction de bornes fontaines familiales [au lieu des bornes multifamiliales]
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Changement du mécanisme d'accès à l'eau potable.
Cout approximatif	Étude de faisabilité à faire (20-40 000 000MRU)
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UNHCR
Justifications	Les bornes multifamiliales posent des problèmes de gestion et d'accès
Objectifs	Améliorer l'accès équitable à l'eau dans le camp ; Renforcer l'autonomisation des ménages dans le camp.
Effets attendus	Amélioration des conditions de vie et de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Réhabilitation et extension du réseau au préalable
Mise en œuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Institution d'une forme de police municipale pour le suivi des installations des infrastructures communautaires [bornes fontaines et autres]
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Mettre en place une police locale du camp en vue de préserver les équipements et installations
Cout approximatif	1 000000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État-UHCR
Justifications	Les équipements sont exposés aux vols, mauvaises manipulations et mauvais usages, d'où l'intérêt d'un dispositif de coercition au niveau du Camp
Objectifs	Assurer une exploitation pérenne et paisible des équipements et infrastructures d'intérêt général dans le camp;
Effets attendus	Assurer la préservation et la bonne exploitation des Services publics locaux au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en œuvre	État –UHCR

Intitulé du projet:	Construction de local et équipement en motos et GFU au profit des unités de base chargées de l'assainissement
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Construction de local et équipement en motos et GFU au profit des unités de base chargées de l'assainissement
Cout approximatif	1 000 000 MRU
Durée d'exécution	04 mois
Maitre d'ouvrage	État-UNHCR
Justifications	Le dispositif d'assainissement s'appuie sur des équipes de volontaires qui méritent d'être organisés et appuyés pour communiquer et se déplacer plus convenablement.
Objectifs	Renforcer l'opérationnalité des équipes
Effets attendus	Amélioration des conditions de travail des équipes, Amélioration de la propreté et de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Renforcement du système de gestion des ordures ménagères
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	ramassage régulier, mise en place de bacs pour le tri des ordures, identification de 02 dépôts primaires supplémentaires au moins en plus des 04 déjà disponibles et élimination des déchets en respect des normes requises
Cout approximatif	Étude de faisabilité 20 000 000 MRU
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	UN-HCR
Justifications	Le dispositif actuel est très peu performant et ne répond pas aux normes
Objectifs	Entretien de la propreté du camp et gestion normalisé des déchets solides
Effets attendus	Normalisation de l'assainissement solide au niveau du camp
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Sensibilisation.
Mise en œuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Ouverture d'un dépôt de pièces de rechange des forages
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Financement et mise sur pieds d'une centrale d'achats de produits d'usage courant dont notamment les outils et pièces de rechange pour les forages et leurs équipements
Cout approximatif	Étude de faisabilité 20 000 000MRU
Durée d'exécution	06 mois
Maitre d'ouvrage	État-UNHCR-OP Privés du Camp
Justifications	La disponibilité des pièces de rechange est vitale pour la fonctionnalité des forages dont dépend le système de vie des populations
Objectifs	Renforcer l'opérationnalité des forages et du système de pompage
Effets attendus	Amélioration des condition de vie des populations.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Équipement en solaire de six forages
Localisation	Camp de M'Berra
Consistance générale	Équipement en matériel d'exhaure solaire des forages non équipés.
Coût	Étude de faisabilité MRU
Durée	12 mois
Financement	État et partenaires
Justifications	Renforcement de l'accès à l'eau potable
Objectifs	Renforcer la capacité de production en eau du camp ; Sécuriser la pérennité du Service et anticiper les besoins.
Effets attendus	Amélioration de la couverture et de la qualité de l'accès à l'eau potable.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Disponibilité des pièces de rechange et formation à l'exploitation et à la maintenance des équipements.
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Curage, Fonçage/surcreusement des marres, notamment au niveau de Vange, Hassi Lougibe et Hassi Abdel Wedoud dans la Commune de Fassala ;
Localisation	Hors Camp (Commune de Fassala)
Consistance générale	Approfondissement et curage des Marres
Cout approximatif	1 500 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les marres sont ensablées et ne retiennent plus suffisamment d'eau
Objectifs	Renforcer la Maîtrise de l'eau pour soutenir l'agriculture et l'élevage; Renforcer les activités agro-pastorales.
Effets attendus	Amélioration la productivité de l'arrière territoire du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Curage, Fonçage/surcreusement des marres, au niveau des localités de : Aghor, Vallala et Tenwaguitim dans la Commune de El Meghve
Localisation	Hors Camp (Commune de Megve)
Consistance générale	Approfondissement et curage des Marres
Cout approximatif	2 000000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les marres sont ensablées et ne retiennent plus suffisamment d'eau
Objectifs	Renforcer la maîtrise de l'eau pour soutenir l'agriculture et l'élevage; Renforcer les activités agro-pastorales.
Effets attendus	Amélioration la productivité de l'arrière territoire du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Sensibilisation autour des risques liés à la contagion du cheptel sur les parcours agropastoraux et autour des puits d'abreuvement.
Localisation	Hors Camp (Commune de Megve et Fassala)
Consistance générale	Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation sur la santé animale
Cout approximatif	144 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les maladies contagieuses se propagent parmi le cheptel notamment lors des concentrations autour des abreuvoirs
Objectifs	Renforcer la santé animale en appui au développement de la richesse animale; Renforcer l'économie locale et la situation sanitaire.
Effets attendus	Amélioration de la santé animale et humaine au niveau du camp et en dehors du Camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Reconstruction des 12 jardins du Camp en matériaux durs.
Localisation	Camp de Mberra
Consistance générale	Construction en dur des jardins actuellement entassés dans baraques de fortune.
Cout approximatif	1140 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UNHCR
Justifications	État de précarité extrême des enceintes actuelles Risques pour les petits enfants
Objectifs	Mettre les crèches et jardins dans des conditions acceptables d'accueil
Effets attendus	Amélioration de la santé infantile et de l'éducation préscolaire.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mise en œuvre de programmes de nutrition et de santé maternelle et infantile
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Réhabilitation de 64 salles de classe
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Réhabilitation de 64 classes à Mberra
Cout approximatif	6 400 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UNHCR
Justifications	Les salles en question ont des besoins de réhabilitation
Objectifs	Remettre en état les infrastructures éducatives.
Effets attendus	Amélioration des conditions d'accueil des apprenants.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Revue des programmes pédagogiques
Mise en oeuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Construction de 10 nouvelles salles de classe
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Construction de 10 nouvelles salles de classe au niveau des écoles excédentaires
Cout approximatif	3 500 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Assurer la disponibilité des salles de classes en conformité avec les besoins croissants
Objectifs	Améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement; Renforcer les services éducatifs dans le camp.
Effets attendus	Amélioration des indicateurs de l'éducation de base .
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Disponibilité des enseignants et revue des programmes
Mise en oeuvre	État et UNHCR

Intitulé du projet:	Construction de 8 loges- gardien à raison d'un gardien par Ecole
Localisation	Camp de Mberra
Consistance générale	Construction de 8 loges- gardien à raison d'un gardien par Ecole
Cout approximatif	280 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les gardiens ne disposent pas de loges pour assurer une surveillance permanente
Objectifs	Assurer la sécurité des écoles et les conditions d'hébergement des gardiens ;
Effets attendus	Mise en sécurité des écoles et des apprenants
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	
Mise en œuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Clôtures en dur des enceintes des huit Ecoles du Camp
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Renforcer la sécurité autour des Établissements.
Cout approximatif	1 600 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les enfants et les écoles sont exposés à tous risques et nuisances
Objectifs	Assurer des conditions minimales de sécurité et de protection des écoles
Effets attendus	Amélioration de l'environnement éducatif.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	.renforcer la sensibilisation sur la scolarisation et améliorer les programmes
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Renforcement des capacités du personnel d'encadrement des écoles
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Améliorer le niveau quantitatif et qualitatif du personnel d'encadrement au niveau des écoles
Cout approximatif	192 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État et UNHCR
Justifications	Des déficits quantitatifs et qualitatifs sont identifiés
Objectifs	Renforcer le pilotage et l'encadrement éducatif
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Améliorer les programmes et mettre à niveau les infrastructures
Mise en œuvre	État et UNHCR

Intitulé du projet:	Construction de 6 salles au collège (ancien lycée) et réhabilitation de 4 salles ;
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Renforcer l'ancien collège par six classes
Cout approximatif	2 100 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Extension du collège
Objectifs	Renforcer l'offre de formation au secondaire
Effets attendus	Amélioration de la rétention au niveau du secondaire notamment pour les jeunes filles
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Renforcer la sensibilisation sur la SCOFI.
Mise en œuvre	État- UNHCR

Intitulé du projet:	Construction d'un laboratoire à l'ancien Lycée
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Un laboratoire pour les études expérimentales.
Cout approximatif	750 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État et UNHCR
Justifications	Le collège ne dispose pas de labo pour les sciences expérimentales
Objectifs	Renforcer les dispositifs techniques d'enseignement des Sciences
Effets attendus	Amélioration des conditions d'enseignement
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Formation des enseignants des sciences
Mise en oeuvre	État et UNHCR

Intitulé du projet:	Appui et équipement des Mahadras et Mosquées (maisons de culte);
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Renforcer et équiper les lieux de culte et d'enseignement originel
Cout approximatif	130 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Ces lieux saints sont sous équipés
Objectifs	Mettre les lieux saints dans des conditions acceptables
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Encadrer les enseignements et promouvoir le vrai Islam , tolérant, solidaire et promoteur de la personnalité équilibrée et au juste milieu
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Dotation des 6398 apprenants en livres et tablettes facilitant la récitation du Saint CORAN
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Promouvoir l'enseignement moderne des sciences originelles
Cout approximatif	35 189 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UN HCR
Justifications	Les méthodes didactiques et ancestrales sont relativement inadaptées
Objectifs	Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans les méthodes d'enseignement
Effets attendus	Les apprenants sont plus autonomes et gagnent beaucoup de temps Les apprenants s'ouvrent au monde d'Aujourd'hui et changent de perceptions et d'attitudes
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Formation des déscolarisés en compétences de vie
Mise en oeuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Opérationnalisation du rôle des APE.,
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Renforcement des capacités des APE
Cout approximatif	150 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les APE jouent un rôle essentiel dans le suivi, l'encadrement et l'accompagnement de la scolarisation
Objectifs	Appui matériel et financier aux organismes de santé dans le camp ; Renforcer les services sanitaires dans le camp.
Effets attendus	L'école républicaine fonctionne suivant les standards établis
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Renforcement des dispositifs d'enseignement, de nutrition et d'accueil suivant une démarche multisectorielle.
Mise en oeuvre	État –UNHCR

Intitulé du projet:	Construction de trois salles de classes à l'école d'Aghor,
Localisation	Commune de ElMegve
Consistance générale	Construction de trois salles de classes à l'école d'Aghor,
Cout approximatif	1 050 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Déficit de salles de classe à Aghor
Objectifs	Renforcer la scolarisation et coupler l'école
Effets attendus	Amélioration de la situation de l'offre de salles de classe à Aghor.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Disponibilité des enseignants.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Réhabilitation des salles de classes existantes (2) à École Legrane,
Localisation	Commune de ElMegve
Consistance générale	Réhabilitation des deux salles classes existantes à l'École de Legrane,
Cout approximatif	1 200 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les deux salles sont en état avancé de dégradation
Objectifs	Mettre les apprenants dans des conditions d'apprentissage minimales
Effets attendus	Renforcer la scolarisation et sécuriser les apprenants
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Disponibilité des enseignants
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Réhabilitation des salles de classes existantes (2) à l'école de Vernana,
Localisation	Commune de ElMegve
Consistance générale	Réhabilitation des salles de classes existantes (2) à l'école de Vernana,
Cout approximatif	200 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les salles de classe sont en mauvais état.
Objectifs	Améliorer l'état des infrastructures et sécuriser les apprenants
Effets attendus	Meilleure scolarisation des jeunes
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Construction de 2 salles de classe à l'école de M'Berra 1,
Localisation	Commune de ElMegve
Consistance générale	Construction de 2 salles de classe à l'école de M'Berra 1,
Cout approximatif	700 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Comblent le déficit en salles de classe
Objectifs	Améliorer l'offre de salles de classe et soutenir la scolarisation
Effets attendus	L'infrastructure scolaire est renforcée
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Disponibilité des enseignants
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Renforcement en grillage de la cloturre/enceinte de l'école de M'Berra 2,
Localisation	Commune de Fassala
Consistance générale	Protéger l'école par une clôture en grillage made in Mberra
Cout approximatif	50 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	L'enceinte de l'école n'est pas protégée
Objectifs	Assurer une meilleure protection de l'école
Effets attendus	Les conditions de sécurité et d'hygiène sont améliorées
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Sensibilisation sur l'hygiène scolaire
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants) de Kossana,
Localisation	Commune de Fassala
Consistance générale	Renforcement du personnel d'encadrement (2 enseignants) de Kossana,
Cout approximatif	6400MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Un déficit d'encadrement est à combler au niveau de l'école
Objectifs	combler le déficit d'encadrement au niveau de l'école
Effets attendus	Amélioration des performances de l'école
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Disponibilité des enseignants
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Construction de deux salles de classe (en renforcement des deux autres classes déjà existantes) à Lkheir Lgana,
Localisation	Commune de Fassala
Consistance générale	Construction de deux nouvelles classes à Lkheir Lgana.
Cout approximatif	700 000 MRU
Durée d'exécution	4 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	L'offre est largement disproportionnée par rapport aux besoins en salles de classe.
Objectifs	Renforcer l'offre de formation; Comblé le déficit en salles de classe.
Effets attendus	Amélioration de la scolarisation en milieu rural.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Complétude du personnel
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Complément de réhabilitation complète du réseau de distribution d'eau à l'intérieur du Camp
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Réfection du réseau de distribution d'eau
Cout approximatif	13 500 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État –UNHCR
Justifications	Le réseau est vétuste par endroits et la réhabilitation n'a pas touché tous les axes
Objectifs	Renforcer l'accès à l'eau potable Appuyer l'action sanitaire
Effets attendus	Amélioration des conditions de vie et de santé au niveau de du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Sensibilisation et implantation de bornes familiales
Mise en oeuvre	État et UNHCR

Intitulé du projet:	Réalisation et équipement de cinq forages au niveau de Lebreini, El Mimoun, Kombegdi, El Ghair, Meterewk et Ehl Cheikh;
Localisation	Vassala
Consistance générale	Réalisation de cinq nouveaux forages
Cout approximatif	75 000 000 MRU
Durée d'exécution	18 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les zones en question accusent un grand déficit en eau
Objectifs	Renforcer l'accès à l'eau potable et d'abreuvement du cheptel
Effets attendus	Amélioration des conditions de vie des population et de la productivité du territoire
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Organisation des usagers et mise en place de mode de gestion.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Creusage de la marre de Hassi Ehl Abdel Wedoud [Guiti3Vihilmann]
Localisation	Vassala
Consistance générale	Curage de la Marre en appui à sa durabilité.
Cout approximatif	1 125 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	L'ensablement réduit considérablement la capacité de rétention de la Marre
Objectifs	Améliorer la Maitrise des eaux de surface
Effets attendus	Disponibilité plus longue des eaux de la Marre en appui à l'élevage et aux biotopes.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Sensibilisation sur les mesures de prévention de la contagion animale et humaine autour des Marres
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Creusage de la marre de VALALA
Localisation	El Megve
Consistance générale	Approfondissement de la Marre
Cout approximatif	1 125 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	L'ensablement réduit considérablement la capacité de rétention de la Marre
Objectifs	Améliorer la Maitrise des eaux de surface
Effets attendus	Disponibilité plus longue des eaux de la Marre en appui à l'élevage et aux biotopes.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Sensibilisation sur les mesures de prévention de la contagion animale et humaine autour des Marres
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Curage et réhabilitation des anciens forages et périmètres maraichers initialement destiné aux réfugiés au niveau d'Aghor
Localisation	El Megve
Consistance générale	Réhabilitation de périmètres maraichers et de leurs forages
Cout approximatif	1 500 000 MRU
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les périmètres abandonnés peuvent améliorer la sécurité alimentaire des populations.
Objectifs	Renforcer la résilience des populations au niveau d'Aghor
Effets attendus	Les périmètres maraichers améliorent la sécurité alimentaires et les revenus des maraîcheurs
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Formation et encadrement des maraîcheurs
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Extension des postes de santé (espace d'accueil pour les patients en période de pique des maladies courantes)
Localisation	Commune de ElMeghve (Aghor, Hassi-Touil, Tenwagoutine, Legrane).
Consistance générale	Renforcement des capacités d'accueil des PS
Cout approximatif	400 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	En période de pics épidémiologiques les postes sont saturés
Objectifs	Disposer d'espaces d'hospitalisation en période de pics epideiologiques
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau des localités.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Distribution des moustiquaires imprégnées
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Équipements mobiliers (2 lits supplémentaire par poste, kits d'accouchement et autres consommables)
Localisation	Commune de El Meghve (Aghor, Hassi-Touil, Tenwagoutine, Legrane)/ Hors Camp.
Consistance générale	Acquisition de matériel et appui aux organismes du secteur de santé.
Cout approximatif	Etude de faisabilité
Durée d'exécution	3 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les postes de santé en question sont sous équipés
Objectifs	Amélioration de la capacité opérationnelle des PS
Effets attendus	Les conditions de prise en charge médicale sont améliorées.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Réhabilitation de la Chaîne de froid (conditionnement et éclairage)
Localisation	Commune de EIMeghve (Aghor, Hassi-Touil, Tenwagoutine, Legrane).
Consistance générale	Mise en place de la chaîne de froid et de l'éclairage
Cout approximatif	Étude de faisabilité
Durée d'exécution	06 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les PS ne disposent pas de chaîne de froid pour la conservation des réactifs et molécules
Objectifs	Renforcer la capacité opérationnelle des PS.
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau des localités.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mise à disposition de personnel
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Renforcement du personnel (atteindre au moins 11 personnes)
Localisation	Commune de ElMeghve (Aghor, Hassi-Touil, Tenwagoutine, Legrane).
Consistance générale	Affectation de personnel
Cout approximatif	Étude de faisabilité
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les postes de Santé ne disposent pas de personnel
Objectifs	Renforcer les ressources humaines
Effets attendus	Amélioration de la santé en dehors du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Disponibiliser les médicaments, molécules et consommables
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Extension de locaux des postes de santé de Mberre 2et Kossana
Localisation	(M'Berre II et Kossana)
Consistance générale	Mise à niveau des infrastructures.
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Renforcement de la capacité d'accueil.
Objectifs	Renforcer les services sanitaires en dehors du camp.
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mettre en place des dispositifs opérationnels de renforcement des capacités opérationnelles
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Équipements mobiliers des postes de santé
Localisation	(M'Berre II et Kossana)
Consistance générale	Acquisition d'équipements pour les deux postes de santé
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	4 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les deux postes ont besoin d'équipements
Objectifs	Appui matériel et financier aux organismes de santé dans le camp; Renforcer les services sanitaires dans le camp.
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Mise en place de la Chaîne de froid des postes (M'Berre II et Kossana)
Localisation	(M'Berre II et Kossana)
Consistance générale	Mise en place de la chaîne de froid et de l'éclairage
Cout approximatif	Étude de faisabilité
Durée d'exécution	06 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les PS ne disposent pas de chaîne de froid pour la conservation des réactifs et molécules
Objectifs	Renforcer la capacité opérationnelle des PS.
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau des localités.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mise à disposition de personnel
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Amélioration de la typologie de l'habitat pour mieux l'adapter au milieu;
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Amélioration du type d'habitat au niveau du camp.
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	24 mois
Maitre d'ouvrage	État et UNHCR
Justifications	Le type d'habitat est précaire et expose les réfugiés aux risques d'incendie
Objectifs	Améliorer les conditions de vie des populations
Effets attendus	Amélioration des conditions de séjour au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Aménagement et lotissement du camp
Mise en œuvre	État UNHCR

Intitulé du projet:	Renforcement des capacités du personnel qualifié (Maçons, Menuisiers, Plombiers..) .
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Formation qualifiante et de perfectionnement des ouvriers du Camp
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UNHCR
Justifications	La main d'œuvre locale ne dispose des qualifications requises
Objectifs	Renforcer les compétences et diversifier les opportunités d'emploi des réfugiés
Effets attendus	Les opportunités d'accès au travail sont améliorées et diversifiées pour les réfugiés
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Développement des opportunités de financement
Mise en œuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Octroi des bourses au profit des bacheliers n'ayant jamais bénéficié de bourse
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Octroi des bourses au profit des bacheliers n'ayant jamais bénéficié de bourse
Cout approximatif	Enveloppe à préciser
Durée d'exécution	Plusieurs années
Maitre d'ouvrage	UNHCR et partenaires
Justifications	Donner aux meilleurs étudiants l'opportunité de suivre de bonnes études supérieures
Objectifs	Donner aux fils des réfugiés les mêmes chances que les autres Étudiants
Effets attendus	Plus d'opportunités à long terme pour les familles de sortir de l'extrême pauvreté
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Octroi de bourse Master I et II pour les boursiers DAFI ayant déjà obtenu le diplôme de Licence..
Localisation	Camp de MBerre
Consistance générale	Octroi de bourse Master I et II pour les boursiers DAFI ayant déjà obtenu le diplôme de Licence..
Cout approximatif	Enveloppe à préciser
Durée d'exécution	Plusieurs années
Maitre d'ouvrage	UNHCR et partenaires
Justifications	Donner aux meilleurs étudiants l'opportunité de suivre de bonnes études supérieures
Objectifs	Donner aux fils des réfugiés les mêmes chances que les autres Étudiants
Effets attendus	Plus d'opportunités à long terme pour les familles de sortir de l'extrême pauvreté
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Désenclavement de la localité de Laghdhaf (Piste de 14km longeant 7 localités, Haasi Jaavra, Lebeyedh, Dakhlet Ehl Cheikh, Lkheir Lgani)
Localisation	Hors du Camp
Consistance générale	Construction d'une piste rurale en terre stabilisée
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les localités sont difficilement accessibles en particulier en période de pluies
Objectifs	Désenclaver les localités et renforcer la dynamique économique inter-territoire
Effets attendus	Amélioration des conditions de mobilité au niveau du territoire
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Analyse et prise en compte des impacts environnementaux et sociaux
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Initiation d'un règlement ou d'une formule consensuelle adéquate prévoyant une aide symbolique au profit du comité de gestion du marché (stabilisation et pérennisation du système de gestion du marché)
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Introduire un mode de motivation du comité de gestion du Marché
Cout approximatif	120 000 revolvings
Durée d'exécution	12 mois renouvelables
Maitre d'ouvrage	UNHCR et communautés
Justifications	L'effort du comité de gestion doit être rétribué même symboliquement
Objectifs	Pérenniser le dispositif de gestion du Marché
Effets attendus	Meilleure surveillance et entretien du Marché
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Construction d'un nouveau Marché
Mise en œuvre	UN-HCR

Intitulé du projet:	Approvisionnement régulier du dépôt central en intrants vétérinaires
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Acquisition des produits et pérennisation de l'approvisionnement.
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	UNHCR
Justifications	Les ruptures de stock de produits vétérinaires constituent un facteur d'appauvrissement des éleveurs réfugiés
Objectifs	Renforcer la résilience des populations et leur cheptel
Effets attendus	Amélioration de la santé du cheptel et des revenus des réfugiés.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Fiancer les AGR des éleveurs
Mise en œuvre	UNHCR

Intitulé du projet:	Acquisition d'une chaîne de froid pour la conservation des vaccins;
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Équipement du camp en chaînes de froid pour assurer la bonne conservation des molécules et vaccins
Cout approximatif	À définir
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	État- UNHCR
Justifications	Les structures de santé du camp ne disposent pas de chaînes de froid
Objectifs	Améliorer l'efficacité opérationnelle des structures de Santé
Effets attendus	Amélioration de la santé au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mise en œuvre concomitante des autres actions de mise à niveau et d'opérationnalisation des structures
Mise en œuvre	État –UNHCR

Intitulé du projet:	Approvisionnement régulier en aliments de bétail;
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Acquisition de stocks en temps opportun pour approvisionner les éleveurs en période de soudure.
Cout approximatif	5 000 000 MRU
Durée d'exécution	12 mois Revolving
Maitre d'ouvrage	État et UNHCR
Justifications	Les problèmes d'approvisionnement en aliments des bétail impactent lourdement les réfugiés et leurs revenus
Objectifs	Soutenir les activités d'élevage ; Renforcer la résilience et améliorer les conditions d'existence dans le camp.
Effets attendus	Amélioration de la productivité du cheptel et des revenus au niveau du camp.
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Stocks de produits vétérinaires
Mise en œuvre	État et UNHCR

Intitulé du projet:	Réhabilitation des trois périmètres abandonnés [faute d'eau]
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Réhabilitation, équipement et mise en place du réseau de goute à goute
Cout approximatif	Étude de faisabilité
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État -UNHCR
Justifications	Les périmètres initialement destinés à l'agriculture pluviale peuvent contribuer plus efficacement à la sécurité alimentaire au niveau du Camp
Objectifs	Renforcer les activités maraichères au niveau du camp
Effets attendus	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau du camp
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Encadrement et appui matériel aux coopératives maraichères.
Mise en oeuvre	État

Intitulé du projet:	Introduction d'arbres fruitiers aux plants et spéculations déjà offertes au niveau de deux pépinières du Camp
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Introduction d'arbres fruitiers aux plants et spéculations déjà offertes au niveau de deux pépinières du Camp
Cout approximatif	2 000 000
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	L'introduction de nouvelles variétés d'arbres fruitiers contribue à la sécurité alimentaire au niveau du camp
Objectifs	Renforcer la sécurité alimentaire au niveau du camp
Effets attendus	Amélioration du niveau de vie des populations
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Appui et encadrement des agriculteurs et maraîcheurs
Mise en œuvre	État- UNHCR

Intitulé du projet:	Appui au festival de Désert
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Appui au déroulement annuel des festivités
Cout approximatif	100000
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Le festival est une occasion pour faire connaître les produits du camp et la culture et le folklore des réfugiés
Objectifs	Maintenir l'appartenance identitaire des réfugiés
Effets attendus	Meilleure cohésion au niveau des réfugiés Valorisation de la production du camp
Bénéficiaires principaux	Réfugiés
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	Encouragement de la présence des prestataires des services financiers au camp et hors camp
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Appui à la bancarisation et au développement des services financiers
Cout approximatif	200000
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État et UNHCR
Justifications	Les Services financiers sont peu développés au niveau du territoire
Objectifs	Renforcer l'accessibilité aux services financiers
Effets attendus	Les services financiers accompagnent la dynamique économique du territoire
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Mise en place de lignes crédit au profit des opérateurs économiques
Mise en œuvre	État -UNHCR

Intitulé du projet:	Amélioration du débit de l'internet
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Renforcement de la connectivité
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	6 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	Les problèmes de connexion entravent le développement des activités et des prestations de services
Objectifs	Desserrer les contraintes autour des activités économiques
Effets attendus	La connectivité booste les activités économiques
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en œuvre	État

Intitulé du projet:	La couverture en réseau 2G et 3G des localités avoisinantes
Localisation	Camp de MBerra
Consistance générale	Renforcer la connectivité du territoire.
Cout approximatif	étude de faisabilité
Durée d'exécution	12 mois
Maitre d'ouvrage	État
Justifications	L'arrière territoire ne dispose pas de couverture GSM
Objectifs	Appuyer la dynamique économique
Effets attendus	La connectivité conforte les activités et Services
Bénéficiaires principaux	Réfugiés et autochtones
Ordres de priorité des actions envisagées	Année 1 et 2.
Mesures d'accompagnement	Pérennisation de l'opération.
Mise en oeuvre	État